



MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1993

No 35462 - 113e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Politique européenne

Conseil fédéral convoqué

Malgré les réticences du Conseil fédéral, les deux Chambres auront un débat sur la politique européenne de la Suisse. Elles tiennent à savoir s'il y a un pilote aux commandes du coucou helvétique, si un plan de vol a été défini et, si oui, lequel. Une raison suffisante pour demander quelques commentaires au Conseil fédéral.

Page 4

GATT

Accord communautaire

Les ministres de la Communauté européenne (CE) ont annoncé hier matin à Bruxelles la reprise des discussions avec les Etats-Unis pour parvenir à un accord acceptable sur le volet agricole du GATT. Les ministres ont élaboré à l'intention de la Commission européenne des orientations pour rediscuter du pré-accord de Blair House conclu l'an dernier.

Page 4

Boris Eltsine dissout le Parlement, le Parlement démet Eltsine

Bras de fer à Moscou

Boris Eltsine dissout le Parlement. Le Parlement démet Boris Eltsine de ses fonctions et charge le vice-président Alexandre Routskoï de le remplacer. Les choses se sont précipitées en Russie.

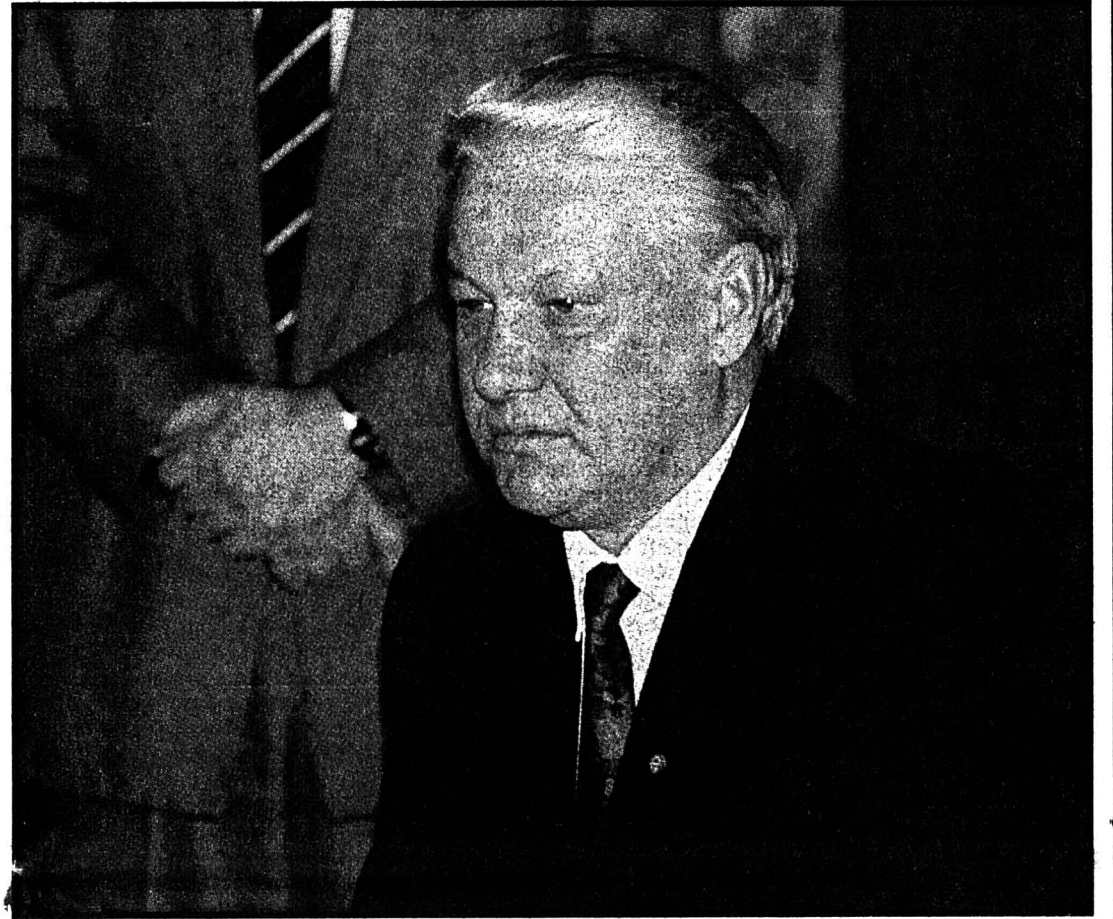
Réuni d'urgence, le présidium du Parlement russe s'est prononcé pour la suspension des pouvoirs du président Eltsine. «Boris Eltsine n'est plus président car il a violé l'article 121.6 de la Constitution, à partir de maintenant le vice-président Alexandre Routskoï prend ses fonctions», déclare la résolution adoptée. Elle donne au vice-président les pleins pouvoirs et les fonctions de président pour trois mois.

«En accord avec la Constitution, je commence mon mandat de président de Russie par intérim. Le décret illégal (de Boris Eltsine) est rejeté et à partir d'aujourd'hui, tous les organes du pouvoir exécutif sont obligés de n'obéir qu'à mes ordres ou à ceux du président du Soviet suprême», a déclaré M. Routskoï. Pour sa part, Rouslan Khasboulatov, a dénoncé le «coup d'Etat gouvernemental». Boris Eltsine a tenté de prendre le pouvoir, en ordonnant hier soir la dissolution du Parlement et la tenue d'élections législatives, les 11 et 12 décembre, pour la formation d'une toute nouvelle «Assemblée fédérale». Cette dernière devrait mettre fin au vieux Congrès des députés, hérité de l'ère communiste.

S'affirmant le garant de la Constitution, M. Eltsine a affirmé dans son allocution qu'il était d'accord «pour qu'un certain temps après le début du fonctionnement de la nouvelle Assemblée fédérale, soient organisées des élections présidentielles anticipées». Le chef de l'Etat a par contre précisé que les «pouvoirs locaux conservent leurs prérogatives».

Dans son intervention télévisée, le chef de l'Etat russe a souligné: «Ces mesures que je suis obligé de prendre en tant que président, sont indispensables pour protéger la démocratie, les réformes, la jeune économie de marché russe (...)»

La Cour constitutionnelle, réunie d'urgence hier soir à la Maison Blanche à Moscou par son président Valery Zorkine, devait se prononcer sur la cons-



Boris Eltsine

Le président russe veut dissoudre un Parlement qui n'a plus de légitimité. (ASL-a.)

titutionnalité du décret de Boris Eltsine.

Environ 500 personnes se sont par ailleurs rassemblées devant le parlement pour prendre la défense de la «Maison Blanche» à l'appel de la coalition conservatrice du Front de salut national, ont rapporté des jour-

nalistes. Les manifestants comptent organiser des piquets et construire des barricades, comme lors de la tentative de coup d'Etat d'août 1991 contre le président Mikhaïl Gorbatchev.

L'armée et la police ont indiqué pour leur part qu'elles conserveraient leur neutralité.

La situation dans les rues de Moscou restait calme, dans la soirée. Aucun mouvement de troupe n'a été signalé autour du Kremlin, de la Mairie de Moscou ou du siège du gouvernement. (ats, afp, reuter)

● Lire également en page 2

Bill appelle Boris

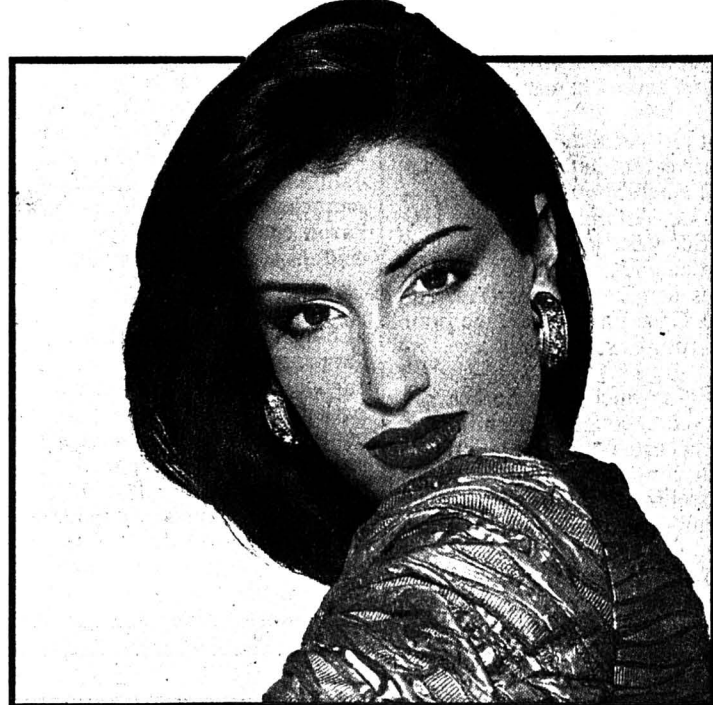
Le président Bill Clinton a assuré hier le président Boris Eltsine de son «soutien total». Le président américain a publié cette déclaration après avoir téléphoné à M. Eltsine et avoir obtenu de lui l'assurance qu'il agirait d'une manière qui «assure la paix, la stabilité et un processus politique ouvert cet automne». (ap)

Hockey sur glace

Bill Campbell débarque aux Mèlèzes

● Lire en page 17

Les détails de la mode



Les plus belles tenues n'effacent pas des cheveux négligés, un teint brouillé, des ongles rongés. La mode s'exprime aussi à travers le maquillage, la coupe de cheveux, les accessoires. Ceux-ci prennent de plus en plus

d'importance: les créateurs travaillent les «basics», tenues qui supportent de traverser les saisons. A nous de les mettre en valeur pour qu'elles aient l'air «de saison». Quelques idées en pages 8 et 11

OPINION

Mécanique aérienne

L'évolution rapide, pour ne pas dire brutale, des rapports économiques dans le monde, oblige les observateurs à une adaptation permanente de leurs analyses et prévisions. C'est pourquoi les vérités du jour peuvent être aléatoires le lendemain, ce qui ne rend pas faciles les discussions et très volatile le poids des arguments.

Le débat à «Table Ouverte», dimanche dernier, à propos de l'avenir de Swissair, a été fort instructif à maints égards.

Il ne s'agit pas ici de compter les points en douze rounds sur le ring du petit écran, car l'émission a eu entre autres mérites de montrer la complexité des enjeux.

Quand rien n'est joué, dans une négociation économique de l'ampleur du projet «Alcazar», qui prévoit la fusion de quatre compagnies aériennes, l'équilibre des arguments est difficile, l'imagination des uns ne pouvant être tempérée par le réalisme objectif des autres.

En marge de cet intéressant débat, on a pu observer la difficulté d'étayer une argumentation cohérente selon l'éclairage que l'on donne aux événements dans le temps.

En début de discussion, l'horlogerie a été citée, avec raison, comme exemple des «vérités communément admises» dont il faut se méfier. Au début des années septante, en effet, la résignation était quasi générale s'agissant de la production de masse dont l'Asie allait s'assurer l'exclusivité. Dix

ans plus tard, la «Swatch» a largement démenti ce complexe d'infériorité. A la fin de la «Table Ouverte», on s'est inquiété de l'incidence du projet «Alcazar» sur l'emploi en Suisse. Pour la cohérence des arguments, l'exemple horloger du début aurait pu être prolongé.

En 1970, l'effectif horloger suisse était de 90.000 personnes occupées dans 1618 entreprises.

L'année dernière, 534 maisons horlogères n'occupaient plus que 32.000 personnes avec une productivité augmentée de plus de deux fois et demie!

Des investissements considérables ont été faits pour assurer la croissance du chiffre d'affaires d'un milliard de francs par année durant quatre ans. Ce miracle économique a été réussi avec la perte des deux tiers des emplois de la branche et du nombre des entreprises.

L'horlogerie a concentré ses moyens, rationalisé ses services, normalisé ses prestations et déplacé ses centres de décisions. La liste est longue, douloureuse et définitive des sacrifices consentis ou subis. Les résultats obtenus l'ont été à ce prix.

A l'heure des grandes décisions, Swissair, à son tour, et à l'exemple des horlogers, fera la démonstration qu'il faut en effet se méfier des idées communément admises. A savoir qu'une compagnie aérienne peut encore profitablement durer en volant de ses propres ailes...

Gil BAILLOD

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 11 21

Imp axe hospitalière contestée

OUVERT SUR...
l'assurance maladie, page 36

La situation politique à Moscou vue des capitales occidentales

Un intérêt tout juste poli

L'administration Clinton restait officiellement prudente hier face à la situation politique en Russie, tout en souhaitant implicitement que Boris Eltsine remporte la partie de bras de fer engagée avec les conservateurs du Parlement. Dans un premier temps, le département d'Etat s'est borné à constater que la Russie traversait «un moment critique».

L'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, Thomas Pickering, n'a été prévenu qu'une heure à l'avance de la décision du président Boris Eltsine de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections législatives anticipées les 10 et 11 décembre.

Un haut responsable du département d'Etat a estimé que Boris Eltsine avait pu être amené à ouvrir l'abcès avec ses opposants conservateurs pour des raisons économiques. Les parlementaires ex-communistes font tout pour entraver ses réformes ce qui retarde d'autant l'attribution des aides financières étrangères nécessaires.

ATTENDRE ET VOIR

Alors qu'on lui demandait si l'administration Clinton allait en fin de compte soutenir Boris Eltsine, ce haut responsable a répondu: «c'est la direction que nous prenons». Il a révélé que le secrétaire d'Etat Warren Christopher avait eu une «petite idée» de ce que M. Eltsine préparait lors de la visite de son homologue russe, Andreï Kosyrev, à Washington la semaine dernière pour la signature de l'accord Gaza-Jéricho.

«Nous sommes en train de



Alexandre Routskoï, vice-président russe

Pour l'Occident, le seul interlocuteur valable reste le président Eltsine.

(EPA/Keystone)

réunir les informations exactes pour qu'elles puissent être utilisées par des spécialistes de l'analyse politique», a déclaré Michael McCurry, porte-parole du Département d'Etat ajoutant qu'une déclaration «plus autorisée» serait publiée plus tard.

Pour Al Gore, vice-président des Etats-Unis, Boris Eltsine est «le plus grand espoir pour la démocratie en Russie» et les Etats-Unis «continueront à exhorter la communauté internationale à soutenir les efforts de réforme qui sont en cours».

La Russie «se débat avec ce que la démocratie veut dire et ce que veut dire essayer de changer l'économie», a expliqué pour sa part le président Bill Clinton dans le cadre d'une émission de radio. Il a lui-même annoncé aux journalistes et animateurs de l'émission que le président

Boris Eltsine venait de dissoudre le Parlement et de convoquer des élections anticipées.

LES VŒUX FRANÇAIS

«Nous formons l'espoir que les réformateurs l'emporteront» en

Russie, a déclaré mardi le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé.

Boris Eltsine a été élu au suffrage universel et il a remporté le récent référendum, il bénéficie donc d'une «légitimité démocratique», a estimé M. Juppé, interrogé lors du journal de 20 h sur France-2. (ap)

La Cour constitutionnelle désavoue Eltsine

La Cour constitutionnelle de Russie a jugé hier que le décret de dissolution du Parlement pris par le président de la Fédération Boris Eltsine était «anti-constitutionnel» et qu'il y avait là motif suffisant à sa destitution. C'est le président de la

Cour lui-même, Valery Zorkin, qui a lu cette décision au cours d'une réunion extraordinaire. La Cour constitutionnelle avait été convoquée d'urgence pour se prononcer sur la décision du président russe de dissoudre le Parlement. (ap)

tiq», a estimé M. Juppé, interrogé lors du journal de 20 h sur France-2. (ap)

ÉVÈNEMENT

En plein vol

La Russie a le sens du tragique.

D'Ivan le Terrible à Tchaïkovski, ce pays sait allier l'horreur au romantisme.

Il y a plusieurs siècles, lorsqu'un tsar passait de vie à trépas, tous les courtisans étaient empalés.

Depuis hier, une lutte de palais digne de la succession de Pierre le Grand se déroule à Moscou. A la seule différence que satellites et chaînes de télévision relayent déclarations et phrases assassines.

Chacun s'en sert. Depuis plusieurs mois, les cartes données, les mises faites, la partie de poker pouvait s'engager en Russie.

Un président élu au suffrage universel affronte aujourd'hui un Parlement issu d'un régime déchu. Chacun avance ses atouts et cache ses faiblesses.

Rien à voir avec les événements d'août 1991. Rien de tout cela.

Il y a deux ans, le scénario était mal ficelé. Les mains tremblantes, Guennadi Ianaïev annonçait la destitution de Mikhaïl Gorbatchev. La vodka l'avait aidé à paraître devant les caméras. Le coup était de trop.

Aujourd'hui, les capitales occidentales ont confiance. Boris Eltsine vaincra, disent-elles. L'Armée rouge ne bouge pas encore.

«Pourquoi sont-ce toujours les oiseaux et pas les balles qu'on arrête en plein vol?», déclamaient le chanteur russe Vladimir Vissotsky

Daniel DROZ

22.9.1711 - Un corps expéditionnaire français s'empare de Rio de Janeiro.

22.9.1862 - Le président Abraham Lincoln proclame la libération de tous les esclaves aux Etats-Unis, à compter du 1er janvier 1863.

22.9.1927 - L'esclavage est aboli en Sierra Leone.

BRÈVES

Cambodge

Constitution adoptée

Le Parlement cambodgien a adopté hier à une écrasante majorité la nouvelle Constitution qui replace le prince Norodom Sihanouk sur le trône. Norodom Sihanouk, 70 ans, qui avait abdiqué en 1955 au profit de son père, est attendu à Phnom Penh demain. Il devrait signer vendredi la Constitution qui fera de lui le nouveau roi.

Angola

Toujours des combats!

De violents combats opposant les troupes gouvernementales angolaises aux rebelles de l'UNITA ont eu lieu tout au long de la nuit de lundi à mardi à Cuito, dans le centre du pays. Les affrontements se sont ainsi poursuivis malgré l'annonce d'un cessez-le-feu unilatéral proclamé lundi par le leader de l'UNITA Jonas Savimbi.

Inde

Paralysie routière

Les camionneurs indiens ont décidé hier d'intensifier leur mouvement de protestation, au sixième jour d'une grève nationale qui paralyse le trafic des marchandises dans l'ensemble du pays et a provoqué des hausses importantes des prix. Les poids lourds indiens transportent chaque jour quelque 14 millions de tonnes de marchandises, soit environ la moitié du fret du pays.

Japon

Taux historique

Le Japon utilise l'arme des taux d'intérêt pour tenter de relancer son économie. La banque centrale nipponne a abaissé de 0,75% son taux d'escompte officiel qui est ramené à son niveau historiquement le plus bas: 1,75%. C'est la septième fois depuis 1991 (à l'époque il était de 6%) que la Banque du Japon abaisse ainsi son principal taux d'intérêt, utilisé pour les crédits accordés aux banques commerciales et que celles-ci répercutent dans les crédits accordés à leurs clients.

Etats-Unis

Demjanjuk, le retour

John Demjanjuk, blanchi par la Cour suprême israélienne des accusations faisant de lui le bourreau nazi «Ivan le Terrible», devait quitter Israël ce matin pour regagner les Etats-Unis.

Poursuite des combats en Abkhazie

Un avion abattu

Les séparatistes abkhazes qui encerclent Soukhoumi, chef-lieu de l'Abkhazie dans l'ouest de la Géorgie, ont abattu hier l'avion transportant la délégation géorgienne aux pourparlers de paix. Les 27 personnes à bord du Tupolev-134 ont péri a annoncé Tbilissi.

Les combats se sont de plus poursuivis entre forces abkhazes et géorgiennes. Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a dit qu'il resterait jusqu'au bout à Soukhoumi avec les forces gouvernementales.

L'avion de ligne abattu revenait de Sochi, dans le sud de la Russie. Le Tupolev-134, qui transportait 21 passagers dont les délégués et des journalistes géorgiens et étrangers, ainsi que

six membres d'équipage, a été abattu hier vers 14 h alors qu'il allait se poser à l'aéroport de Soukhoumi.

D'autre part, Géorgiens et Abkhazes devaient reprendre des négociations pour conclure un nouveau cessez-le-feu, sous l'égide des Russes, à Sochi, après l'échec de pourparlers dans la nuit de lundi à hier. Le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, avait demandé lundi à la Géorgie de retirer ses troupes d'Abkhazie. Le numéro un géorgien, Edouard Chevardnadze, qui se trouve dans la ville assiégée depuis plusieurs jours, a déclaré que les troupes géorgiennes la défendraient «jusqu'au bout», a indiqué ITAR-TASS. (ats)

Le premier ministre ukrainien démissionne

Gouvernement d'intérim

Le Parlement ukrainien a accepté hier à une écrasante majorité la démission du premier ministre Leonid Koutchma. Plutôt dans la journée, il avait par deux fois rejeté ce retrait. M. Koutchma a présenté sa démission parce qu'il s'estime empêché dans ses efforts d'instaurer une économie de marché. Le Parlement a par ailleurs voté la défiance au gouvernement. Les députés ont demandé au président Leonid Kravtchouk de diriger le

gouvernement actuel dans l'intérim. Leonid Koutchma était l'un des principaux partisans de l'union économique avec la Russie, qui doit être discutée le 24 septembre à Moscou. Il défendait sans relâche la nécessité pour Kiev d'améliorer ses relations très détériorées avec son voisin. Les nationalistes, très influents dans l'ouest du pays, sont féroceement opposés au projet d'union avec la Russie et les autres pays de la CEI. (ats)

Bosnie

L'espoir subsiste

L'espoir subsistait hier de parvenir très prochainement à un règlement global de la crise bosniaque, les Croates ayant accepté de réserver au futur mini-Etat bosniaque un accès à la mer Adriatique.

«La journée d'aujourd'hui a été relativement heureuse», a déclaré à Zagreb le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Silajdzic, «la partie croate a partiellement accepté ce que nous demandions sur l'Adriatique. C'est un bon présage pour nos futures relations».

En revanche, les Serbes ont fait «des concessions mineures sur la carte mais c'est loin d'être suffisant», a-t-il ajouté. «Nous ne sommes pas optimistes pour ce qui concerne la partie serbe».

Selon le texte du projet d'accord obtenu par l'Associated Press, les musulmans bosniaques pourront construire un port dans l'estuaire de la rivière Neretva, près de Celjevo.

Le projet prévoit également de donner au futur Etat musulman une concession de 99 ans permettant l'utilisation du port croate de Ploce, sur l'Adriatique.

«Nous sommes très près d'une solution», a confirmé John Mills porte-parole des médiateurs internationaux Lord Owen (CE) et Thorvald Stoltenberg (ONU). (ap)

Accord Israël-OLP

Rabin devant la Knesset

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a engagé hier la responsabilité de son gouvernement devant le Parlement sur les accords signés par Israël avec l'OLP et avec la Jordanie. Face à une opposition déboussolée, il a appelé la Knesset à les approuver. A Aman, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le roi Hussein de Jordanie ont scellé leur réconciliation. Le souverain hachémite reprochait à l'OLP de ne pas l'avoir consulté lors de ses négociations secrètes avec Israël.

«Le gouvernement demande l'approbation du Parlement et engage sa responsabilité. Le parlement a en main tous les documents. Il n'y a aucun accord secret. Tout est public et sur la table», a déclaré M. Rabin.

Le premier ministre a demandé l'approbation du Parlement sur la Déclaration de principes sur le régime d'autonomie dans les territoires occupés, signée le

13 septembre à Washington, sur la reconnaissance mutuelle entre Israël et l'OLP, signée le 10 septembre, et l'accord sur l'ordre du jour des négociations avec la Jordanie, signé le 14 septembre.

Si le gouvernement est mis en minorité au terme des trois jours de débats prévus, M. Rabin devra démissionner. Mais il dispose, dès à présent, de l'appui déclaré de 61 députés sur 120, dont 44 du parti travailliste, douze du parti de gauche Meretz et cinq parlementaires communistes et arabes.

Par ailleurs à Amman, les entretiens du chef de l'OLP Yasser Arafat et du roi Hussein de Jordanie ont permis aux deux dirigeants d'afficher publiquement leur réconciliation. M. Arafat est parti pour Pékin après avoir passé 24 heures en Jordanie, sa première visite depuis la signature de l'accord palestinien-israélien sur l'autonomie des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza. (ats)

Vatican et grand rabbin d'Israël

Rencontre historique

Le pape Jean Paul II a reçu hier le grand rabbin d'Israël, qu'il a salué par un chaleureux «shalom», et cette rencontre historique constitue un nouveau signe de réchauffement des relations entre l'Etat juif et le Saint Siège. Le grand rabbin a renouvelé à cette occasion l'invitation à se

rendre en pèlerinage à Jérusalem. Le Vatican reconnaît Israël mais n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu. Ces réticences sont motivées par les divergences sur la question de Jérusalem et le problème des Palestiniens des territoires occupés. (ap)

A vendre à La Chaux-de-Fonds
proche centre ville

**IMMEUBLE LOCATIF
5 APPARTEMENTS**

Situation ensoleillée et tranquille.
Fr. 550000.-
Ecrire sous chiffres C 028-769310 à:
Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

CASTEL REGIE

☎ 038/31 78 03

**À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS**
Rue de la Terrasse

**APPARTEMENT
2 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 590.- + 50.- charges

Rue de la Terrasse

**APPARTEMENT
3 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 890.- + 50.- charges

Rue Daniel-JeanRichard 14

**APPARTEMENT
3½ PIÈCES**

Cuisine agencée
Loyer: Fr. 990.- + charges
A discuter

Rue de la Balance 13

**APPARTEMENT
4 PIÈCES**

Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 1190.- + charges
A discuter

Ces appartements sont entièrement
rénovés et libres tout de suite

Château 23 **UNPI** 2034 Peseux
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-1618

HPT

**CREDIT
IMMOBILIER**
cautionné par la Confédération

CAMPAGNE D'AUTOMNE

Pour toute décision d'achat
avant le 31.12.1993
NOUS VOUS OFFRONS
vos 6 premiers mois d'habitation!*

*Coût du financement bancaire et charges de PPE.

SAINT-IMIER

Quartier ensoleillé, calme.
3½ pièces 83 m², balcon 10 m².
2½ pièces 68 m², balcon 10 m².
Exemple: 2½ pièces
Mensualités
dès **Fr. 532.-** + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

62, Grand-Rue - 2710 Tavannes
Tél. 032 91 25 45

HPT

**CREDIT
IMMOBILIER**
cautionné par la Confédération

CAMPAGNE D'AUTOMNE

Pour toute décision d'achat
avant le 31.12.1993
NOUS VOUS OFFRONS
vos 6 premiers mois d'habitation!*

*Coût du financement bancaire et charges de PPE.

LA CHAUX-DE-FONDS

Résidence LA DOMANIALE
Quartier tranquille, proximité
de grands parcs boisés,
près du centre-ville.
Grand 5½ pièces, 133 m².
Mensualités
dès **Fr. 1'785.-** + charges.

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Action

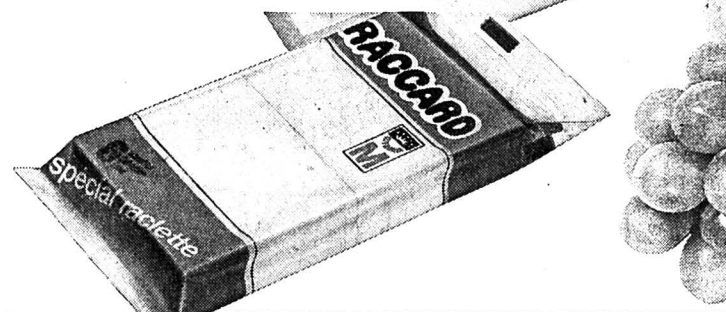
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 22.9 au 5.10

Fromage à raclette Raccard

en bloc, le kg **20.40**

en tranches (de France)
le kg **22.50**

16.-
18.-



Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 22.9 au 25.9

Raisin d'Italie «Uva Italia»
le kg **1.60**

le carton de 4 kg
6.-
(1 kg 1.50)

Action

LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Prunes naturel

500 g

2.-
(100g -40)



LA QUALITÉ EN ACTION

Action

du 22.9 au 28.9

Lasagne verdi al Forno
surgelées
(sans barquette)
480 g

4.20
3.30
(100 g -68,8)



Action

du 22.9 au 28.9

Tous les cafés en grains ou moulus
250 g **-.50** de moins
500 g **1.-** de moins
1 kg **2.-** de moins
Exemple: Espresso en grains
500 g

4.20
3.20
(100 g -64)



Action

MULTIPACK du 22.9 au 5.10

Tous les produits pour le bain
-.80 de moins par produit
Exemple: Iduna Tropic
800 ml
A partir de 2 produits

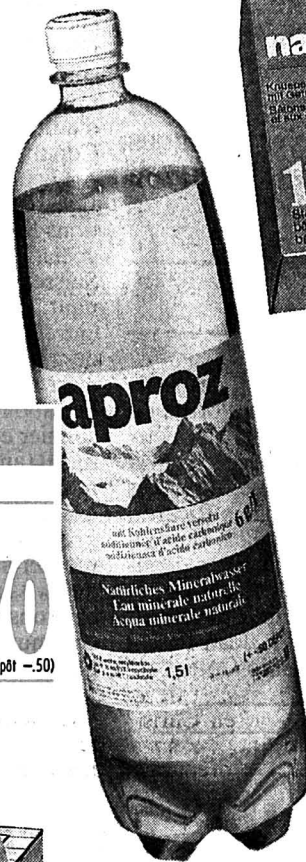
4.40
(100 ml -55)

Action

du 22.9 au 5.10

Eaux minérales Aven et Aproz
1 litre **-.15** de moins
1,5 litre **-.25** de moins
Exemple: Aproz nature PET
1,5 litre

-.95
-.70
(1 litre -46,7) (+ dépôt -50)



Action

du 22.9 au 5.10

Minil Color concentré
30-60°

2 kg **11.50**

500 g **3.50**

Minil liquide
20-60°
Flacon de 1,5 litre

5.80

Sachete de recharge
de 1 litre **3.50**

9.50
(1 kg 4.75)

3.-
(1 kg 6.-)

5.30
(1 litre 3.53,3)

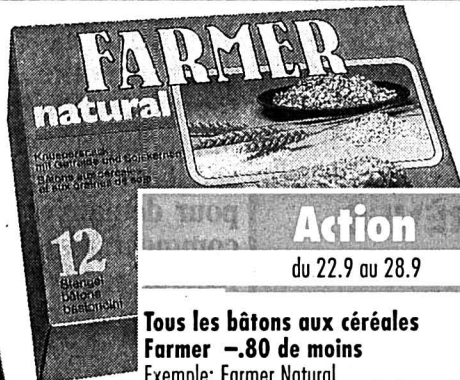
3.-

Action

du 22.9 au 28.9

Tous les bâtons aux céréales
Farmer **-.80** de moins
Exemple: Farmer Natural
200 g

3.40
2.60
(100 g 1.30)



Action

Action d'essai jusqu'au 28.9.

Papier hygiénique Tissues Soft confort
nouvelle qualité extra-douce
12 rouleaux de 200 feuilles **6.-** au lieu de 7.-
Papier hygiénique Tissues Soft Family
12 rouleaux de 200 feuilles **4.70** au lieu de 5.70
Papier hygiénique Tissues Soft color
12 rouleaux de 200 feuilles **5.70** au lieu de 6.70
Papier hygiénique Tissues Soft Recycling
12 rouleaux de 200 feuilles **4.60** au lieu de 5.60

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Escalopes de poulet panées surgelées
«Don Pollo»
Sachet de 1 kg

12.-

du 22.9 au 28.9

Crème pour le café UHT
50 cl en brique **2.30** au lieu de 2.90
(10 cl -46)
25 cl en brique **1.35** au lieu de 1.65
(10 cl -54)

Tous les beurres

100 g **-.25** de moins
200 g **-.50** de moins
Exemple: M-Floralp
200 g **2.65** au lieu de 3.15
(100 g 1.32,5)

Parmigiano Reggiano
(fromage italien à pâte dure)
le kg **17.-** au lieu de 21.-

Petites saucisses à manger
cruces «M-Snacky»
110 g **2.20** au lieu de 2.90
(100 g 2.-)

du 22.9 au 25.9

Bananes 1ère qualité
le kg **1.70**

Action

du 20.9 au 25.9

Râble de lièvre
environ 600 g

17.-
14.-
le kg

Action

du 20.9 au 25.9

Saucisse aux choux
environ 350 g

le kg **9.80**
8.30

Action

du 20.9 au 25.9

Saucisse au foie
environ 350 g

le kg **9.80**
8.30

Action

du 20.9 au 25.9

Tranche de boeuf
dans le rôti

le kg **31.-**
27.-

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Le Parlement somme le Conseil fédéral de définir sa politique européenne

Y a-t-il un pilote dans l'avion?

Malgré les réticences du Conseil fédéral, les deux Chambres auront un débat sur la politique européenne de la Suisse. Elles tiennent à savoir s'il y a un pilote aux commandes du coucou helvétique, si un plan de vol a été défini et, si oui, lequel. Une initiative populaire, déposée début septembre, réclame un nouveau vote sur l'EEE, alors que la Commission de Bruxelles a clairement délimité les contours d'éventuels accords bilatéraux avec la Suisse. Une double raison pour demander quelques commentaires au Conseil fédéral.

Genève
François NUSSBAUM

Le Bureau du Conseil des Etats a accepté d'inscrire à l'ordre du jour de mardi prochain deux interpellations urgentes sur la politique européenne, déposées par le radical zurichois Ricardo Jagmetti et le socialiste thurgovien Thomas Onken. Les députés aux Etats tiennent à entendre les deux conseillers fédéraux en charge du dossier, Jean-Pascal Delamuraz et Flavio Cotti.

Au nom de son «idée plus large» de l'Europe, Flavio Cotti répète depuis des mois que la Communauté prépare son élargissement à d'autres pays, tout en renforçant ses institutions, alors que les pays de l'Est frappent à sa porte. L'intégration de la Suisse peut donc attendre que la situation se précise. De son côté, Jean-Pascal Delamuraz semble n'attendre qu'un signe politique clair, en Suisse, pour relancer le débat de l'intégration.

Difficile, dans ces conditions, de définir une politique gouvernementale cohérente. Le Bureau du Conseil des Etats n'en estime pas moins que le Conseil fédéral doit dire clairement, aujourd'hui, s'il juge la voie bilatérale encore praticable, comment il répondra à l'initiative des jeunes sur l'EEE, et quand il pense pouvoir réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à la Communauté.

La Commission de Bruxelles vient de poser quelques conditions fondamentales à toute négociation bilatérale avec la Suisse: ce sera du donnant donnant. En particulier, rien ne sera entrepris si la libre circulation des ressortissants européens n'est pas garantie. Ce qui signifie: abolition des statuts de saisonnier et de frontalier, des permis B (annuels) et C (d'établissement). Tout Européen doit être traité comme un Suisse.

A partir de là, on peut commencer à discuter du libre accès de Swissair au ciel européen, des camions suisses au territoire communautaire, et de la participation suisse aux programmes



de recherche européens. Bruxelles vient d'ailleurs de réclamer un assouplissement de la limite des 28 tonnes pour les poids lourds européens: d'accord pour ceux qui transitent par la Suisse, mais pas pour ceux qui livrent à l'intérieur des frontières helvétiques. Accessoirement, il faudra ouvrir nos frontières aux produits agricoles européens. C'est la fermeté de ces exigences

qui motive la curiosité des conseillers aux Etats. Le Conseil fédéral est-il en mesure de les accepter? Ne vaut-il pas mieux rattrapper le train de l'EEE, même s'il ne doit plus concerner, à terme, que le Liechtenstein, l'Islande et la Suisse (les Autrichiens et les Scandinaves ayant rejoint la Communauté dans l'intervalle)? Ou alors prévoir une stratégie plus ambitieuse en direction de l'adhésion à la CE?

De son côté, le Conseil national a également reçu plusieurs interpellations du même type, dont le Bureau devait discuter l'urgence ce matin. Un débat analogue pourrait donc avoir lieu dans les deux Chambres.

L'objectif est clairement d'obliger le Conseil fédéral à sortir de son trou et à assumer la direction politique du pays.

F.N.

BRÈVES

Paris

Plan de lutte contre la drogue

Le gouvernement enfourche le cheval de bataille de la lutte contre la drogue: Edouard Balladur a présenté hier un plan interministériel prévoyant notamment l'amélioration du système sanitaire, le renforcement de l'injonction thérapeutique et la lutte contre le trafic sur la voie publique.

France

Décès de Fernand Ledoux

Le comédien Fernand Ledoux est décédé hier à l'âge de 96 ans, à Villerville (Calvados, ouest), où il s'était retiré depuis plusieurs années. Cet acteur complet joua au théâtre des auteurs aussi différents que Molière ou Pirandello et Claudel, et tourna au cinéma quelque 200 films.

Allemagne

6000 emplois supprimés

Ruhrkohle AG, première compagnie minière allemande, a annoncé lundi la fermeture totale d'un puits et la clôture partielle de deux autres en janvier, ce qui se traduira par la suppression de 6000 emplois supplémentaires. Ces 6000 emplois viendront s'ajouter au plan de 12.000 suppressions d'emplois prévues initialement pour 1993/94.

Italie

Bombe dans le train Palerme - Turin

La police italienne a découvert une bombe à bord du train Palerme - Turin lors d'une fouille effectuée dans la nuit de lundi à hier pendant l'arrêt à Rome, a-t-on appris de source policière. Cette découverte intervint 72 heures après l'explosion d'une bombe près de Catane en Sicile. Les enquêteurs sont convaincus qu'il s'agit d'un attentat d'intimidation de la part de la mafia.

Irakgate

Le Foreign Office impliqué

L'ancien secrétaire au Foreign Office, David Mellor, a reconnu hier qu'il avait autorisé des exportations illégales de machines-outils destinées à une usine d'armement irakienne, à la fin des années 80. Il avait autorisé ces exportations malgré l'embargo militaire de Londres contre Bagdad.

Transports Suisse-CE

Bruxelles revient sur les 40 tonnes

La Suisse devra se montrer souple sur les 40 tonnes si elle veut conclure un accord bilatéral en matière de transports avec la Communauté européenne (CE). L'exécutif des Douze estime en effet que la limite générale de 28 tonnes, acceptée par la CE pour l'accord de transit, n'est «a priori pas acceptable pour un accord plus large», a-t-on appris hier à Bruxelles.

La Commission européenne adoptera ce matin un projet de mandat de négociation Suisse-CE, qui sera présenté le 27 septembre aux ministres des transports des Douze. Ces derniers pourraient l'adopter fin novembre.

Ce projet de mandat comprend un volet aérien et un volet routier, a indiqué mardi une source communautaire.

La Commission soulignera dans ce document que la conclusion d'un accord sur les Transports est liée à celle d'un accord sur la libre circulation des personnes.

L'entrée en vigueur de tels accords sera subordonnée à l'en-

trée en vigueur de l'Espace économique européen (EEE).

RIEN DE SURPRENANT

La demande de Bruxelles d'assouplir la limite des 28 tonnes pour les camions en Suisse n'est pas surprenante, a estimé hier la Fédération routière suisse. «Elle était dans l'air», a déclaré son porte-parole. Le DFTCE, qui n'avait en fin d'après-midi reçu aucune annonce officielle de Bruxelles, s'est pour le moment refusé à prendre position. «Chaque partie posera des exigences extrêmes avant le début des négociations bilatérales», a déclaré Jakob Schälchli, secrétaire général de la Fédération routière suisse: «Nous voulons le moins possible, la Communauté européenne (CE) le plus possible». Le problème est qu'on ne parle plus seulement de trafic de transit, regrette-t-il. Des centres industriels comme Zurich, Olten et Berne sont en premier lieu visés, et non plus seulement la traversée des Alpes.

La question se pose encore, ajoute M. Schälchli, de savoir si la demande adressée à la Suisse ne concerne que les camions étrangers ou également les ca-

mions suisses, en provenance ou à destination de l'étranger.

ADOLF OGI ATTEND

Même prudence au Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE): «Nous attendons l'annonce officielle», a expliqué Claude Clément, porte-parole du département. Au début du mois de juillet, le président de la Confédération Adolf Ogi avait déclaré que la limite des 28 tonnes dans l'accord de transit ne serait pas remise en question. «La CE tente froidement de profiter de notre faiblesse en politique extérieure depuis le non à l'Espace économique européen (EEE)», juge quant à lui Hans Kaspar Schiesser, responsable de la politique des transports à l'Association transports et environnement (ATE). Selon lui, la Communauté va essayer de faire revenir Adolf Ogi sur sa «relativement bonne» position. Si elle exige un accès illimité pour les 40 tonnes sur le Plateau ainsi qu'une extension de l'accord de transit, le prix d'un accord bilatéral sur les transports sera trop élevé, estime M. Schiesser. (ats)

GATT: les Douze s'entendent

Sursis pour la France

«L'atmosphère d'OK Corral a disparu» au sein de la CEE: Sir Leon Brittan, le commissaire européen au commerce, a résumé par cette formule le compromis élaboré par les Douze sur le volet agricole du GATT, après une discussion marathon de plus de douze heures à Bruxelles dans la nuit de lundi à hier.

«Tout n'est pas réglé pour autant», a fait remarquer quelques heures plus tard à Paris Edouard Balladur, tout en se félicitant de l'accord intervenu. «Nous avons obtenu ce que nous voulions», a surenchéri son ministre des Affaires étrangères Alain Juppé.

Les Douze sont surtout satisfaits d'avoir évité le pire. Au-delà de ce volet agricole du GATT - et le fameux préaccord de Blair House - c'était une nouvelle fois la cohésion des Européens qui était menacée dans ce conseil «jumbo» des ministres des Affaires étrangères, de l'agriculture et du commerce extérieur.

La France voulait une renégociation de ce préaccord, signé entre la Commission et les Américains en novembre 1992, et qui limite de 21% sur six ans les exportations agricoles européennes subventionnées. La plupart des autres pays européens - Angleterre et Allemagne en tête - ne voulaient pas entendre parler d'une telle renégociation.

Tout dépend donc de la réponse que les Américains lui donneront et qu'il rapportera à la prochaine réunion des Douze, le 4 octobre à Luxembourg. Si Leon Brittan revient de Washington les mains vides, a estimé Alain Juppé, «alors nous aurons reculé pour mieux sauter et, bien

entendu, la France fera usage de son droit» de veto.

Un tel blocage du volet agricole mettrait bien sûr en danger l'ensemble de l'accord global du GATT qui doit être conclu à Genève entre 116 pays sur le commerce mondial. (ap)

C'est non!

Les Etats-Unis ont opposé hier une fin de non-recevoir à la demande de la CE de rediscuter le pré-accord de Blair House sur la libéralisation du commerce agricole. Dans un communiqué, le représentant américain pour le Commerce, Mickey Kantor, a rejeté toute idée de «ouvrir directement ou indirectement» ce pré-accord ni d'en modifier les termes. (ats)

PUBLICITÉ



TELEVISION SUISSE ROMANDE

DÉPARTEMENT DIVERTISSEMENT

Nous cherchons des candidat(e)s pour nos prochaines émissions

«OH! LES FILLES»

Vous êtes fille ou garçon célibataire Vous avez entre 20 et 60 ans, alors

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS ET FAIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Appelez notre répondeur:

(022) 708 91 06, ou écrivez-nous à

TSR-«OH! LES FILLES» RTSR

Case postale 234 1211 Genève 8

18-11834

PARTI PRIS

Excès de vitesse

Bruxelles remet les gaz sur la question des quarante tonnes. Mais elle le fait imprudemment. Le calcul des Douze est simple: l'accord sur le transit ne porte que sur la traversée des Alpes. En conséquence, si la Suisse veut obtenir pour ses camions et ses avions le droit de cabotage en Europe, elle devra lever le pied en ce qui concerne l'interdiction de circulation pour les 40 tonnes communautaires sur le sol national.

Ce faisant, Bruxelles brûle toutefois un stop en oubliant inopportunistement les Nouvelles transversales alpines ferroviaires (NLFA).

Car l'affaire se joue donnant donnant: si la Suisse accepte d'investir plus de 20 milliards de francs pour les NLFA, c'est pour que les 40 tonnes européens ne circulent pas dans ses vertes vallées. Dès lors, Adolf Ogi roule sur du velours: si la CE veut faire circuler ses poids lourds en Suisse, il faudra qu'elle paie sa part des NLFA.

Jusqu'à ce que Bruxelles s'engage sur cette voie, Adolf Ogi peut rester branché sur pilote automatique: aucun virage sérieux n'est à redouter.

Benoît COUCHEPIN

PRIX ÉCONOMIQUES

5 centimes moins cher par litre!



Sans plomb 95 litre 1.07 *au lieu de 1.12*

Super litre 1.17 *au lieu de 1.22*



2-2200

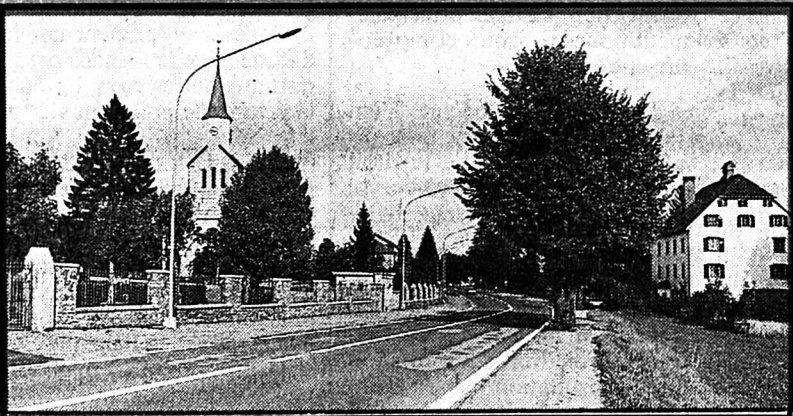
HYPERMARCHÉ JUMBO LA CHAUX-DE-FONDS

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

LES EPLATURES



AGENCEMENT salles de bain - armoires
une exceptionnelle exposition
de 18 cuisines

Apportez votre plan
village des artisans - bd des Eplatures 46f
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 63 53

132-120814



tapis d'Orient
milieux laine
moquettes
lins
literies - rideaux

ducommun sa

Boulevard des Eplatures 21
2300 La Chaux-de-Fonds 132-12058

LA VILLE NEUVE

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: d'un modernisme fonctionnel, un mot de 6 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 10

E	E	R	E	S	S	E	R	P	R	E	M	R	O	N
J	T	N	E	M	U	J	R	E	E	E	E	E	D	E
E	U	N	E	M	C	E	N	E	T	D	M	L	S	A
U	V	P	A	I	O	E	P	H	I	E	E	L	G	N
D	E	R	V	L	M	R	H	A	U	T	N	E	A	T
I	G	E	R	E	P	R	A	C	S	E	N	R	I	P
E	T	N	R	I	I	L	C	E	N	T	R	E	A	E
E	L	O	E	V	L	A	R	Q	E	A	E	U	U	C
R	L	M	U	E	E	L	U	R	T	G	R	Q	N	J
C	I	L	R	M	R	I	I	R	R	E	N	A	U	E
R	V	G	E	U	L	N	L	A	E	O	N	M	Q	E
E	I	G	O	L	E	O	T	M	J	T	E	U	U	C
E	D	T	E	L	O	T	N	A	V	L	O	S	E	A
R	E	N	U	A	E	T	A	G	L	A	N	E	R	J
D	R	A	I	R	C	E	E	E	E	T	E	R	P	A

- | | | | |
|--|---|--|---|
| A Agent
Aider
Allergie
Allumé
Alvéole
Amuser
Apreté
Arôme
C Carnet
Centre
Civet
Compiler
Créer
Criard | D Détour
E Ensuite
Entériné
Entière
Escarpe
Etoile
Etuve
G Gâteau
Glaner
Gratter
H Huer
J Jacée
Jaillir
Jeudi | Jeunet
Jonque
Jumelle
Jument
L Lièvre
Linotte
Livide
M Marge
Mener
Menue
N Néant
Norme
Nuque
O Oter | P Palmer
Pastèque
Plante
Prénom
Presser
Q Querelle
Quille
R Ramage
Ranche
Reste
Rigole
S Solvant
V Vulve |
|--|---|--|---|

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER



GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer au Locle

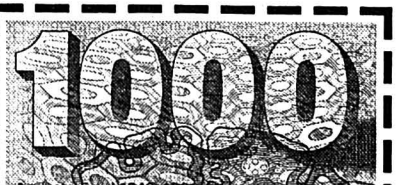
- STUDIOS
Fr. 405.- c.c.
- Plusieurs 2 PIÈCES
de Fr. 450.- à Fr. 704.-
- GRAND 5 PIÈCES
Rénovation et loyer à discuter

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds



**DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ
DES VIES**

FINANCE



Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue
L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 /
13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

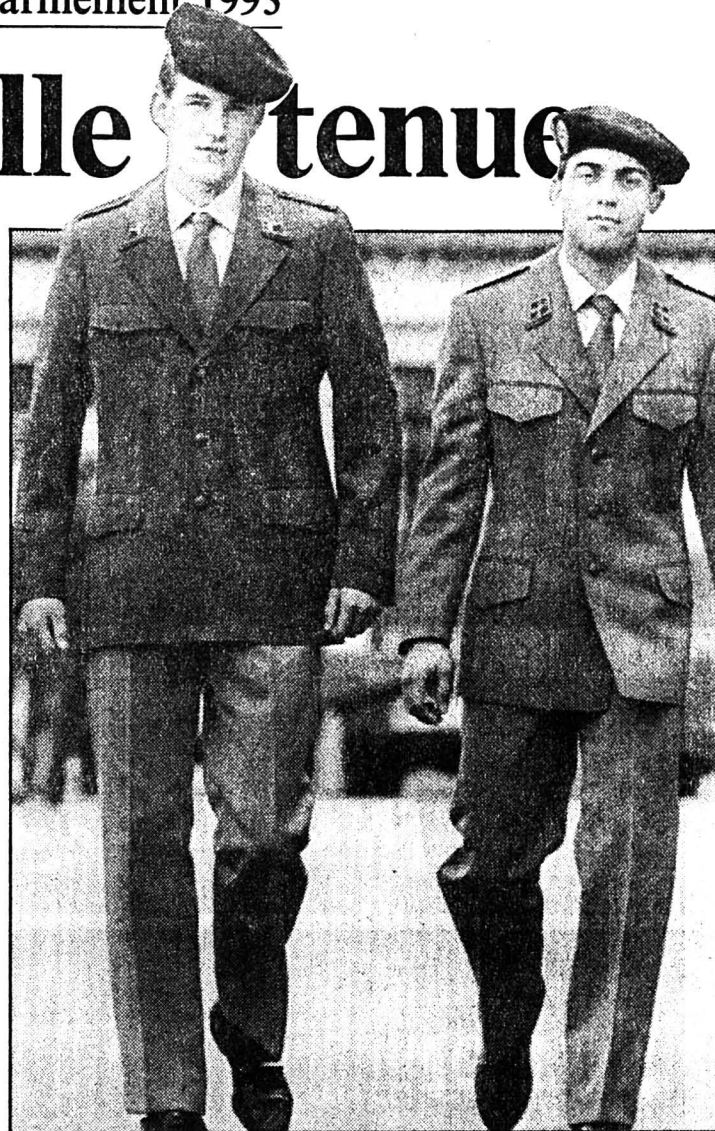
Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5% maximum par année inclus
assurance solde de dette, frais administratifs et commissions

D/Im/38/MI

Le National approuve le programme d'armement 1993

Sortie en belle tenue



La nouvelle tenue de sortie

Le programme d'armement a passé la rampe du National sans problème.

puisse enfilier pour sortir une tenue adéquate, comme on passe son «pantalon du dimanche», selon l'expression de l'UDC.

Quant à la part des commandes militaires qui revient à la Suisse romande, le chef du DMF l'estime encore trop faible. Mais toutes les régions du pays ne sont pas à même de fournir les produits techniques très sophistiqués dont a

besoin le DMF, a ajouté le conseiller fédéral.

Le programme d'armement 1993 passe maintenant au Conseil des Etats. Quant au programme de construction des ouvrages militaires, il a été adopté par 110 voix contre quatre. Ce crédit porte sur 65,5 millions de francs et est ainsi le plus bas jamais voté depuis la Deuxième Guerre mondiale. (ap)

22 septembre 1942 - A Steinen, dans le canton de Schwyz, deux fonctionnaires du Département fédéral de l'économie publique accompagnés de deux fonctionnaires cantonaux, ont été conspués et frappés par une dizaine de personnes alors qu'ils voulaient dresser l'inventaire des denrées alimentaires et fourragères entreposées dans une minoterie d'un habitant de la commune. Le gouvernement cantonal demande au Conseil fédéral de placer des troupes de relève dans la région.

BRÈVES

Emplois liés à l'armée
Reconversion limitée

La reconversion des emplois liés à l'armée ne sortira pas des limites fixées par le Conseil fédéral. Le Conseil national a rejeté hier par 81 voix contre 41 une motion du groupe socialiste demandant un soutien à la transformation de l'industrie de l'armement en une production civile, sociale et écologique.

Travail de nuit féminin
Catholiques opposés

La Ligue suisse des femmes catholiques (SKF) est opposée au travail de nuit. Dans une prise de position publiée mardi à l'occasion de la révision partielle de la législation du travail, la SKF ajoute que le travail nocturne ne devrait être autorisé que si ce travail est une absolue nécessité pour le mieux-être de la société.

Assurance-vie
Libéralisation

Le tarif de l'assurance individuelle sur le marché des assurances-vie sera libéré dès le 1er octobre, soit quatorze mois plus tôt que prévu. Le comité de l'Union suisse des assureurs privés (UPAV) a pris cette décision lundi. Il précise, hier dans un communiqué, qu'il va ainsi «plus loin» que les recommandations de la Commission des cartels présentées vendredi dernier.

Pots-de-vin en Italie
Arrestation à Lausanne

L'ancien haut fonctionnaire italien Duilio Poggiolini, soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin en Italie, a été arrêté à Lausanne grâce à un «tuyau» donné par le juge d'instruction milanais Antonio Di Pietro. C'est ce qu'a confirmé hier le porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), Viktor Schlumpf. Une demande d'extradition des autorités italiennes n'était pas encore parvenue à Berne hier.

Saint-Gall
Arsenal illégal

La police saint-galloise a découvert un véritable arsenal la semaine dernière chez un particulier. Plusieurs tonnes de munitions et d'armes de toutes sortes, allant du pistolet à l'arme semi-automatique et aux fusils à répétition, ont été saisies lors d'une perquisition, ont indiqué hier les autorités judiciaires du district.

Le programme d'armement pour 1993 a passé comme une lettre à la poste, hier à Genève, devant le Conseil national qui l'a approuvé par 127 voix contre 16. Ce programme porte sur un crédit d'engagement de 1,947 milliard de francs et vise surtout à augmenter la mobilité de la troupe par l'acquisition de chars pour les grenadiers, de véhicules d'exploration et de voitures tout terrain. Le programme d'armement 1993 a aussi pour but d'améliorer l'instruction par l'achat de simulateurs.

545 millions seront consacrés au renouvellement de l'équipement général du soldat dont 286 millions pour l'achat de la seconde tranche des tenues et paquetages de combat et 114 millions pour l'acquisition de 180.000 nouvelles tenues de sortie. L'infanterie bénéficiera de 407 millions dont 305 millions pour 205 chars de grenadiers et 24 millions pour 3500 simulateurs destinés à instruire la troupe au combat au fusil d'assaut. Les troupes mécanisées et légères profiteront de 105 millions pour l'acquisition de 154 véhicules d'exploration. Le Conseil national a aussi donné son aval à l'acquisition, au profit des troupes d'artillerie, de 16 canons de for-

teresse de type Bison de calibre 155 millimètres pour un montant de 189 millions. Une somme de 288 millions permettra d'acheter 2000 voitures militaires de livraison du type Duro développées par l'entreprise suisse Bucher-Guyer. Enfin, 79 millions seront affectés à l'achat d'appareils électroniques d'identification ami-ennemi pour les missiles de DCA Stinger. Les troupes d'aviation recevront en plus quatre avions-cible PC-9 pour 33 millions tandis que 85 millions iront à des simulateurs de tir pour la DCA.

Trois représentants du peuple ont proposé en vain lors des débats de couper dans les crédits destinés au programme d'achat suisse d'armement pour 1993. Pia Hollenstein (PES/SG) voulait que l'on renonce aux 24 millions destinés à l'acquisition des simulateurs pour l'instruction au combat avec le fusil d'assaut 1990. Elle s'inquiétait de l'aspect ludique qui entoure l'usage de ces simulateurs qui n'en prennent pas moins pour cible des êtres humains. Ces simulateurs sont utiles même si l'on tire sur des gens, a rétorqué Kaspar Villiger. Non pas ludiques mais sérieux, les exercices au simulateur n'ont pas d'effets désinhibiteurs, selon le chef du DMF.

Ueli Maurer (UDC/ZH), lui, ne trouvait pas judicieux d'équiper le soldat suisse d'une nouvelle tenue de sortie et proposait de renoncer aux 114 millions prévus à cet effet. Après avoir entendu le patron du DMF Kaspar Villiger affirmer que le militaire suisse ne méritait pas de «mariner» lors de sorties en soirée dans sa tenue de combat sentant mauvais la sueur, le National, par 88 voix contre 36, a trouvé normal que le soldat

Conseil des Etats

Libéraliser
l'agriculture

Le Conseil des Etats a approuvé hier trois motions de Christine Beerli (PRD/BE) visant à déréglementer l'agriculture. Au nom du Conseil fédéral, Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département de l'économie publique, était prêt à les accepter. Mais il n'a pas pu s'engager pour un calendrier précis. La réduction des subventions pour l'exportation de fromage permettrait notamment d'économiser 400 millions de francs.

La première motion vise à protéger les labels de qualité des produits agricoles suisses. Le Conseil fédéral est invité à élaborer un manuel visant à garantir cette protection contre la concurrence étrangère, afin de maintenir le revenu agricole.

La seconde motion demande l'abrogation des prescriptions qui régissent le secteur des matières auxiliaires de l'agriculture qui font monter les prix, et de réexaminer les prescriptions qui régissent l'homologation des machines agricoles.

ÉCONOMIES

Comme il faut aussi agir en aval de la production, la troisième motion de Mme Beerli demande que l'on démantèle systématiquement les réglementations et les subventions qui touchent le secteur de la transformation des produits agricoles, surtout dans le domaine du lait. Les subventions pour l'exportation de fromage devraient être abolies jusqu'en 1998, et l'argent ainsi économisé permettrait d'abaisser le prix du lait au niveau de la CE sans hypothéquer le revenu agricole, selon Mme Beerli. (ats)

Pilatus PC-7

Feu vert pour
Pretoria

L'exportation vers l'Afrique du Sud de 60 avions école de type Pilatus PC-7 se concrétise: hier à Genève, le Conseil national a donné son aval à l'autorisation d'exporter délivrée à Pilatus par le Conseil fédéral. La Chambre du peuple a, par ailleurs, rejeté deux motions demandant l'une que l'exportation de PC-7 soit soumise à autorisation préalable dans le cadre de la loi sur l'exportation de matériel de guerre et l'autre que l'on interdise purement et simplement la vente de ces appareils à l'Afrique du Sud.

Les Genevois Jean Spielmann (PdT) et Jean Ziegler (PS) ont plaidé en vain, hier, en faveur d'une interdiction d'exporter les PC-7 vers des régions en conflit. En défendant leur motion, ils ont tenté de relancer le débat au niveau parlementaire, mais pratiquement personne n'a daigné revenir sur le sujet. Et comme on pouvait s'y attendre, le Conseil fédéral n'a pas varié d'un iota dans sa position ainsi que l'a rappelé Kaspar Villiger, patron du DMF. Celui-ci a toutefois été très clair vis-à-vis des responsables de Pilatus qui n'ont pas toujours dit la vérité, ni présenté assez clairement la problématique de l'exportation des PC-7 dans des régions en conflit.

Kaspar Villiger voit cependant une double sécurité pour ce qui touche à l'exportation de 60 PC-7 vers l'Afrique du Sud. D'abord, l'installation d'armes après coup sur ces avions s'avérerait plus chère que l'achat de nouveaux avions. Ensuite, le ministre sud-africain de la Défense a donné l'assurance que ces appareils ne seraient utilisés que pour l'entraînement. (ap)

Statut des travailleurs

Droit à l'information!

Une nouvelle loi doit garantir aux travailleurs un droit minimal de participation dans les entreprises, mais celui-ci sera limité à l'information et à la consultation dans certains domaines. C'est dans ce sens que le Conseil des Etats a adopté hier par 20 voix contre six la loi sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises.

Cette loi, qui fait partie de Swisslex, pose les règles d'un dialogue entre partenaires sociaux, a expliqué Paul Gemperli (PDC/SG) au nom de la commission. La Suisse reprend ainsi une norme européenne minimale et cette loi contribue à la revitalisation de l'économie par une coopération renforcée entre

partenaires sociaux. Plusieurs sénateurs, dont Hubert Reymond (Lib/VD), s'y sont toutefois opposés, estimant que les nouvelles dispositions représentaient une charge principalement pour les petites et moyennes entreprises.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a pour sa part insisté pour que le droit suisse ne s'éloigne pas trop du droit européen en la matière.

La loi n'introduit pas de droit de participation pour les travailleurs dans les décisions de l'entreprise, mais leur assure uniquement un droit d'information et de consultation lors de licenciements collectifs ainsi qu'en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. (ap)

Taux hypothécaires

Tendance à la baisse

Les taux hypothécaires pointent à nouveau à la baisse. Après que l'Union de Banques Suisses et la Banque Cantonale de Lucerne ont ramené le taux de leurs hypothèques à taux fixe à 5¼%, la Société de Banque Suisse a suivi le mouvement hier. Pour sa part, la Banque Cantonale de Bâle-Ville a annoncé qu'elle abaissait à 5¼% ses hypothèques à taux variable.

Ce sont les Caisses Raiffeisen qui sont à la pointe du mouvement. Elles ont ramené leur taux sur les hypothèques à taux fixe de 2 à 5 ans à 5¼% il y a deux semaines, suivies par l'UBS et la Banque Cantonale de Lucerne.

La SBS a fait le pas hier, réduisant également d'un quart de point à 5¼% le taux de ses hypothèques fixe de 3 à 5 ans. La Banque Populaire Suisse pratique désormais la même politique d'information que le Crédit suisse en matière de taux hypothécaires. Elle ne publie plus de taux généraux. Un porte-parole a précisé qu'aucune décision de baisse n'est encore tombée. On examine la situation du marché.

A la Banque Migros, le taux des hypothèques fixe est actuellement de 5½%. Selon le directeur central Erich Hort, un taux plus faible ne permettrait pas d'assurer le refinancement en l'état actuel des choses. (ats)

Conseil des Etats

Au chevet
des chômeurs

Le Conseil des Etats a transmis hier, contre l'avis du Conseil fédéral, une motion d'Edouard Delalay (PDC/VS) demandant que, lors de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, le Conseil fédéral propose des mesures favorisant la création d'emplois. Il a en revanche transmis sous forme de postulat deux motions concernant aussi la lutte contre le chômage.

Il s'agirait notamment, pour M. Delalay, d'autoriser les entreprises qui créent des emplois à constituer des réserves comptables non soumises à l'impôt. Un effet de relance pourrait être obtenu par l'affectation de ces réserves à l'amortissement de nouveaux investissements.

Idée intéressante, a dit Jean-Pascal Delamuraz, mais la base constitutionnelle fait défaut. La motion devrait donc être transformée en postulat. Ce que le député valaisan a refusé, sur quoi sa motion a passé par 15 voix contre 7. Le conseil a accepté sans opposition, sous forme de postulat moins contraignant, une motion de Monika Weber (AdI/ZH) demandant que, lors de la révision de la loi, on supprime le plafonnement du salaire pour les cotisations. Enfin, il a admis sous forme de postulat une motion de Kurt Schüle (PRD/SH) demandant que l'obligation de timbrer soit remplacée par des entretiens en vue d'un placement. (ats)

L'inquiétude sondée

L'air avant
l'emploi

Les populations de douze grands pays d'Europe de l'Ouest sont préoccupées en premier lieu par le chômage. Selon un sondage publié hier par l'International Research Institute (IRIS), la guerre, le sida et la protection de l'environnement se partagent la deuxième place.

Plus de 13.500 personnes ont été interrogées dans douze pays européens. Il leur était demandé quelle était, à leur avis, le danger qui menaçait le plus l'Europe. Les résultats ont démontré que les Suisses se faisaient une idée différente de la menace par rapport aux autres pays. En Suisse, la peur de la pollution arrive en tête avec 34%. La Norvège (36%) et la Finlande (35%) expriment les mêmes craintes. Par contre, l'environnement n'est pas la préoccupation principale des Français (12%). La crainte du chômage vient en deuxième position en Suisse (24%). L'Espagne (37%), la Belgique (36%) et la France (33%) manifestent plus d'inquiétude. (ats)

PUBLICITÉ

Pourquoi
la montagne
dit OUI à la TVA

La brochure gratuite du SAB contient des informations sur les conséquences de la TVA pour le tourisme, la construction, l'agriculture et les caisses fédérales. Vous pouvez la commander dès aujourd'hui auprès du Groupement suisse pour les régions de montagne: SAB, Laurstr. 10, 5200 Brugg. Tél. 056 42 30 12 - Fax 056 41 36 42

Nom/Prénom

Rue

NPA/Localité

ENSEIGNEMENT

EN SUISSE ROMANDE, APRÈS LE SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT DE GENÈVE, LAUSANNE, MONTREUX, FRIBOURG ET NEUCHÂTEL... MAINTENANT AUSSI À LA CHAUX-DE-FONDS



WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH

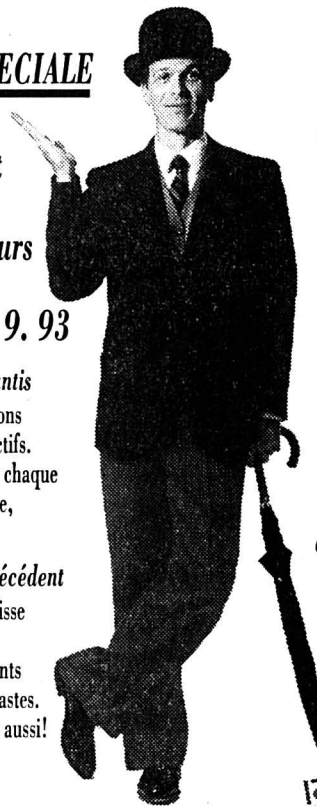
Pour votre succès: l'anglais plus efficace et plus agréable!

ACTION SPECIALE

1 mois de cours gratuit pour inscriptions au cours standard avant le 30. 9. 93

Des résultats garantis
Nous vous garantissons d'atteindre vos objectifs. Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

Un succès sans précédent
Déjà 16 écoles en Suisse et bientôt plus. Des milliers d'étudiants satisfaits et enthousiastes. Rejoignez-nous vous aussi!



Des horaires libres
De 9 à 20 h. 30, vous choisissez votre horaire. Les cours peuvent débuter chaque jour à votre niveau exact.

Une pédagogie unique
Une des plus performantes, des plus innovatrices et des plus agréables jamais conçue pour des adultes.

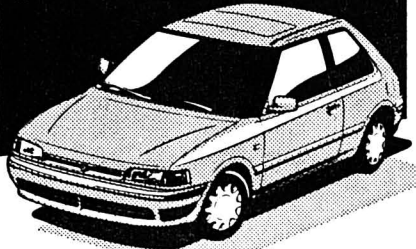
Préparation gratuite au First Certificate of Cambridge
Cette préparation spécifique, d'une valeur de Fr. 350.- est gratuite pour tous les inscrits au cours complet.

L'anglais plus efficace et plus agréable: Appelez vite!

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT ☎ 039 23 55 30
NEUCHÂTEL: HALLES 11 ☎ 038 25 16 64

AUTOS - MOTOS - VELOS

La nouvelle Mazda 323 Ultra.
Ultra-équipée pour Fr. 20 700.-



Intérieur exclusif, toit ouvrant électrique, verrouillage central, direction assistée, renforts de protection dans les portières, radio-cassette stéréo à 4 haut-parleurs. Moteur 1.3i, 16 soupapes, 75 ch. Venez juger sur pièce. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

Garage de l'Avenir
rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds
tél. 039/23 10 77

Rouler de l'avant. MAZDA

GARAGES
DIRECTEMENT DE NOTRE USINE A AVENCHES

PRIX INTERESSANT
MULTI-FONCTIONNEL
PREMIERE QUALITE

220 108048

Demandez notre documentation!
021 634 99 11
BTR Prébéton SA
Bois-Genoud, Crissier

A louer centre ville
3 PIÈCES
Fr. 890.-
charges comprises
☎ 045/74 27 44
3-511367

A louer à Saint-Imier
MAGASIN
tout de suite ou à convenir
☎ 061/302 22 25
3-511367

VALAIS
entre Nax et Vercorin, en chalet 5-6 pers, 535 fr. semaine (Noël 2 semaines).
Tél. 021 312 23 43
Logement City
300 logements vacances!
18-1404/4x4

VERBIER - A vendre au ch. de Ransou (2 min du centre et de Médran)

4 1/2 pièces
avec jardin privé, 120 m², très luxueux.
Tél. 026 31 60 60.
36-501016

Offres spéciales: duvets nordiques 160x210 cm, plumes duvetesuses neuves d'oies blanches à 99 fr. ou 200x210 cm à 159 fr. ou 240x240 cm à 269 fr.

Envoi rapide jusqu'à épuisement du stock. Duvet Shop SA, 8, Frontenex 1207 Genève. Tél. 022 786 36 66 Fax 786 32 40.
18-3784/4x4

CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discretion assurée
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville
6-1975

Tout de suite

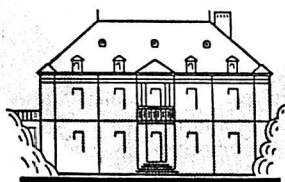
Recherchons
MAÇONS CFC
MAÇONS B
A. Martinez attend votre appel.
ADIA
☎ 039/23 63 83
31, av. L-Robert La Chaux-de-Fonds

L'art au poignet:
Les 881 modèles
Swatch au complet,
réunis en une seule exposition.

Un rendez-vous au coeur du temps, à ne pas manquer!

14.08. - 17.10.93

de 10.00 à 17.00 non-stop
(Lundi sur rendez-vous)



Musée d'Horlogerie
Château des Monts
CH-2400 Le Locle

44-9300

SWATCH JEWELRY

DIVERS

ECOLE Athenaeum D'ARCHITECTURE
Une formation complète par un collège de professeurs expérimentés et praticiens

- ARCHITECTURE
- ARCHITECTURE D'INTERIEUR
- ARCHITECTURE PAYSAGERE
- PREPARATION AU REG. A ET B

Jumelage avec l'Université de l'Etat du MARYLAND USA
Membre de l'Association internationale des Architectes d'interieur

DÈS OCTOBRE: COURS DU SOIR EN ARCHITECTURE D'INTERIEUR
Début des cours: 4 octobre
Nouvelle direction: Alain CAMENZIND
16, av. E-Rambert, Lausanne
Tél. 021 728 83 57 - Fax 021 729 74 20

Publicité intensive, Publicité par annonces

Vos vacances au soleil

Sainte-Marie-la-Mer en Roussillon/ France

Un choix d'appartements sur la plage et des maisonnettes avec jardin, à 5 minutes de la mer.

Piscine privée, grand confort, finitions soignées.

Dès 75 000 fr.

Josette Favre, 1324 Premier
Tél. 024 53 18 55

22-529353/4x4

Un bon choix: L'OURS AUX BOIS

Pour réserver: 039/61 14 45
14-8154

MUSIQUE

Cours privés

Enfants et adultes
Piano, solfège, flûte, clarinette, saxophone

☎ 039/28 12 42
132-510627

DIVERS

WALLIS
Bürchen 1600 m. ü. M.
Sommer- und Wintersportort
Einmalige Gelegenheit!
Liquidation
Zu verkaufen
3-Zimmerwohnung
Kaufpreis: Fr. 229 000.-
Ruhige Süd-Westlage
Wir bauen und verkaufen auch schlüsselfertige Ferienhäuser.

Gratisinformationen:
Adolf Kenzelmann, Englisch-Gruss-Str. 17
3902 Brig-Glis
Tel. 028/23 33 33 Fax 028/24 37 69

Ford Escort XR3i ABS

1989
Fr. 10 400.-
☎ 039/41 15 55
132-12361

Feu: 118

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	352,50	355,50
Lingot	15.800.-	16.050.-
Vreneli 20.-	92.-	102.-
Napoléon	91,50	96,50
Souver new	116,50	120,50
Souver old	115,50	119,50
Argent		
\$ Once	4,05	4,20
Lingot/kg	179.-	194.-
Platine		
Kilo	16.135.-	16.385.-
CONVENTION OR		
Plage or	16.200.-	
Achat	15.800.-	
Base argent	230.-	
INDICES		
	20/9/93	21/9/93
Swiss Index	1533,87	1540,20
SMI	2418,40	2431,10
Dow Jones	3575,80	3537,00
DAX	1912,84	1925,85
CAC 40	2107,36	2099,83
Nikkei	20266,00	20466,60

HORS BOURSE

	20/9/93	21/9/93
Calida	1000.-	1000.-
Ciment Portland	580.-	575.-
Kuoni	26500.-	26500.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	154.-	159.-
Alusuisse p	510.-	531.-
Ascom hold. p	1035.-	1055.-
Baer hold. p	1340.-	1350.-
Bâloise hold. n	2310.-	2310.-
BBC IA	890.-	888.-
B. C. C.	870.-	870.-
Bobst p	2630.-	1340.-
BPS	-	-
Bührlé n	109.-	108.-
C. F. N.	790.-	790.-
Ciba p	716.-	720.-
Ciba n	674.-	680.-
Ciba bp	671.-	676.-
Cortailod n	4600.-	4600.-
CS hold p	2820.-	2895.-
CS hold n	539.-	549.-
Elektrowatt	2805.-	2900.-
EMS-Chemie p	3290.-	3315.-
Georg Fischer p	896.-	875.-
Forbo p	2110.-	2095.-
Galenica bp	400.-	405.-
Holderbank p	730.-	750.-
Jelmoli	730.-	820.-
Landis n	605.-	610.-
Logitech n	176.-	178.-
Merkur hold. p	288.-	290.-
Møven p	380.-	380.-
Nestlé p	-	-
Nestlé n	1057.-	1069.-
Nestlé bp	-	-
Neuchât. n	718.-	718.-
Reassur p	3370.-	3400.-
Reassur n	3330.-	3380.-
Roche p	8650.-	8780.-
Roche bj	5005.-	5085.-
Sandoz p	3350.-	3405.-
Sandoz n	3160.-	3220.-
Sandoz bp	3120.-	3170.-
SBS p	452.-	463.-
SBS n	211.-	218.-
SBS bp	-	-
Schindler p	5600.-	5700.-
SGS bj	150.-	150.-

Sibra n	196.-	191.-
SMH 100	21750	236.-
Sulzer n	714.-	720.-
Swissair p	-	-
Swissair n	720.-	737.-
UBS p	1158.-	1198.-
UBS n	258.-	264,50
W'thur p	695.-	703.-
W'thur n	627.-	638.-
Zurich p	1178.-	1227.-
Zurich n	1178.-	1225.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	20/9/93	21/9/93
Abbott Labor	36,75	36.-
Aetna LF	81,75	82,50
Alcan alu	27,25	25,75
Amax	32,75	32,50
Am Cyanamid	73,75	76,50
Amoco	79,25	77,50
ATL Richf	159,50	156.-
ATT	83,25	82,75
Baker Hu	33,50	31,25
Baxter	28,50	28,50
Boeing	55,75	56.-
Caterpillar	112.-	110,50
Citicorp	49,75	50.-
Coca Cola	61.-	60.-
Du Pont	68,25	67,75
Eastm Kodak	86,50	83,50
Exxon	92.-	90,50
Gen Elec.	137,50	136,50
Gen Motors	65,75	63,75
Halliburton	52.-	48,50
Homestake	23,50	23,75
Honeywell	50,25	50,50
Inco Ltd	27,75	25,75
IBM	61,50	59,75
Litton	84,50	84,50
MMM	153.-	149,50
Mobil corp	107,50	105,50
Pacific Gas & El	49,25	50,25
Pepsico	58.-	56,25
Pfizer	85,25	83.-
Phil Morris	68,50	65,25
Philips pet	45.-	44.-
Proct Gamb.	68,25	66.-
Rockwell	49,25	50,25
Sara Lee	35,50	34,75
Schlumberger	90,50	86,50
Sears Roeb	81.-	80,25
Texas	91,75	91,75
Unisys	15,75	16,25
Warner Lamb.	93.-	92,75
Waste Manag.	44.-	43,25
Woolworth	35,75	35,25
Anglo AM	40.-	40.-
Amgold	88.-	90,25
De Beers p	23,50	24.-
ABN Amro Hold.	49,75	48,50
Aegon NV	68,50	67,50
Akzo	133.-	133.-
Philips	27.-	27,50
Royal Dutch	139,50	137,50
Unilever NV	152.-	154,50
Allianz Hold n	2165.-	2220.-
Basf AG	219.-	225.-
Bayer AG	260.-	265.-
BMW	478.-	482.-
Commerzbank	265,50	272.-
Daimler Benz	627.-	670.-
Degussa	307.-	312.-
Deutsche Bank	673.-	687.-
Dresdner Bank	355.-	363.-
Hoechst	231.-	240.-
Mannesmann	271,50	281.-
Baxter	621.-	668.-
RWE	377.-	382.-
Schering	819.-	857.-
Siemens	572.-	578.-
Thyssen AG	175,50	181.-
VEBA	358.-	369.-
VW	309.-	316.-
Fujitsu Ltd	10,50	10,50
Honda Motor	19,25	19,25
Nec corp	13.-	12,50
Sanyo electr.	5,60	5,80
Sharp corp	19.-	18,75
Sony	59.-	58,25
Qualtrax	98,75	99,75
Norsk Hyd n	37.-	37,75

	20/9/93	21/9/93
B.A.T.	4,69	4,65
British Petrol.	2,98	2,97
British Telecom	-	-
Cadbury	4,64	4,58
Glaxo	6,45	6,30
Imperial Chem	7,20	6,96

PARIS

Alcatel Alsthom	721.-	729.-
BSN	886.-	886.-
Euro Disneyland	57,65	57,25
Eurotunnel	42,95	43,95
Générale Eaux	2546.	2592.-
L'Oréal	1116.-	1128.-
Lyonnais Eaux	536.-	542.-
Sanofi	965.-	992.-
Paribas	455,10	463.-

	20/9/93	21/9/93
Ajinomoto	1420.-	1420.-
Canon	1430.-	1430.-
Daiwa House	1740.-	1730.-
Fuji Bank	2350.-	2300.-
Fujitsu	800.-	802.-
Hitachi	833.-	818.-
Honda Motor	1470.-	1470.-
Komatsu	795.-	795.-
Matsush el I	1420.-	1440.-
Mitsub. el	560.-	555.-
Mitsub. Heavy	685.-	688.-
Mitsui co	787.-	783.-
Nippon Oil	799.-	781.-
Nissan Motor	742.-	719.-
Nomura sec	2060.-	2604.-
Olympus opt	1140.-	1140.-
Ricoh	728.-	730.-
Sankyo	2800.-	2880.-
Sanyo elect.	433.-	429.-
Shiseido	1300.-	1350.-
Sony	4350.-	4400.-
Takeda chem.	1300.-	1330.-
Tokyo Marine	1290.-	1300.-
Toshiba	665.-	682.-
Toyota Motor	1680.-	1650.-
Yamanouchi	2440.-	2460.-

TOKYO

MODE

La mode dans tous ses détails

Idées de saison

Six thèmes, six «si» pour jouer de la mode cette saison. Pour peu que l'on ait la prétention de passer d'un thème à l'autre, il va falloir investir fort pour répondre à toutes ses envies. A moins... A moins que l'on s'invente des tenues variées en jouant de quelques accessoires bien pensés. Habillées de trois «basics», nous vous proposons d'entrer dans les contes de saison. Double interprétation de trois tenues «indémoudables»: la «petite robe noire», leggings et pull, jupe droite et chemise d'homme. Quelques idées de saison pour leur «mise en mode».

Vous avez les moyens, pourquoi ne pas renouveler votre garde-robe à chaque saison, sur les six thèmes de la nouvelle, vous offrir toute une panoplie de Barbie...? Vous ferez la joie des commerçants puis le bonheur des boutiques seconde-main qui fleurissent un peu partout.

Soyons réalistes: pour la plupart d'entre nous, quand il ne s'agit pas de conscience écologique (marre de gaspiller, même des fringues!), ce sont les impératifs économiques qui imposent une certaine réflexion, pour ne pas écrire restriction... Les moins serrées opteront quand même pour «une» tenue. Autant l'oser «avant-garde». Avec un peu de chance, à la vitesse à laquelle la mode impose ses nouvelles tendances, la tenue sera encore «mode» l'année prochaine! Et puis elle aura l'avantage de faire sensation cette saison. Et si on ne s'offre qu'un habit neuf, on voudrait avoir le plaisir de le savoir remarqué!

A côté de cet investissement «coup de cœur», nous vous proposons de laisser votre imagination courir et votre porte-monnaie se vider petit à petit aux rayons «accessoires», «chaussures», «sacs», «bijoux»... Fantaisie ou classique, vous trouverez de quoi «finir» votre look de saison. Ces à-côtés reviennent toujours: vous pourrez les enfouir dans un tiroir et ils prendront peu de place à attendre que la mode boucle son cycle... D'ailleurs, si vous fouillez, vous découvrirez peut-être que vous possédez déjà quelques objets «de pointe» pour entrer dans les contes de saison.

FÉE OU ARTISTE

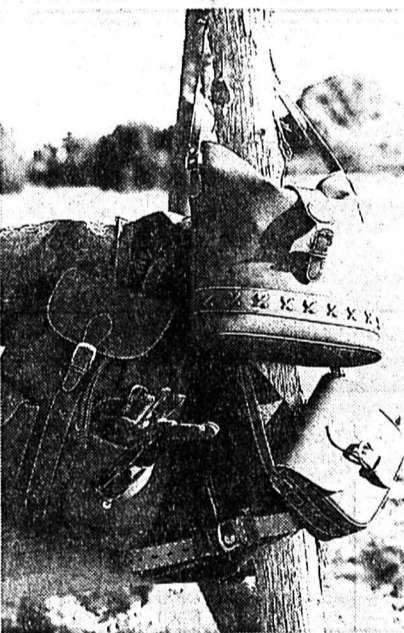
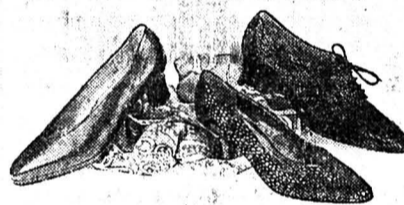
Depuis le temps que les magazines de mode nous chantent la «petite robe noire», nous devrions bien en trouver une dans notre armoire. Sinon, c'est le moment où jamais de se l'acheter! Elle fera une tenue de fée ou d'artiste... Si vous la coiffez d'un magique bibi de Jean Barthet, un mini-canoïer en satin rouge, pompon d'autruche rouge et orange, piqué d'un nœud de satin noir. Vous pourrez assortir votre montre panthère de Cartier à votre bibi: le cadran existe maintenant en couleur.



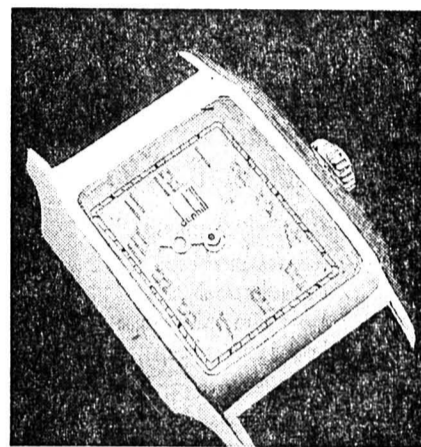
Artiste, vous ferez sensation avec la toque en plumes d'autruche noir et blanche de Tom van Lingen pour Jacques-Fath. Et quelle que soit la tendance que vous préférez, vous trouverez chaussure Pasito à votre pied: par exemple d'élégants escarpins ou richelieus en veau surfin et nubuck à impressions brillantes, fine semelle compensée.

GRANDE VOYAGEUSE OU PRINCESSE

Imaginons que vous cherchiez une tenue plus plein air, décontractée. Vous vous glissez dans vos leggings bruns (ou beiges). Chauds, confortables, fonctionnels. Vous choisissez le pull de la même couleur. Si vous êtes perfectionniste (et que vous avez le ventre plat!) vous vous offrez un pull un peu court, à côte, moulant. Et, grande voyageuse, vous couvrez le tout d'un grand poncho à franges, votre chapeau cow-boy assorti aux sacs et sacoches «cousues mains» de La Placette. Les contrastes vous séduisent, vous portez toujours les bijoux ramenés de vos périples lointains: un cœur rouge rubis avec rubans similis et nœuds, une croix de pierres taillées et de perles sur une longue chaîne (bijoux Grossé).



Princesse, même en campagne, vous préférerez le chic d'un twinset, pull et jaquette en cachemire, au pull trop court. Un foulard en satin de soie et laine de Christian Fischbacher drapé sur votre veste cavalière, vous serez parfaite jusqu'au bout des pieds, avec les loafers de Pasito, sac assorti, impression croco sur veau très fin.



BOHÈME OU PAYSANNE

Une jupe de laine, étroite, gris chiné, une chemise d'homme blanche, une veste droite anthracite et vous voilà prête à affronter la tendance bohème. La jupe doit coller tandis que vous «nagerez» dans la veste, la chemise, partiellement boutonnée, dépassera de la veste et laissera s'échapper une épaule nue. Aux pieds, des bottillons noirs, serrés à la cheville et ajustés au mollet, lacés, tels qu'en propose Vögele dans sa collection «Avant-garde». Vous osez un bas «échappé», en accordéon sur un des bottillons... Et pour bien montrer que le côté «pauvre» est savamment entretenu, vous pourrez regarder l'heure à votre montre Dunhill, qui pour son centenaire réédite (en or) les modèles années 30.

Si vous vous imaginez paysanne, vous ajouterez un grand pull à torsades, tricoté main, à la tenue précédente. Long, il cachera le seyant exagéré de la jupe, et prendra assez de place pour rendre à la veste une taille correcte. Vous marcherez pendant des heures dans vos bottines fourrées. Bonnet, écharpe, gants, vous vous munirez contre le froid. Et parce que vous êtes une véritable sportive, vous aurez au poignet le dernier chronographe Tag Heuer, en acier satiné.



Regards sur la mode

La mode, vous ne la voyez qu'à travers vos verres médicaux. Vous savez comme une «paire de réserve» s'avère indispensable en cas d'accident. Mais avez-vous pensé que vous pouviez aussi en faire une paire «du soir», ou «de loisirs», ou... Une paire de lunettes qui vous changerait d'air. Histoire d'entrer dans le conte, les yeux grands ouverts...

Silhouette, dans son journal, révèle le secret des lunettes en acétate. Cette matière que l'on croit synthétique s'avère agréable, chaude, légère (pas trop), lisse (sans excès), soyeuse... comme une fibre naturelle. Une sensation qui ne trompe pas: l'acétate se compose en grande partie de coton. Dans une petite ville de l'Italie du Nord, proche de Milan, il existe depuis plus de cent ans une usine qui produit de l'acétate de cellulose (Rhodoid). Plus qu'une usine, il s'agit en fait d'une manufacture. On mélange de la poudre blanche de coton à de l'alcool.

La pâte filtrée est versée dans d'immenses récipients rotatifs dans lesquels la couleur est ajoutée. Elle est ensuite

laminée dans des cylindres chauffés, sous forme de plaques homogènes compressées à chaud pour former des blocs. Une machine découpeuse sectionne les blocs en plaques de diverses épaisseurs qui sont pressées à chaud pour former un nouveau bloc correspondant à un motif déterminé. Il sera lui-même découpé verticalement ou obliquement, et le procédé répété jusqu'à obtenir le motif désiré.

Une pratique qui nécessite une grande capacité imaginative et beaucoup d'expérience. Le laboratoire ressemble à une officine d'alchimistes mélangeant les couleurs, recherchant les motifs particuliers, expérimentant des machines miniatures. Chaque opération de pressage dure plusieurs heures, à intervalles la plaque est suspendue afin de sécher. A la fin, elle est conservée dans un séchoir chauffé jusqu'à ce que toute trace de solvant ait disparu (cela peut prendre plusieurs semaines, selon l'épaisseur des plaques). Et il ne s'agit que du début du processus de confection d'une monture Silhouette... (AO-Journal Silhouette XXXIX/92 Wien)



QUINZAINE EXCEPTIONNELLE
jusqu'au
25 septembre 1993
sur tous les produits

10%

PARFUMERIE LOCLOISE
Grande-Rue 18, Le Locle
☎ 039/31 36 31
157-14050

Dick Optique

Av. L.-Robert 64
2301 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039 23 68 33
132-12367

LUNETTES




Nouvelle collection *John Lennon*

JOHN LENNON:
Le regard de la légende!
Maître opticien - Diplôme fédéral

von gunten Léopold-Robert 23
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 50 44
132-12092

MODE

COLLECTIONS PRÊT-A-PORTER **Laurèl**



Ses pulls, jaquettes en tricot uni et jacquard

- twin-set assortis aux jupes courtes ou longues
- costumes, blouses, jeans aux couleurs des lignes choisies

Nos chaussures, bottes, sacs dans la mode actuelle des grandes marques

PUMP'S BOUTIQUE EXTENSION M. Grimm
Balance 10, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 24 20
132-12321



Coiffure Mikado
Helvetie 31 - ☎ 26 08 47
132-12696

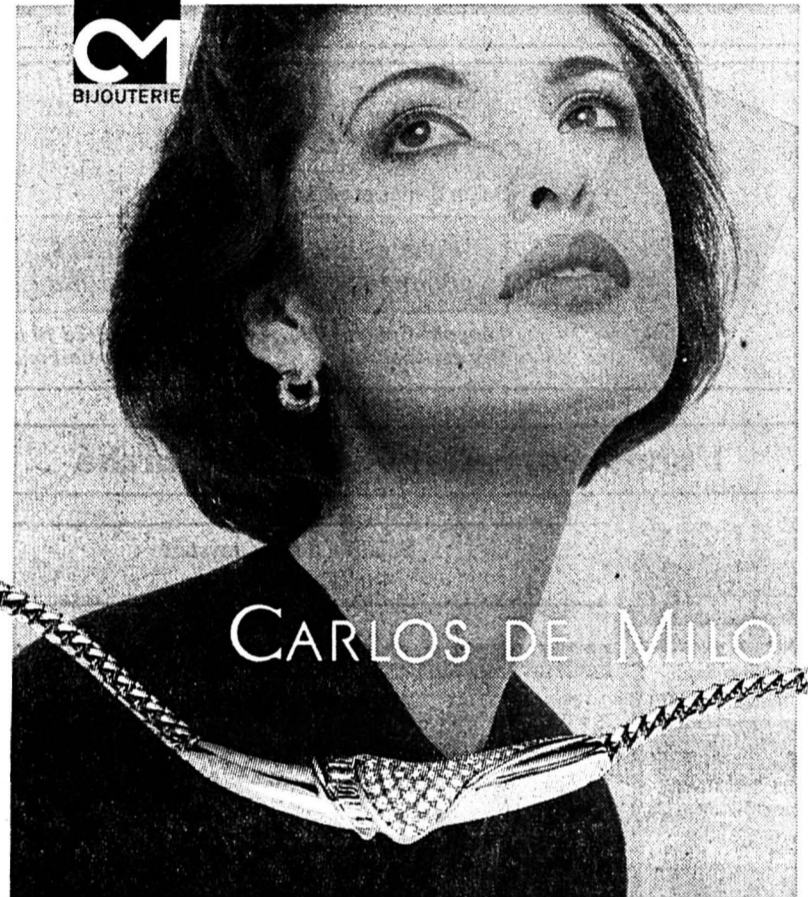
SALON MODERNE
Pascal et ses collaborateurs

Les vrais artisans de la coiffure masculine!

à votre service.

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/23 25 66
Aussi sur rendez-vous
132-506106



BIJOUTERIE

CARLOS DE MILO

BIJOUTERIE Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

57, avenue Léopold-Robert
Téléphone 039/23 41 42
132-12398-50

Police-secours:
117

VOS BOTTES SUR MESURE

Transformations et réparations tous genres

9, rue de la Serre
Tél. 28 63 89
La Chaux-de-Fonds

FALZONE BOTTIER
132-12146

L'annonce, reflet vivant du marché

ABM

NOUVEAU

BIJOUX EN OR 18 carats

... à découvrir dès maintenant dans votre...

ABM La Chaux-de-Fonds
132-12419

pharmacie pillonel

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47

Hydradermie de **GUINOT**
PARIS
Un soin étonnant pour nettoyer en profondeur, régénérer et hydrater votre peau
132-12396

Institut de beauté **YSATIS**
Epilation électrique ou à la cire
Serre 63 - Tél. 039/23 11 33
La Chaux-de-Fonds

Messmer Willy

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

POUR VOTRE CONFORT!

Sandalettes orthopédiques confortables de marque renommée, avec lit plantaire, pour la marche et la ville, pour pieds sensibles et larges.


30 ans à vos côtés

Messmer Willy

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

Nous vous conseillons pour tous vos problèmes de pieds

LA CHAUX-DE-FONDS Daniel-JeanRichard 44
132-13009




LA NOUVELLE COLLECTION D'AUTOMNE EST ARRIVEE

PASITO

CHAUSSURES DU CŒUR

Avenue L. Robert 32, 2300 La-Chaux-de-Fonds



MODE

un PRIVILEGE
qui ne se refuse pas

L'Épilation électrique

Visage et corps
Martine Frei, esthéticienne certifiée fédérale
Parc 75, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 41 41

132-12668

REPONSE ANTI-STRESS
SKIN-STRESS RELIEF



Système Equilibre Bi-Phase
Dual Phase Balancing System

MONTEIL
PARIS

**Venez retirer un échantillon
de ce précieux produit**
(Stock limité)

Votre parfumerie-conseil
et institut de beauté

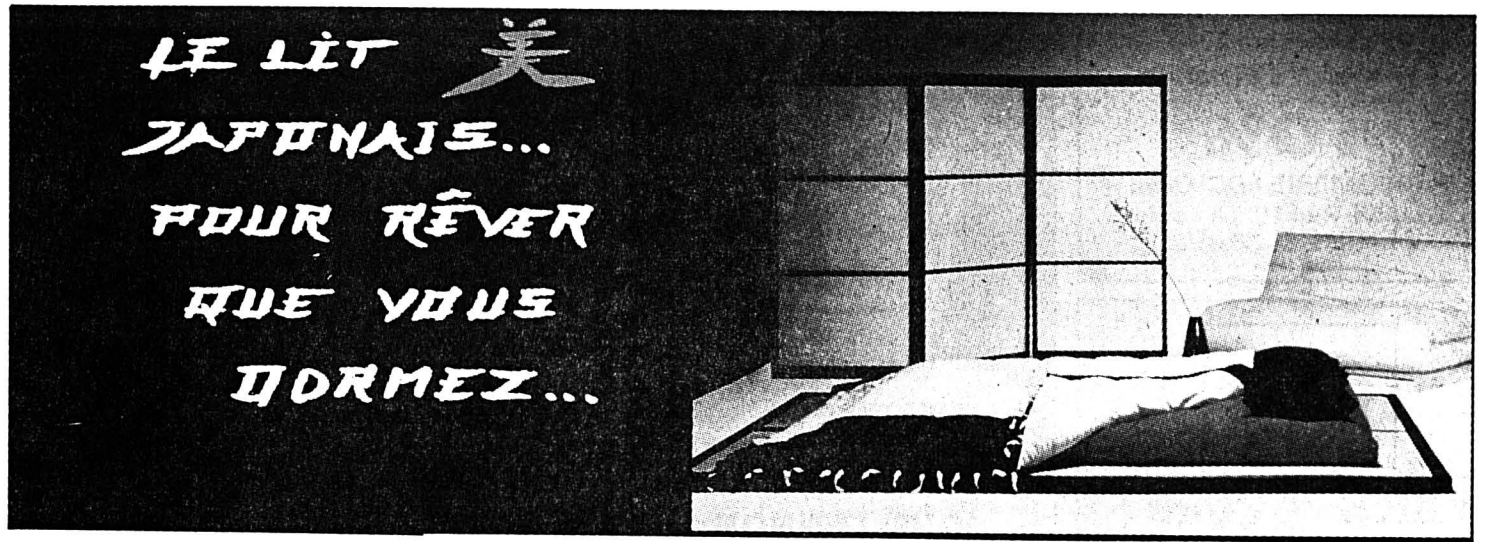
Intercoiffure
biosthétique

PARAMINS Jacky Mayor

Avenue Léopold-Robert 40, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 90

132-12021

Actuellement en exposition dans nos vitrines:



LE LIT
JAPONNAIS...
POUR RÊVER
QUE VOUS
DORMEZ...

marcel
jacot

formes nouvelles sa

le meublier de l'habitat
d'aujourd'hui... et de demain

rue neuve 1, la chaux-de-fonds
tél. (039) 28 25 51

132-12387

Chez Ladine Laine

Un très grand choix chez le spécialiste
qui se fait un plaisir de vous conseiller!

Aperçu de nos spécialités en laines:
ALPACA - ALPACA MICROFIBRE -
CASHMERE MICROFIBRE - MOHAIR -
LAINES FANTASIES

Grand choix de linges à broder - nappes - gobelins

LADINE LAINE - M. SCHNEIDER

5, avenue Léopold-Robert - Angle rue du Grenier
☎ 039/23 55 33 - La Chaux-de-Fonds

132-510655



132-12683

Nuance
Styliste
Angela

Salon dames et messieurs

**Pour la réussite de vos soirées,
commencez par une belle coiffure**

Léopold-Robert 108
Rez supérieur

☎ 039/23 14 69
La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

À VENDRE A La Chaux-de-Fonds
dans immeuble en PPE

APPARTEMENT (113 m²)

4 chambres, 1 hall, 1 cuisine
agencée, 1 salle de bains-W.-C.,
1 W.-C. + 1 terrasse, 1 cave.

Prix intéressant

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

132-12988

A LOUER à Saint-Imier,
rue Paul-Charmillot 11

**APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES**

- complètement rénové;
- cuisine agencée et habitable;
- salle de bains et W.-C. séparés.
Loyer mensuel Fr. 610.- + charges.
Libre tout de suite ou date à convenir.

Pour visiter:
Caisse de retraite de
FLÜCKIGER & FILS S.A.,
2610 Saint-Imier,
☎ 039/42 11 42.

6-12420

**La bonne volonté
donne des ailes**



PC Compte 30-9700-0

Croix-Rouge suisse



EUST
APPAREILS
ELECTROMENAGERS

Machines espresso
entièrement
automatiques

Fust vous propose
toutes les marques

Jura, Solis, Turmix,
Novamatic, etc.

Il suffit de pousser un bouton



Par exemple:
Novamatic A 125
Loc./m. 65.-
(avec droit d'achat
permanent)

* Durée minima de location
12 mos. - Garantie des prix
les plus bas (votre argent est
remboursé si vous trouvez
ailleurs, et dans les 5 jours,
un appareil identique à un prix
officiel plus bas)
* En permanence, modèles
d'exposition à prix avantageux
* Service de réparation dans
toutes les succursales Fust:
frais de port et emballage
inutiles

La Chaux-de-Fonds, Jumbo
Tel. 039 26 86 65
Bienne, rue Centrale 36
Tel. 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7
Tel. 038 25 51 51
Marin, Mann-Centre
Tel. 038 33 46 46
Réparation rapide toutes marques
Tel. 021 311 13 01
Service de commande par téléphone
Tel. 021 312 33 37
05-2569-160 4x4

Solution du mot mystère
DESIGN

ENSEIGNEMENT

**OUI, VOUS
POUVEZ REUSSIR...**

**MATURITE
FEDERALE**

TYPES A, B, C, D, E

- Préparation en 2 ans ou moins,
selon état des connaissances
 - Cours du soir gratuit
pour les élèves des cours du jour
 - Aussi en internat
- RENTREE LE 11 OCTOBRE 1993
Demandez notre documentation.

**Ecole
Lémania
Lausanne**

CH. DE PREVILLE 3
1001 LAUSANNE
TEL. 021/ 320 15 01
FAX 021/ 312 67 00
VTX * 4711 #

241-105609

TOYOTA CARINA ES



**Mirifique!
Entretien gratuit
100 000 km pendant 3 ans**

Vous ne vous en tirez jamais à meilleur compte! Toyota vous offre
le service, vous ne payez que les pneus et la vignette. Tout le reste
est gratuit: pièces et main d'œuvre, garnitures de freins et
d'embrayage, tests antipollution. Sur 100 000 km pendant 3 ans.
A l'achat ou pour un leasing d'une Carina ES Liftback ou Sedan (III).
A partir de Fr. 25 990.-. Venez donc l'essayer!

MAINTENANT CHEZ:

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: Centre de vente,
Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107 et 117, 039/23 64 44/45
Agences locales: La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A.,
26 88 44 • **Le Locle:** Garage du Crêt, 039/31 59 33 • **Saignelégier:**
Auto-Sport 3000 S.A., 039/51 12 20 • **Sonvilier:** J.-C. Béring Auto-
mobiles, 039/41 15 55

101-222/4+4

L'Impartial

**Les délais de remise
des annonces,
matériel compris**

sont fixés comme suit:

- pour l'édition
du lundi: **Jeudi 12 heures**
- pour l'édition
du mardi: **Vendredi 12 heures**
- pour l'édition
du mercredi: **Lundi 12 heures**
- pour l'édition
du jeudi: **Mardi 12 heures**
- pour l'édition
du vendredi: **Mercredi 12 heures**
- pour l'édition
du samedi: **Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

**MIEUX CONNAÎTRE LA MÉNOPAUSE
POUR MIEUX LA VIVRE!**

POLYEXPO DE LA CHAUX-DE-FONDS
mercredi 29 septembre 1993 à 20 heures

Entrée gratuite

Conférenciers:

Thèmes

Dr Paul TOLCK
Médecin-chef du service de gynécologie et
obstétrique, Hôpital de La Chaux-de-Fonds

**Symptomatologie
et traitements éventuels
de la ménopause**

Professeur Bernard RUEDI
Médecin-chef du service de médecine
interne, Hôpital des Cadolles, Neuchâtel

L'andropause

Dr Agnès GHAZNAVI
psychiatre psychothérapeute, Bienne

**Problèmes sexuels et affectifs
inhérents à la ménopause**

Mme Isabelle GIROD
collaboratrice du prof. Centlivres
Institut d'ethnologie de l'Université
Neuchâtel

**La femme ménopausée
dans divers types de sociétés**

Organisation:
Modération:

Maisons Ciba-Geigy SA, Ciba Pharma et UPJOHN, Pharma
Dr P. TOLCK

3-10600

La beauté jusqu'au bout des cheveux

«T'as d'beaux yeux, tu sais...»



Guerlain

Jean Gabin se perdrait dans ces grands yeux mystérieux... Des couleurs naturelles, un regard subtil, souligné d'un trait estompé. Une savante douceur, une sensualité tendre, un envoûtement... Et à côté de ces regards langoureux, des bouches tantôt transparentes, tantôt flamboyantes!

Les noms choisis pour les lignes de maquillage de la saison parlent d'eux-mêmes: «Sentiments» de Guerlain, «Velours» de Dior, «Couleurs et personnalité» de Juvena, «Fantaisie» de Saint-Laurent, «Fauve» de Chanel, «D'or et de rouges» de Lancôme, «Beyond the blue» d'Estée Lauder... Un crescendo qui va d'une douceur savante à une violence tempérée. A choisir en fonction de sa personnalité, de l'heure de la journée (ou de la nuit)... et de l'effet escompté. De plus en plus, les maquillages se déclinent selon des harmonies colorées. La vôtre connue, vous suivez la gamme, sans risque de fausse note...

Jeu du mat et du brillant pour accrocher la lumière: duos Guerlain et Dior (en novembre), deux «illuminateurs» de regard chez Lancôme. Pour souligner, Chanel propose deux nouvelles couleurs de crayons (bronze et kaki), Clarins sort un eyeliner liquide noir, Cover girl aussi (à petit prix), «Le teint Ricci» propose un eyeliner automatique (noir, brun, marine) avec un pin-

ceau en poils de poney. La variation autour du brun - mêlé de bleu (chez Dior...), de rose (chez Phas), de beige - n'a pas de limite cette saison. Dior insiste sur les bleus et sur les verts (nouvelle palette avec eyeliner poudre compris).

DES CILS SI LONGS...

Pour agrandir encore ces beaux yeux, des nouveaux mascaras. Diorcil pour des cils sans fin (six couleurs), de Dior (sortie en novembre), couvrant et protecteur, Kéracils Excellence de Lancôme (quatre nuances) et une grande innovation, le noir-couleur (la couleur se voit quand on bat des cils ou que la lumière change) inventé par Yves Saint-Laurent (six noirs «moirés»). Chanel pense à celles qui ont peur de se maquiller les yeux et sort un «Mascara caresse» très doux (quatre couleurs) et son démaquillant caresse assorti. Vichy garantit un maquillage rapide et précis avec le mascara restructurant «Energie-cil» (quatre couleurs).

A BOUCHE QUE VEUX-TU...

Même si vous les avez utilisés tout l'été, ne les jetez pas, ils restent d'actualité, les rouges transparents. Pour les jours où vous ne vous sentez pas prête à jouer les vamps... Utilisez le brillant à lèvres enfermé par Yves Rocher dans une petite boule (le stick c'est pour les joues!), la nouvelle version transpa-

rente (haute tenue) du Rouge for Ever d'Helena Rubinstein, les trois «transparents» d'Yves Saint-Laurent, le lip gloss avec poudre couleur de Cover Girl... Pour les jours plus fastes, osez les «Variations fruitées» (et lumineuses) de Dior, les nouveaux brun roux, rose éclatant et rose pralin de Clarins, le rose éclatant et le rouge soutenu de Roc, les bouches brunies ou framboise de Chanel. Et pour les jours vraiment fastes, osez une des cinq teintes de la nouvelle version mate (hydratante!) du Rouge absolu de Lancôme. Elles sont assorties au vernis absolu (18 nuances, dont deux naturelles). La palette comprend base durcissante, laque résistante et dissolvant. Même souci d'accord pour Arcancil et sa «route de la soie», baume pour les lèvres, vernis durcisseur assorti (6 «pastels»), dissolvant.

Car un maquillage parfait se doit de ne pas oublier les ongles... Aussi vifs que les lèvres (orange flash de Dior) ou à peine rosé, aussi discret (et soigné) que le regard... Clarins avance douze teintes en trois harmonies, deux naturels et une base-fixateur. Mavala vous aide avec son durcisseur d'ongles (et des vernis très abordables), Cover Girl a incorporé le durcisseur dans le vernis. Et si d'avoir tout misé sur votre visage, vous vous retrouvez fauchée pour vos doigts, confiez-les à Mavala ou Cover Girl (durcisseur incorporé).

Glamour et permanente

Féminine, bouclée (et modulable), la coupe de la saison sera élégante sans céder au pratique. La permanente, indispensable, assure volume et tenue. De quoi passer du naturel au «glamour» élaboré, sans grands efforts: de grands rouleaux ou un peu de gel suffisent à obtenir l'effet désiré.

Les nouvelles coiffures - ici la coupe courte de l'Association suisse des maîtres coiffeurs, cheveux du dessus et front long, arrière dégradé, permanente, mèches fines plus claires aux pointes seulement, coloration dans un joli ton champagne - s'élaborent à partir de cheveux en bonne santé, sains et brillants.

Pour obtenir une base de qualité, les laboratoires d'Anglas ont mis au point une nouvelle ligne de soins capillaires aux huiles essentielles. Dercap nature comprend quatre crèmes de shampooings (restructurant, nourrissant, volumateur, cheveux blonds), un soin complet sève multi-active, et un spray capillaire structure finale. Les cheveux fins trouveront leur tonus dans la ligne technique avec le shampooing fortifiant volumateur et le spray volumateur à la kératine.

Naturel jusque dans son contenant, le shampooing Wella (Suisse) au souci est protégé par un flacon en biopol, emballage compostable!



Saint Laurent

Bonne mine, toujours

Quelques rayons bien disposés et on passe l'été sans trop de souci, la mine radieuse. Mais à la rentrée, le ciel joue des gris, le teint perd son éclat. A moins de le soutenir, de l'aider à accrocher la lumière, à mettre en valeur toutes ces couleurs qui rendront les yeux mystérieux, les joues appétissantes et les lèvres à croquer...

La poudre duo-soleil de Clarins modèle l'intensité du teint. Elle peut se conjuguer avec la crème solaire antirides auto-bronzante, ou les fonds de teint, poudres libre ou compactes.

Yves Saint-Laurent affirme: «Osez la bonne mine» et propose le nouveau teint spontané, émulsion mine radieuse (quatre teintes) et quatre blush variation dans la même double texture que les poudres à paupières, mate et irisée, pour jouer avec la lumière.

En plus du fond de teint fluide et du fond de teint contrôle, Nina Ricci lance le Fond de teint délicat en trois nuances. Il assure bien-être et confort.

Estée Lauder a sorti de nouvelles couleurs dans plusieurs qualités et un nouveau fard à joues en trois nuances à mélanger, pour illuminer le visage tout entier.

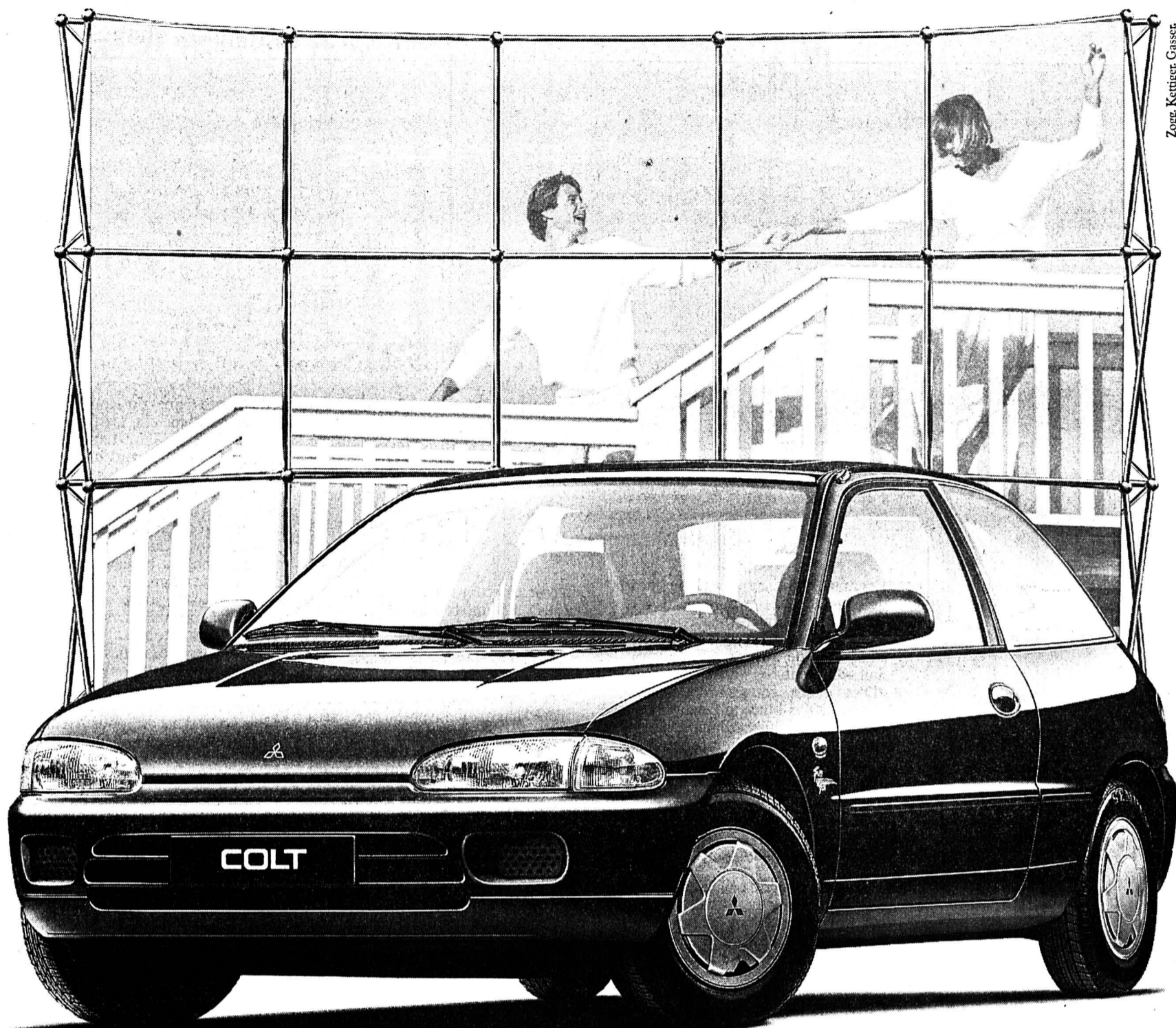
Chanel avance un programme complet en quatre produits: le modelleur ombre et lumière (quatre tons) qui sculpte le visage (avec un pinceau triangulaire), la poudre mate, invisible (deux nuances), la poudre lumière pressée, touche éclat (six couleurs) et le bronze lumière poudre (deux intensités), pour effet halé.

Guerlain a réussi la synthèse soin et maquillage (naturel) avec son nouveau fond de teint raffermissant (toutes peaux), «Teint hydro lifting», texture crémeuse en sept nuances.

Un mat fini et impalpable, c'est la promesse de Lancôme avec son nouveau Maquimat ultra naturel, en sept nuances.

Roc assure la haute tolérance pour ses produits: crème teintée hydratante (trois nuances), fond de teint hydratant crème ou fluide (les deux en cinq nuances) et le correcteur du teint (deux nuances).





Zogg, Kettiger, Gasser

Nouveau: Colt FunStar. Servo, toit ouvrant, la totale!

Découvrez la Mitsubishi Colt. Compacte au dehors, généreuse au dedans, elle possède un look tout ce qu'il y a d'actuel et une technique parfaitement maîtrisée. La preuve? Suspension indépendante à l'arrière, haut niveau de sécurité, équipement de premier ordre et 3 ans de garantie d'usine.

Bref, de quoi se régaler aussi bien en ville qu'en voyage. Conduire une Colt? Le plaisir à l'état pur. Deux exemples. La Colt 1300

FunStar, d'abord: servo-direction, toit ouvrant panoramique électrique, verrouillage central et radiocassette, Fr. 17'490.- net.

Ensuite, la Colt 1300 Fun: 75 chevaux qui en veulent, radiocassette, protections latérales intégrées aux portières et siège conducteur réglable en hauteur, le tout pour Fr. **15'490.-** net seulement.

La Colt? Un tout petit total, pour la totale!

Colt 1300 Fun et FunStar: assurances avantageuses et consommation modeste. Consommation normalisée (OEV-1): circuit routier 5.2 l/100 km, circuit urbain 7.3 l/100 km, circuit mixte 6.4 l/100 km.

Financement et leasing: EFL

Coupon: Documentez-moi à fond sur la Colt:

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA/localité _____

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à:

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur

41-582-920/4x4

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



VACANCES - VOYAGES

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Goal!

Match de qualification!!!

Portugal - Suisse

13 octobre 1993

Profitez des dernières places

au prix choc de Fr. **690.-**

Programme de 2 jours incluant:

- Place assise pour le match
- Vol Balair ZH - Porto - ZH
- 1 nuit hôtel*** en chambre double
- Tous les transferts

Serre 65
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 95 55

D.-Jeanrichard 31
Le Locle
☎ 039/31 53 31

Rue du Dr.-Schwab 3
Saint-Imier
☎ 039/41 45 43

132-12452

Assurance chômage

HIER

80%

AUJOURD'HUI

70%

DEMAIN

?

Le 26 septembre 1993
arrêté fédéral urgent

NON

132-12463

Union ouvrière La Chaux-de-Fonds (UO)
Union syndicale Le Locle
Association de défense des chômeurs (ADC)
Parti ouvrier Populaire (POP-US)

Resp.:
M. J.-Cl. Blatter

**Feu:
118**



La petite annonce
idéale pour tisser
des liens d'amitié

Ing.dipl. **FUST**
TV • HI-FI • VIDEO
NATEL-C/D • FAX • TELEPHONES

PRIX FOUS !



Téléviseur
Sony
KV-C 2561 D

Ecran 63 cm, Black Trinitron, 60 programmes, hyperbandes, télétexte TOP, HiFi 2 x 25 W, télécommande utilisable des 2 côtés.

1480.-

Loc./m.*, A-S inclus **61.-**

Philips 25 ST 2451

Ecran 63 cm, Black Line. 100 programmes. Télécommande.

Loc./m.*, A-S inclus **52.- 1380.-**

Choix immense: toutes les grandes marques en stock, par exemple:

BLAUPUNKT DENON FINLUX FUNAI
GRUNDIG JVC Panasonic PHILIPS PIONEER
SAMSUNG SANYO SONY Technics
BOSE TRAMONIA

• Durée minimum de location 6 mois *
• Livraison, raccordement • Elimination des anciens appareils • Service de réparation pour toutes les marques • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un prix officiel plus bas)

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
05-2569-42/4x4

VACANCES - VOYAGES

Voyages Favre

2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Nos prochains voyages

Du 9 au 16 octobre (8 jours)

ROSAS

Pension complète Fr. 535.-

Du 25 au 30 octobre (6 jours)

BORMES-LES-MIMOSAS

Pension complète Fr. 598.-

Du 4 au 5 décembre (2 jours)

LES MARCHÉS DE NOËL EN ALSACE

Demi pension Fr. 195.-
28-661

Programmes détaillés sur demande

OFFRES D'EMPLOI



Suite au départ en retraite du titulaire, nous offrons dès janvier 1994 une place de

chauffeur poids lourd

Si vous êtes jeune, dynamique, nous attendons votre candidature écrite, accompagnée des documents usuels.

Personnes sans permis de travail valable, s'abstenir.

ATM TRANSPORTS S.A.

L.-J.-Chevrolet 46
La Chaux-de-Fonds 132-12274

Votre avenir nous passionne

Nous engageons pour un emploi fixe une

visiteuse

pour assumer la responsabilité de l'atelier visitage/emballage avant expédition.

- Tâches:
- visitage de produits
 - emballage
 - acheminement des séries

Si vous avez une bonne expérience dans le visitage de produits horlogers, veuillez prendre contact avec M. G. Forino.

132-12089

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 Chaux-de-Fonds - 039/23 04 04

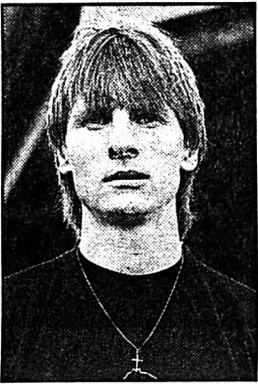
Olympisme - Session du CIO: les JO de l'an 2000 ont déjà coûté 85 millions de dollars

Une facture astronomique

Il y a un an - Le HCC confirme sa progression en disposant de Moutier sur 9-1 en match amical. Bien que nets vainqueurs, les pensionnaires des Mélézes ne crèvent pas l'écran. Dans plusieurs domaines, certains gestes laissent ainsi à désirer. «Les sorties de zone demeurent un problème» avoue Riccardo Fuhrer. (Imp)

Football

Une atmosphère lourde



A la veille de l'annonce de son verdict tant attendu, le Conseil fédéral de la Fédération française a procédé hier à une audition-marathon. Parmi les protagonistes, Jacques Glassmann (photo Lafargue) fut le seul présent. Dans l'attente des éventuelles sanctions, l'atmosphère est lourde.

Page 15

Hockey sur glace

Catastrophe acte II

Après la «casquette» enregistrée samedi face à Kloten, Bienne a essuyé hier soir un nouveau revers cuisant face à Zoug.

Page 17

Escrime

Un somptueux plateau

Le sixième tournoi des 7 Nations, qui se déroulera les 9 et 10 octobre prochain à La Chaux-de-Fonds, promet une nouvelle fois d'atteindre les sommets. Dans tous les cas, la participation est des plus relevées puisque les organisateurs ont réuni un somptueux plateau d'escrimeurs.

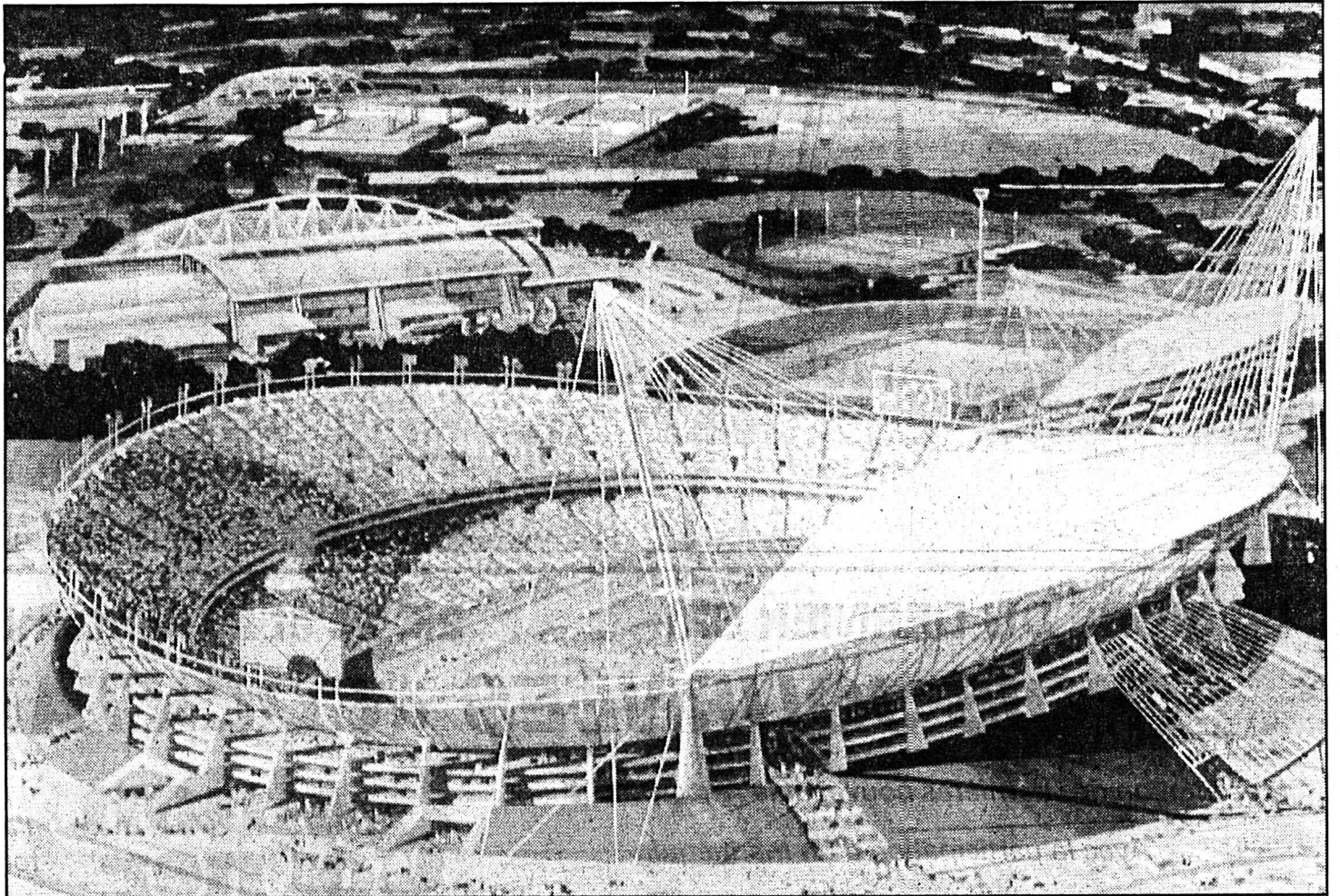
Page 17

Pour tenter de devenir demain la ville organisatrice des Jeux olympiques de l'an 2000, les cinq villes candidates auront dépensé au bas mot 85 millions de dollars (environ 120 millions de francs) au cours de ces dernières années.

Bien que s'étant pliés en quatre pour accueillir à Pékin les membres du CIO, dont ils dépendent du bon vouloir, les responsables de la candidature chinoise avouent modestement 10 millions de dollars de dépenses par la bouche de M. Wei Jizhong, secrétaire général de leur comité olympique national.

M. Frank Smith, membre de Manchester 2000, le comité de candidature de la ville britannique, est plus précis: 5,75 millions de livres, soit 9,2 millions de dollars. Pour obtenir cet argent, le comité a dû subir la règle «pound to pound» que lui a imposée le gouvernement de M. John Major. A savoir que pour chaque livre de subvention publique, il fallait trouver une livre dans le secteur privé. On est ainsi arrivé à 4 millions de livres, le reste provenant de la fourniture de marchandises ou de services.

«C'est cher, mais nous pensons que nous avons été raisonnables et cela dépendra finalement du résultat de demain. De telles dépenses peuvent être illimitées. Les autres ne vous le diront pas, mais ils ont dépensé beaucoup plus», confie M. Smith.



Le projet Sydney 2000
Il a déjà coûté 16 millions de dollars.

(Keystone)

On s'en défend en tout cas du côté d'Istanbul, où l'on assure que les efforts pour séduire les grands électeurs olympiques n'auraient pas dépassé 10 millions de dollars. S'agissant de l'origine de cette somme, M. Yalcin Aksoy cite l'article 11 de

la loi «olympique», car une loi spéciale a bien été votée, qui a permis au comité de candidature dont il est le directeur de piocher dans le pactole alimenté par un prélèvement de 1 % sur le Loto, les courses de chevaux, les 100 dollars que tout Turc doit déboursier pour quitter son pays et même sur le budget municipal d'Istanbul. La loi a prévu d'autres dispositions en cas de victoire.

Les mises augmenteraient-elles à mesure que les chances de gagner grandiraient? Toujours est-il que Sydney a déposé sur le tapis vert de Monaco 25 millions de dollars australiens, soit 16 millions de dollars américains, dont les deux tiers ont été apportés par l'Etat de la Nouvelle Galles du Sud, la Ville de Sydney et le comité national olympique.

POUR L'AVENIR...

Reste Berlin, où l'on a fait les choses en grand dans un contexte, il est vrai, très particulier. «Nous avons engagé entre 60 et 65 millions de marks (37,5 à 40 millions de dollars) au cours de ces trois dernières années, dont 32 millions ont été fournis par 160 sociétés commerciales et 11 millions par l'état et la ville. Au delà de la candidature pour les Jeux olympiques, il s'agit d'un investissement pour l'avenir immédiat et la notoriété d'une ville dont c'est la renaissance historique», explique M. Christian Furstenwerth, porte-parole de Berlin 2000.

On aboutit au total à 85 millions de dollars pour les cinq candidatures. Le Financial Times de Londres est arrivé pour sa part à une estimation de 150 millions. En 1986, au mo-

ment du choix des villes organisatrices des Jeux d'hiver et d'été de 1992, un banquier néerlandais, membre du comité de candidature d'Amsterdam avait estimé la facture globale à 110 millions de dollars. Et il y avait dix villes candidates!

Il est vrai que les villes candidates ont tendance à minimiser leurs dépenses et que, après les rumeurs de corruption qui avaient couru naguère, les exhortations du CIO à l'austérité ne se sont pas traduites dans les chiffres même si les stands luxueux ont été remplacés par des guérites spartiates et si les banquets ont cessé de se multiplier. Quant aux cadeaux que ces messieurs du CIO sont autorisés à recevoir, leur valeur est désormais limitée à 200 dollars...

(si)

Un seul absent

Un seul des 91 membres du Comité international olympique, le Bulgare Ivan Slatkov, manquera lors du scrutin qui désignera la ville organisatrice des JO de l'an 2000 jeudi à Monaco. M. Ivan Slatkov, vice-ministre de la Culture sous l'ancien régime et gendre de l'ancien chef de l'Etat Todor Jivkov, n'a pas été autorisé à quitter Sofia. Depuis quatre ans, le membre du CIO pour la Bulgarie est assigné à résidence, faisant l'objet d'une enquête pour corruption et détention illégale d'armes à feu.

Avec l'arrivée du membre jamaïcain Anthony Bridge attendu aujourd'hui, 89 membres prendront donc part au vote. Le président Juan Antonio Samaranch ne vote pas. (si)

Tennis - Coupe Davis: les Suisses unis une dernière fois autour de Deniau

Pas de polémique inutile

Malgré un climat de méfiance, dû principalement à la manière avec laquelle un journal zurichois a interprété des propos de Marc Rosset la semaine dernière à Bordeaux, l'équipe suisse de Coupe Davis est prête à réaliser une dernière fois autour de Georges Deniau l'union sacrée pour sauver, à Tel-Aviv, sa place dans le groupe mondial.

«A Bordeaux, j'ai voulu insister sur l'importance de l'ambiance dans une équipe de Coupe Davis», précise Marc Rosset. Cette ambiance ne peut pas être idéale si l'on change à tout moment le numéro 4 de l'équipe. Avec Rotman, Frieden, Grin, Strambini et maintenant Mohr, nous n'avons pas arrêté depuis deux ans. Je ne suis pas d'accord qu'il suffit de réussir un bon parcours dans des tournois satellites pour mériter sa sélection. Pour Tel-Aviv, on aurait pu tenir compte, dans le choix du numéro 4, du fait que Gilad Bloom soit gau-

cher. A l'entraînement, il aurait été utile de jouer contre un gaucher.

«Je n'ai jamais dit que je ne jouerais plus la Coupe Davis si Georges Deniau devait également renoncer à son poste de coach de l'équipe, poursuit Rosset. Avec Georges, nous avons formé une belle équipe. Il est dommage qu'il parte. Mais tant que j'aurai du plaisir en Coupe Davis, je jouerai.»

Jakob Hlasek, comme Marc Rosset, ne veut pas alimenter la polémique après la cabale qui a coûté la tête de Georges Deniau. «Ce match en Israël occulte tout. Après la rencontre, je m'exprimerai sur certains sujets et je donnerai, aussi, mon sentiment quant au profil que devra avoir le successeur de Georges Deniau.»

Depuis onze ans à la tête de cette équipe (17 victoires en 28 matches), Georges Deniau ne jettera pas de l'huile sur le feu à Tel-Aviv. «Nous avons besoin de calme à l'intérieur de l'équi-

pe. Ici, seule la victoire compte», dit-il. Dans quinze jours, le technicien français fera, dans une conférence de presse, le bilan de son activité en Suisse.

LA CONFIANCE DE ROSSET

Arrivé lundi soir à Tel-Aviv - il avait rendez-vous dimanche à Genève avec son chiropraticien -, Marc Rosset n'a pas chômé hier. Le champion olympique est confiant. Il estime qu'il sera prêt pour son premier match contre Bloom: «Le court est pratiquement identique à celui de Bordeaux. Les balles sont cependant plus légères et plus rapides. Mais c'est un avantage pour moi», lâche-t-il.

«Un 3-0 est possible, ajoute le Genevois. Cela serait l'idéal. A 3-0 le jeudi, les Israéliens pourraient fêter le Yom Kippour comme ils l'entendent. Mais sans moi. Je serai déjà dans l'avion...»

(si)

Divers - ASS: un projet en marche

Pour de nouvelles structures

La conférence des présidents de septembre de l'Association suisse du sport (ASS) a approuvé l'étude présentée par le groupe de projet «Nouvelles structures». Par cette ratification, les 60 délégués présents sur 79 associations affiliées à l'ASS ont implicitement donné leur accord pour passer au pas suivant sur le chemin menant vers de nouvelles structures sportives du sport suisse.

Dans une première phase, le groupe a brossé le tableau du sport helvétique, tout en procédant à une analyse approfondie. Ensuite, il a établi le système directeur qui fera foi pour les travaux à venir. Les six objectifs principaux du groupe de projet sont: uniformiser, rationaliser, regrouper sous un seul et même toit, travailler de manière plus efficace, décider et agir de manière transparente, ainsi que définir clairement le concept de concertation et participation.

Pour l'instant, il n'a été ni évalué, réduit ou modifié de ges-

tion existante ni créé d'organisation nouvelle. Dans une deuxième phase, il s'agit désormais d'élaborer plusieurs modèles de structures, accompagnés des organigrammes au niveau supérieur, ainsi que de définir l'attribution de toutes les tâches. Lors de la conférence des présidents du 25 mars 1994 à venir, il sera procédé au choix du modèle à façonner. Le projet «Nouvelles structures pour le sport suisse» trouvera son apogée avec la prise de décision formelle et les élections, lors des assemblées extraordinaires et générales du COS (Comité olympique suisse), agendées au mois de mai 1995.

Par ailleurs, la conférence des présidents a été orientée sur les dispositions prises par le Comité central, au vu des recommandations formulées par la Commission d'enquête en matière de dopage. Les délégués présents à la conférence des présidents ont exprimé leur volonté de voir mettre sur pied des contrôles antidopage efficaces. (comm)

OIL of LAZ

A B M

SOINS DU VISAGE avec système!

13.50
12.50
8.20
17.90
13.90
8.20
6.30
7.20
8.90

Nous vous proposons maintenant la ligne de soins du visage complète

NETTOYAGE	Beauty Wash / Beauty Cleanser Beauty Toner			
	Pour peau normale		Pour peau sensible	
	à tendance grasse	à tendance sèche	à tendance grasse	à tendance sèche
SOINS DE JOUR	Beauty Fluid	Moisture Protection Complexe	Beauty Fluid - Extra Sensitive	Moisture Protection Complexe Extra Sensitive
(Pour les soins intensifs)	Hydro-Gel	Complexe Nutritif Intense	Hydro-Gel	Complexe Nutritif Intense
SOINS DE NUIT	Hydro-Night Repair Gel	Crème Nutritive de Nuit	Hydro-Night Repair Gel	Crème Nutritive de Nuit
SOINS SPECIFIQUES	Fluid Protection UV	UV Protection Complexe	Fluid Protection UV	UV Protection Complexe

44-600

LA MODE DU DERNIER CRI 23, 24 et 25 septembre 1993

TROIS JOURNÉES «COCKTAIL»

Présentation des dernières nouveautés **Automne-Hiver**

Avec la participation d'un mannequin

Chaque achat sera récompensé d'un super cadeau!

Fashion Corner

Serre 79
La Chaux-de-Fonds

à la pointe de l'actualité est toujours votre partenaire d'élégance



132-12187

Faites la connaissance d'un Helvète d'adoption très agile.

106.106.106

106.106.106

Name: **PEUGEOT 106 EDITION SUISSE**

Nom: **PEUGEOT 106 EDITION SUISSE**

Cognome:

Bemerkungen:
Remarques: la surprise de taille
Osservazioni:

Signalement:
Signes particuliers: maniable, l'habitacle d'une grande, banquette arrière rabattable séparément, économique (6,4 l/100 km en consommation mixte normalisée)
Connotati:

Besondere Kennzeichen:
Signalement: 1360 cm³, 76 cv, jantes en alliage léger, lèvevitres électriques à l'avant, verrouillage central avec télécommande, rétroviseurs chauffants réglables électriquement, phares antibrouillard, radio-cassette et 4 haut-parleurs
Segni particolari:

Farbe:
Couleur: «bleu miami» ou «vert mayerling», métallisé
Colore:

Extras:
Accessoires: **selon le modèle, également avec direction assistée, toit ouvrant ou climatisation à moitié prix**
Extra:

Preis: 19 200 francs (3 portes),
Prix: 19 700 francs (5 portes)
Prezzo:

Super Leasing:
Super leasing: **5,8% d'intérêts***
Super leasing:

106

Unterschrift des Inhabers:
Signature du titulaire: *Peugeot 106 Ed. Suisse*
Firma del titolare:

Dieses Angebot:
Une bonne affaire: actuellement chez Peugeot
Quest'offerta:

*C'est vous qui déterminez les conditions de votre leasing: km/an, durée du leasing (48 mois maximum), taxes et assurances comprises ou non. A titre d'exemple, Peugeot 106 (3 portes): Fr. 290.-/mois, 10000 km/an, 10% de caution (restitués au terme du contrat), durée 48 mois, taxes et assurances non comprises.

EURO RSCG
290-78000/4-4

Pour témoigner de la proximité de Peugeot avec la Suisse, voici l'un des 4 modèles «Edition Suisse» dont nous vous invitons à faire la connaissance. Equipement spécial pour la Suisse et disponible uniquement en Suisse. Nombreux accessoires compris. Désormais disponibles chez tous les représentants Peugeot. Demandez le passeport Peugeot gratuit à votre représentant et, avec un peu de chance, gagnez une Peugeot 306 «Edition Suisse».



Football - Affaire VA-OM: audition marathon du Conseil fédéral de la Fédération française

Une atmosphère lourde

Romario: un garçon en prime - Un jour après avoir marqué les deux buts de la victoire du Brésil face à l'Uruguay (2-0), synonyme de qualification pour la Coupe du monde, Romario est devenu papa d'un garçon, né dans une clinique de Barcelone (Espagne). L'avant-centre du FC Barcelone avait indiqué qu'il souhaitait que son fils porte le même nom que lui. Romario et son épouse ont déjà une fille en bas âge prénommée Monica, comme sa maman. (si)

BRÈVES

Football

LNA et LNB: on rattrape

En Ligue nationale, trois matches en retard seront rattrapés ce soir (tous à 20 h). En LNA, Lausanne accueillera Aarau, alors que Lugano recevra Zurich. Dans le groupe est de LNB, Baden se déplacera à Saint-Gall.

Deuxième ligue: trois matches

En deuxième ligue, trois matches sont agendés ce soir. Il s'agit de St-Blaise - Marin, Audax-Friül - Saint-Imier, tous deux à 20 h, et de Boudry - Les Bois dont le coup d'envoi sera donné à 20 h 15. En troisième ligue, Etoile reçoit Le Locle à 19 h 30, et Deportivo se rend à La Sagne (20 h).

Argentine: Maradona rappelé

Diego Maradona, 32 ans, fera partie de la liste des joueurs retenus en équipe d'Argentine pour affronter l'Australie, en match de barrage pour la qualification à la phase finale de la Coupe du monde 1994. L'Argentine jouera le 31 octobre à Sydney et le 16 novembre à Buenos Aires.

Maradona: transfert autorisé

La Fédération espagnole (RFEF) a donné son accord pour le transfert de Diego Maradona au club de Newell's Old Boys (Argentine). Le FC Séville, l'ancien club de Maradona, avait demandé à la Fédération, dans un premier temps, de s'opposer à ce transfert, considérant que le joueur n'avait pas rempli ses obligations et causé un préjudice économique au club andalou.

Athlétisme

Stulce dopé à Stuttgart

L'Américain Michael Stulce, champion olympique du lancer du poids aux Jeux de Barcelone en 1992, risque une suspension à vie suite à un contrôle antidopage positif lors des récents championnats du monde de Stuttgart. Stulce, âgé de 24 ans et troisième à Stuttgart (sa médaille de bronze reviendra au Russe Alexander Bagatch), avait déjà été suspendu deux ans suite à un contrôle positif en 1989.

A la veille de l'annonce de son verdict tant attendu, le Conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF) a procédé hier à l'audition-marathon des protagonistes de l'affaire de corruption supposée lors du match Valenciennes-Marseille du 20 mai dernier, dont celle de Jean-Pierre Bernès sorti effondré de cette confrontation.

«Il n'y a plus que le suicide pour démontrer que jamais je n'ai été

impliqué dans cette affaire», a déclaré l'ex-directeur général de l'OM accusé par le joueur Jean-Jacques Eydelie de lui avoir fourni les 250.000FF proposés aux Valenciennois. «J'ai été auditionné pendant une heure et demie, je dois dire que depuis deux mois la vie que je mène est un véritable enfer. On me pousse à bout. Maintenant je suis complètement épuisé, je vais prendre du recul parce que je ne comprends plus du tout», a déclaré l'ex-dirigeant.

Réunis au deuxième étage du 60 bis Avenue d'Iena, siège cosu de la FFF, les 25 membres du Conseil fédéral - seuls Michel Hidalgo et Jacques George étaient absents - ont entendu



Jean-Pierre Bernès - Bernard Tapie

Les dirigeants marseillais sont sous pression.

(Keystone)

Tapie: «Une partie de plaisir»

Michel Coencas, le président du club de Valenciennes, a été confronté une heure avec Bernard Tapie le président de l'OM lors de son audition hier par le Conseil fédéral de la Fédération française de football. «Nous avons été interrogés sur les relations (entre Valenciennois et Marseillais) avant, pendant et après le match. Ce soir tout est clair, il n'y a pas eu de tentative de contre-corrupcion (de Valenciennes), je crois que Bernard Tapie l'a établi, ça s'arrête là. Avec M. Tapie, nous sommes parfaitement en phase sur les discussions que nous avons pu avoir avant le match.»

A la question de savoir comment s'était passée son audition, le président de l'OM a lâché un laconique «Très, très bien, ça a été une partie de plaisir». (ap)

sept personnes: un joueur (Jacques Glassmann), trois avocats (des joueurs Jorge Burchaga, Christophe Robert et Jean-Jacques Eydelie absents) et trois dirigeants (Michel Coencas et Bernard Tapie les présidents de Valenciennes et de Marseille ainsi que Jean-Pierre Bernès).

Les vingt-cinq «sages» de la

FFF rendront leur décision ce matin - les sanctions pour joueurs et dirigeants pouvant aller du blâme à la radiation à vie, et pour les clubs jusqu'à la rétrogradation en division inférieure - avec comme épée de Damoclès l'exclusion du football français du concert international annoncée par la Fédération internatio-

nale (FIFA) si personne n'est puni. La FIFA a fixé à demain son ultimatum aux dirigeants du football français dont la commission supérieure juridique et de discipline avait refusé de sévir le 4 septembre dernier prétextant l'absence de sanctions pénales.

(ap)

L'équipe nationale en camp d'entraînement

Schémas inlassablement répétés

Hier, au cours de la dernière matinée du camp d'entraînement de l'équipe nationale, sur le terrain de la commune argovienne de Rheinfelden, Roy Hodgson a encore exercé inlassablement des schémas d'attaque, notamment sur les flancs.

Bregy et Rothenbühler, diminués par des elongations, n'ont effectué qu'un galop d'entraînement léger. Hodgson ne disposait plus que de 17 des 23 joueurs convoqués, car les Luganais Esposito, Käslin et Subiat, ainsi que le Lausannois Sylvester engagés ce soir en championnat, étaient déjà repartis la veille. Christian Colombo (Lugano) et les deux Zurichois Marco Grassi et Jürg Studer ont, en revanche, participé pleinement à la séance de mardi matin, car ils sont suspendus aujourd'hui (3 avertissements chacun).

Roy Hodgson a indiqué que le cadre qui sera mis sur pied en vue du match à Porto ne comportera guère de surprise par rapport à la rencontre en Ecosse. Herr, Knup et Bonvin étant toujours incertains pour blessure, le coach national pourrait arrêter son premier choix à vingt noms, Beat Sutter (NE Xamax/60 sélections) et Jürg Studer (Zurich/5) semblent les premiers concernés par un «re-pêchage».

Hodgson établira sa convocation, lundi 4 octobre. Jusque là, l'Anglais visionnera notamment le match Estonie - Italie (ce soir) et rendra visite à Kubilay Turkylmaz en Turquie.

Roy Hodgson et les siens prépareront le match Portugal - Suisse du mercredi 13 octobre par deux camps d'entraînement. Le premier, du 7 au 9 octobre à

Versois, puis, après la traditionnelle mise en congé du dimanche, retour en terre saint-galloise fétiche d'Abtwil, les lundi et mardi 11 et 12 octobre, d'où l'équipe s'envolera, mardi après-midi, par avion charter pour Porto.

Hodgson, sans doute un brin superstitieux, a souhaité, en outre, que le bus qui devra effectuer les transports d'équipe, soit le même que celui qui avait servi avant Ecosse - Suisse. L'attribution des chambres des joueurs à l'hôtel doit également être rigoureusement identique à la dernière fois...

Par ailleurs, le camp d'entraînement en Californie, du 17 au 27 janvier, avec des matches contre le Mexique et les Etats-Unis, prend des formes de plus en plus concrètes. L'ASF, en revanche, a décliné une invitation pour un tournoi au Sénégal, du 25 janvier au 6 février. (si)

World Cup 94: l'Italie se déplace en Estonie

Gagner et marquer

A Tallin aujourd'hui (19 h 15), l'Italie doit non seulement vaincre mais obtenir si possible une victoire fleuve afin d'améliorer son goal average. Des trois équipes du groupe 1 encore en lice pour une qualification, la «Squadra Azzurra» présente la moins bonne différence de buts. La Suisse a + 14, le Portugal a + 10 et l'Italie a + 9.

Les Italiens n'abordent pas sans quelque anxiété ce match sur les bords de la Baltique. Ils ont encore en mémoire les difficultés rencontrées lors du match aller à Trieste où ils avaient dû se contenter d'un maigre 2-0. Arrigo Sacchi compte beaucoup sur le duo Casiraghi-R. Baggio pour démanteler le dispositif défensif adverse. Les deux hommes avaient été les grands artisans du succès obtenu à Porto (3-1) aux dépens du Portugal. La Norvège tentera d'effectuer un pas décisif en vue de sa qualification pour la phase finale de

la coupe du monde 1994 aux Etats-Unis, ce soir à l'Ullevaal Stadion d'Oslo, face à la Pologne.

La Hollande, actuellement en mauvaise posture à la troisième place (9 points), à deux longueurs de l'Angleterre (qui a un match en plus), devrait logiquement ramener deux points de son voyage à Bologne où la sélection de Dick Advocaat affrontera la modeste sélection de Saint-Marin, avant le match capital et «à hauts risques» contre l'Angleterre le 13 octobre.

Dans le groupe 3, enfin, la défaite sera également interdite pour l'Espagne, qui se rendra en Albanie, avec une forte cohorte de Barcelonais. La sélection de Javier Clemente occupe en effet la troisième place, à quatre points de l'Eire de Jacky Charlton, le leader, et trois du champion d'Europe danois, deuxième. (si)

Assemblée générale ordinaire de NE Xamax

Nouvel organigramme

«Pour la ville, pour le canton, et même pour la Suisse romande, je n'avais pas le droit d'abandonner mon poste»: telles furent, en préambule à l'assemblée générale ordinaire de NE Xamax, les paroles du président Gilbert Facchinetti. Un président qui a doté son club d'un nouvel organigramme, et qui a abaissé son budget d'un million de francs.

De fait, NE Xamax a totalement changé d'orientation, qui s'est doté d'une structure adaptée aux exigences que l'on qualifiera de modernes.

ADAPTATION DES MENTALITÉS

En résumé: le président central Gilbert Facchinetti dirigera le bureau du comité, dont les trois présidents d'honneur (Pierre Dubois, Gabriel Monachon et Eric Moulin) et les deux vice-présidents (André Calame et Michel Favre) font partie intégrante.

En dessous d'eux, le comité

directeur dans son entier, comité directeur formé de treize commissions. «Chaque président de commission est totalement indépendant, a précisé Gilbert Facchinetti. Il est son propre patron, choisit sa propre organisation, et nomme lui-même les personnes qui appartiendront à sa commission, en fonction de son propre cahier des charges.»

Et d'ajouter: «Il fallait un changement, un renouveau, de manière à repartir de l'avant. Les présidents de commission et le bureau du comité se réuniront tous les quinze jours, et je serai à disposition n'importe quand si besoin est. Il s'agit en fait d'une adaptation des mentalités. Il nous faut être plus que mobiles pour faire face aux impératifs qui sont les nôtres aujourd'hui.»

BUDGET: UN MILLION DE MOINS

Les impératifs en question sont avant tout d'ordre financier, bien évidemment. «Nous avons peut-être trop laissé aller les

choses par le passé, oui. Mais tout le monde l'a fait, dans tous les secteurs. Et tout le monde en est revenu. J'attends donc que chacun fasse un effort.»

Car le découvert de NE Xamax est passé à plus d'un million 900.000 francs (il était d'un million 650.000 francs au 30 juin 1992). «Trois raisons expliquent cela, a précisé René Mercier, président de la commission financière. La première, c'est que nous avons transféré dans les charges extraordinaires d'anciens débiteurs que nous n'avons jamais mis aux poursuites. La deuxième, c'est que les primes d'assurances accidents et complémentaires (réd: obligatoires) ont triplé. La troisième, c'est que les recettes ont diminué, comme partout.»

Le budget de NE Xamax a néanmoins été revu à la baisse: de 5,5 millions, il est passé à 4,5 millions de francs, amortissement de 600.000 francs par année pour les trois prochaines saisons y compris. R.T.

À L'AFFICHE

GRUPE 1

DÉJÀ JOUÉS

Estonie - SUISSE	0-6
SUISSE - Ecosse	3-1
Italie - SUISSE	2-2
Ecosse - Portugal	0-0
Malte - Estonie	0-0
Ecosse - Italie	0-0
SUISSE - Malte	3-0
Malte - Italie	1-2
Malte - Portugal	0-1
Ecosse - Malte	3-0
Portugal - Italie	1-3
Italie - Malte	6-1
SUISSE - Portugal	1-1
Italie - Estonie	2-0
Malte - SUISSE	0-2
Portugal - Ecosse	5-0
SUISSE - Italie	1-0
Estonie - Malte	0-1
Estonie - Ecosse	0-3
Ecosse - Estonie	3-1
Portugal - Malte	4-0
Estonie - Portugal	0-2
Ecosse - Suisse	1-1

Ce soir
19.15 Estonie - Italie

CLASSEMENT

1. Suisse	8 5 3 0	19-5	13
2. Portugal	7 4 2 1	14-4+10	10
3. Italie	7 4 2 1	15-6+9	10
4. Ecosse	8 3 3 2	11-10	9
5. Malte	9 1 1 7	3-21	3
6. Estonie	7 0 1 6	1-17	1

RESTE À JOUER

13.10.93 Portugal - SUISSE
Italie - Ecosse
10.11.93 Portugal - Estonie
17.11.93 Italie - Portugal
Malte - Ecosse
SUISSE - Estonie

GRUPE 2

Ce soir

20.00 Norvège - Pologne
20.15 St-Marin - Hollande

CLASSEMENT

1. Norvège	7 5 2 0	20-3	12
2. Angleterre	8 4 3 1	19-6	11
3. Hollande	7 3 3 1	17-8	9
4. Pologne	6 3 2 1	8-6	8
5. Turquie	8 1 1 6	7-17	3
6. Saint-Marin	8 0 1 7	1-32	1

GRUPE 3

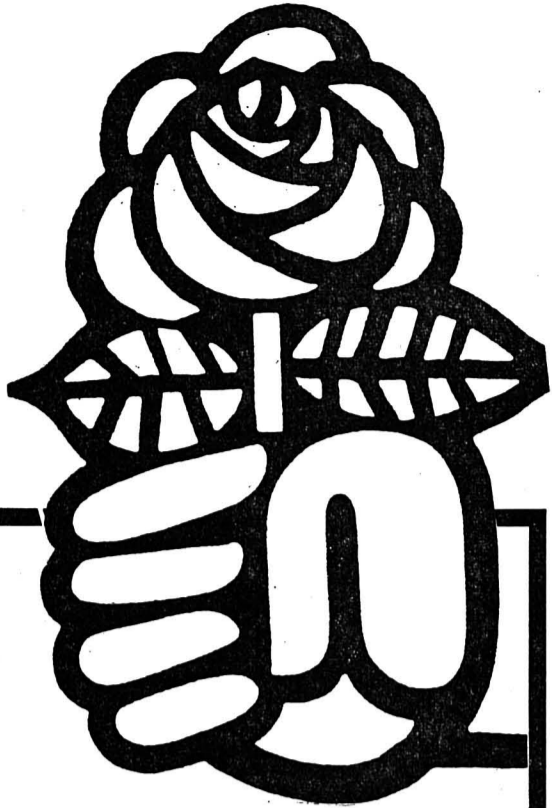
17.00 Albanie - Espagne

CLASSEMENT

1. Eire	10 7 3 0	17-2	17
2. Danemark	10 6 4 0	14-1	16
3. Espagne	9 5 3 1	18-2	13
4. Irlande Nord	10 5 2 3	13-11	12
5. Lituanie	12 2 3 7	8-21	7
6. Lettonie	12 0 5 7	4-21	5
7. Albanie	11 1 2 8	5-21	4

MATCH AMICAL

20.15 Tunisie - Allemagne



OUI aux mesures d'urgence en faveur des chômeurs

Le chômage continue d'augmenter, de nombreuses personnes et entreprises sont bientôt à bout de ressources.

L'arrêté fédéral urgent sur l'assurance-chômage propose une solution temporaire bienvenue:

- prolongation du droit au chômage de 300 à 400 indemnités
 - prolongation du chômage technique (réduction de l'horaire de travail) de 18 à 21 mois
 - moins de tracasseries administratives pour les chômeurs partiels
 - programmes d'occupation pour chômeurs subventionnés jusqu'à 85% par la Confédération, ce dont notre canton a grand besoin
- cela même si l'obligation d'accepter un travail au salaire inférieur à l'indemnité de chômage, et la baisse de celle-ci de 80 à 70% du salaire assuré pour certaines personnes, ne sont pas des mesures satisfaisantes.

OUI à un coup de frein sur les primes d'assurance-maladie

Le blocage des tarifs des traitements ambulatoires et des médicaments au prix de 1992 permet de limiter la hausse des primes pour l'assurance de base.

Que toutes les caisses doivent fournir les mêmes prestations pour l'assurance de base, que les cotisations des femmes soient les mêmes que celles des hommes, cela est juste et nécessaire.

Pour l'obtenir, nous devons admettre que les patients participent aux frais d'hospitalisation à raison de 10 francs par jour mais 500 francs au maximum par an. Les malades chroniques, les enfants et les femmes enceintes sont toutefois libérés de cette participation.

LES 25 ET 26 SEPTEMBRE

le Parti socialiste neuchâtelois vous recommande de voter:

- OUI au crédit de 19 millions de francs pour les entreprises de transports
- OUI à l'arrêté fédéral contre l'usage abusif des armes
- OUI au changement de canton du Lauffonnais
- OUI à l'arrêté fédéral urgent sur l'assurance-maladie
- OUI à l'arrêté fédéral urgent sur l'assurance-chômage

PS **PARTI SOCIALISTE**
NEUCHÂTELOIS *La raison en action*
Resp.: P. MERZ 132-12880

IMMOBILIER

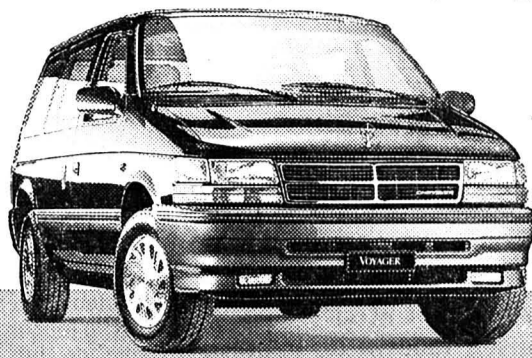
SAINT-IMIER, rue du Soleil
A vendre tout de suite, en l'état ou rénové
appartement
3 pièces, balcon
Mensualités dès Fr. 586.- + charges
☎ 032/91 42 87 28-440

A remettre, dans le haut du canton de Neuchâtel
établissement public

Excellente situation, centre-ville.
Affaire saine.
Financement garanti.
Pour traiter: 65 000 fr.

Ecrire sous chiffre H 157-709601 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle. 4x4

CHRYSLER VOYAGER V6



Polyvalence parfaite.

Avec encore plus d'espace et de confort pour vos déplacements professionnels et vos week-ends en famille. Un plaisir au volant décuplé grâce au 3,31 V6 (110 kW/150 CV-DIN) et à la transmission automatique. Une sécurité accrue grâce à la traction avant, l'ABS et l'airbag côté conducteur. Sans oublier la radiocassette stéréo, le verrouillage central et les rétroviseurs extérieurs réglables électriquement.

Chrysler Voyager V6: dès Fr. 39'200.-



CHRYSLER
Built to set you free

Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/28 66 77

132-12388

IMMOBILIER

LOGEZ-VOUS AU LOCLE

Appartement 3 pièces, balcon.
Mensualités dès Fr. 500.- + charges.
☎ 038/24 57 31 28-440

LOGEZ-VOUS à Saint-Imier appartement de 2 pièces

balcon.
Mensualités dès Fr. 532.- + charges.
☎ 032/91 42 87 28-440

Feu: 118

COMPTOIR SUISSE

1'000 et un "magasins" à découvrir

PREMIERE

la Réalité virtuelle



un jeu exceptionnel en 3D et tous les jeux électroniques

Le Mur de grimpe le plus haut de Suisse

avec démonstrations quotidiennes



Streetball Challenge '93

Snowboard Jumping Show

Et encore:

les marchés-concours • la Ferme la Cour d'honneur de l'agriculture les fanfares du Grand-Restaurant les Journées du Cheval et du Chien les expositions spéciales, etc.

Rendez-vous dans les Grisons 5 WEEK-ENDS À GAGNER!
En participant au concours du Pavillon des Grisons.

Des montagnes de surprises!

du mercredi 15 au dimanche 26 septembre

Hôtes d'honneur: La Suède • Les Grisons • La Comunidad Valenciana • Le Club Alpin Suisse

Ouverture 9h - 18h. Caves jusqu'à 22h. Nocturnes les jeudis jusqu'à 21h.

Adulte Fr. 9.- / Garderie Nestlé (3-9 ans). Gratuit pour les jeunes jusqu'à 16 ans accompagnés.

22-1940/4x4

DIVERS

A vendre
BELLE TERRE VÉGÉTALE (noire)

Livraison à domicile.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 ou 077/37 51 40. 132-13018

Police-secours 117

Hockey sur glace - LNB: Bill Campbell débarque aux Mèlèzes

Le troisième homme

On le présentait depuis quelques jours: privés des services de Valeri Shirajev pour quatre semaines encore, Riccardo Fuhrer et les dirigeants du HCC n'ont pas voulu courir le risque de débiter le championnat avec un seul étranger. Ils ont ainsi engagé Bill Campbell pour pallier l'absence forcée de l'Ukrainien. Le Canadien, dont le contrat porte sur un mois - du 22 septembre au 22 octobre très précisément - débarquera ce matin à Kloten.

Par
Jean-François BERDAT

«Il fallait absolument mettre tous les atouts de notre côté... Dès lors, nous ne pouvions pas imaginer débiter notre parcours avec un seul mercenaire. Ne serait-ce que vis-à-vis de notre public...» Un brin démagogue, Marc Monnat justifie la démarche du staff chaud-de-fonnier. Une démarche au demeurant attendue, tant il est vrai

qu'il eut été suicidaire de se lancer dans l'aventure de la LNB avec le seul Lane Lambert comme mercenaire.

PAS UN INCONNU

Bill Campbell, le troisième homme du HCC, n'est de loin pas un inconnu. On se souvient qu'il avait débarqué à Porrentruy au début de la saison 1988/1989, dans des conditions analogues ou presque à celles de ces jours. Fernand Leblanc alors blessé, ce robuste défenseur devait épauler Daniel Métivier sous les couleurs jurassiennes. Il n'allait pas tarder à devenir un titulaire indiscutable et devait par la suite prendre une part active dans le maintien d'Ajoie en LNA.

Une deuxième saison à Porrentruy, puis le Canadien mettait le cap sur Genève où l'expérience - merci M. Staübli... - tournait court. Bill Campbell s'exila alors en Italie, à Val Gardena.

La saison dernière, il revenait en Suisse, sous les couleurs de Langnau. Son talent ne suffisait pourtant pas et les Emmentalois ne parvenaient pas à éviter la culbute. Au passage, le Canadien, sans pour autant disputer la totalité des matches - en cours de route, les Bernois avaient enrôlé Anatoli Stepanichev et Gaston Gingras comme troisième et quatrième étrangers - «comptait» trente-huit points,

dont treize buts. C'est donc dire que ses qualités ne se limitent pas à son «grade» de défenseur.

LE PROFIL SOUHAITÉ

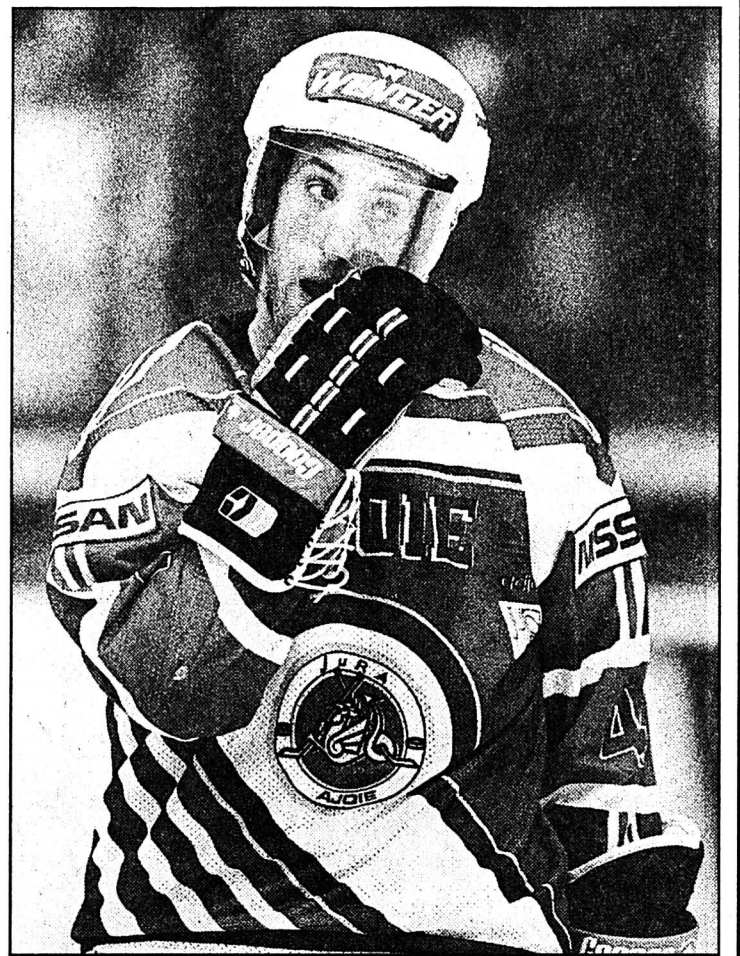
Avec Bill Campbell, le HCC s'est trouvé un troisième homme de poids. «Il a le profil que je souhaitais, se félicite Riccardo Fuhrer. Ce n'est pas la première fois qu'il évolue en Suisse, dès lors son temps de rodage sera écourté. De plus, il maîtrise parfaitement la base de notre hockey.»

Le seul point d'interrogation réside dans l'état dans lequel le Canadien débarquera aux Mèlèzes. «Selon mes renseignements, il a patiné deux ou trois fois par semaine, régulièrement. Quant à savoir sur quel rythme...»

Les craintes, de quelque ordre qu'elles soient semblent pourtant déplacées. Des joueurs tels que Bill Campbell vivent en effet dans l'attente d'un coup de fil, synonyme d'engagement. Dès lors, le seul bon sens leur impose de se trouver en condition.

Ultime détail, mais il est d'importance: Bill Campbell connaît tous les prochains adversaires ou presque du HCC pour les avoir pratiqués la saison passée...

Quand on vous disait que les gens du HCC avaient mis dans le mille... J.-F. B.



Bill Campbell

Un renfort pour le HCC, comme il le fut en son temps pour Ajoie. (Lafargue)

Steffi: le double de sa seconde -
L'Allemande Steffi Graf emmène très largement le classement féminin aux gains de l'année 1993. Avec plus de 2,4 millions de dollars, la joueuse de Brühl compte le double en capital de sa suivante immédiate, l'Espagnole Arantxa Sanchez. La Suisse Manuela Maleeva-Fragnière apparaît en 14e position avec un peu plus de 350.000 dollars. (si)

BRÈVE

Automobilisme

Encore Kankkunen

Pour la quatrième fois en l'espace de cinq ans, le Finlandais Juha Kankkunen (Toyota Celica) s'est imposé dans le Rallye automobile d'Australie, comptant pour le championnat du monde, mardi à Perth (Western Australia). Kankkunen, 34 ans, a ainsi conforté sa place de leader au classement des pilotes.

PMUR

Hier soir à Vincennes

Prix Léda

Non-partant le 11

Tiercé: 4-14-15.
Quarté+: 4-14-15-3.
Quinté+: 4-14-15-3-7.

Rapports pour 1 francs

Tiercé dans l'ordre:

712,80 fr
Dans un ordre différent: 67,00 fr

Quarté+ dans l'ordre:

2339,20 fr
Dans un ordre différent: 68,40 fr

Trio/Bonus (sans ordre):

17,10 fr

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:

77.693,20 fr
Dans un ordre différent: 580,40 fr

Bonus 4: 28,80 fr

Bonus 3: 9,60 fr

Rapports pour 5 francs

2sur4: 14,00 fr

TV-SPORTS

TSR

23.25 Fans de sport.

TSI

22.45 Mercoledì sport.

F3

20.30 Le journal des sports.

ZDF

20.00 Football.

Tunisie - Allemagne.

RAI

19.05 Football. Estonie - Italie.

21.30 Football. Italie - Danemark espoirs.

EUROSPORT

9.00 Vélo de montagne.

10.00 Ski nautique.

11.00 Volleyball.

12.00 Football.

Buts européens.

14.00 Football américain.

16.00 Karting.

17.00 Triathlon.

18.00 Athlétisme.

19.30 Eurosportnews.

20.00 Boxe.

21.00 Magazine des sports motorisés.

22.00 Boxe.

24.00 Bowling.

01.00 Eurosportnews.

LNA: Bienne essuie un nouveau cuisant revers

Catastrophe acte II

● BIENNE - ZOUG 1-6 (0-1 0-3 1-2)

Brûlés à vif sur la glace des Aviateurs, les patineurs seelandais ont, hier soir, encore sombré corps et âme dans leur bataille face à Zoug. A première vue, les visiteurs semblaient sur la même orbite que la bande à Kölliker. Sans panache ni engagement véritable. Sans pouvoir augmenter une cadence déjà pas très élevée, le spectacle, si spectacle il devait y avoir, n'a pas eu lieu. Lorsque Yaremchuk subtilisa la rondelle à Steinegger et ouvrit le score, déjà le cidre était pressé. Les Seelandais ont perdu le nord.

En état de grâce dans le deuxième tiers, Zoug a rapidement pris ses distances. Complètement désorientés, les joueurs locaux ont alors jeté l'éponge. Les scènes de panique se sont multipliées devant le gardien Anken. Ses parades n'ont toutefois pas empêché Fergus et consorts de crever l'écran. Pauvre Olivier

Anken! Le légendaire portier seelandais voulait limiter la casse et pourtant, à la 46e minute de ce deuxième match de la saison, il devait effectuer déjà sa dix-septième courbette en championnat. Mais, que se passe-t-il donc chez les attaquants seelandais?

Il fallut l'apport d'un défenseur, le meilleur d'entre eux, pour sauver l'honneur local, grâce à Steinegger. Le public s'est finalement vexé. Imaginez le décor pour l'ouverture de saison au stade de glace. La faillite collective des Seelandais doit s'arrêter là! Gardien remplaçant, Christian Crétin a tempéré les souffrances à l'issue du match: «Ce match à domicile nous a fait tomber dans le piège. Avec mes camarades, on a énormément souffert après la «casquette» enregistrée à Kloten. Tellement qu'on a eu peur de mal faire devant notre public. Anken est irréprochable, je souffre avec lui, et, ensemble, on

aimerait connaître le pourquoi de la chose.»

Stade de glace: 3000 spectateurs.

Arbitre: M. Marti.

Buts: 12e Yaremchuk (Neuenschwander) 0-1. 30e Fergus (à 5 contre 4) 0-2. 33e Fergus (penalty) 0-3. 36e Steffen 0-4. 46e Muller (Brodman, Fergus) 0-5. 51e Steinegger 1-5. 57e Neuenschwander (Yaremchuk) 1-6.

Pénalités: 1 x 2' contre Bienne, 4 x 2' contre Zoug.

Bienne: Anken; Schmid, Cassidy; Schneider, Steinegger; D. Dubois, M. Reinhard; Yuldasshev, Lüthi, Glanzmann; Schümperli, Nuspliger, G. Dubois; Rufener, Boucher, Burillo; Robert, Weber.

Zoug: Schöpf; A. Künzi, B. Schafhauser; T. Künzi, Kessler; P. Schafhauser, Ritsch; Brodman, Fergus, C. Muller; P. Fischer, Yaremchuk, Neuenschwander; A. Fischer, Steffen, Meier. (rp)

AUTRES PATINOIRES

● DAVOS - FR GOTTÉRON 1-2 (0-0 0-2 1-0)

Stade de glace: 2710 spectateurs. Arbitre: M. Bertolotti.

Buts: 30e Bykov (Khomutov, Schaller) 0-1. 31e Rottaris (Silver, Leuenberger) 0-2. 49e Rüedi (Roth, Thibaudeau) 1-2.

Pénalités: aucune.

Davos: Buriola; Egli, Massy; Sigg, Gianola; Equilino, Häller; Rüedi; Roth, Tsujura, Thibaudeau; Gross, Müller, Cramer; Näser, Morf, Hänegi.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Honegger; Princi, Descloux; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Monnier, Reymond, Aeschlimann.

● OLTEN - AMBRI-PIOTTA 3-2 (0-2 1-0 1-0) ap. prol.

Kleinholz: 3700 spectateurs. Arbitre: M. Moreno.

Buts: 12e Studer (Wittmann, Léchenne) 0-1. 16e Jaks (Tschumi, Fedulov) 0-2. 36e Richard 1-2. 49e Donghi (Richard) 2-2. 65e Müller (Metzger) 3-2. Pénalités: 1 x 2' contre chaque équipe.

● OLTEN: Aebischer; Gull, Bourquin; Hirschi, Silling; Stucki, Reinhart; Bachofner, Richard, Gagné; Egli, Schläpfer, Loosli; Viktor Müller, Metzger, Büttler; Donghi.

Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Brenno Celio; Gazzaroli, Riva; Blair Muller, Gianini; Viganò, Fedulov, Maltsev; Wittmann, Léchenne, Studer; Jaks, Nicola Celio, Fair; Holzer, Togni, Filippo Celio.

● LUGANO - BERNE 3-1 (1-0 1-0 1-1)

Resega: 4000 spectateurs. Arbitre: M. Kunz.

Buts: 6e Balmer (Larsson, à 5 contre 3) 1-0. 21e Eberle (Larsson, à 5 contre 4) 2-0. 56e Summanen 2-1. 60e Aeschlimann (Larsson, dans le but vide) 3-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Lugano, 5 x 2' contre Berne.

Lugano: Wahl; Nideröst, Djoos; Leuenberger, Sutter; Balmer, Bertaggia; Ghilioni; Howald, Larsson, Eberle; Jenni, Rötheli, Aeschlimann; Schenkel, Walder, Fontana. Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Voisard, Beutler; Rutsch, Reber; Meier, Summanen, Vrabec; Friedli, Montandon, Fuchs; Roggenmoser, Triulzi, Bartschi; Horak, Baumgartner.

● KLOTEN - ZURICH arrêté

Le premier derby zurichois de la saison, entre Kloten et le Zurich, n'a duré que 291 secondes. La rencontre a en effet dû être arrêtée dans la cinquième minute de jeu, sur la marque de 0-0, de la brume recouvrant la glace du Schlufweg. Selon la volonté des clubs, le match devrait être rejoué demain, mais la LSHG doit encore donner son accord.

CLASSEMENT

1. FR Gottéron	2	2	0	0	9	5	4
2. Zoug	2	1	1	0	9	4	3
3. Olten	2	1	1	0	6	5	3
4. Kloten	1	1	0	0	12	0	2
5. Ambri-Piotta	2	1	0	1	7	5	2
6. Berne	2	1	0	1	5	4	2
7. Lugano	2	1	0	1	5	6	2
8. Zurich	1	0	0	1	4	7	0
9. Davos	2	0	0	2	2	6	0
10. Bienne	2	0	0	2	1	18	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi, 17 h 30: Olten - Zurich. 20 h: Ambri-Piotta - FR Gottéron, Berne - Bienne, Kloten - Lugano, Zoug - Davos. LNB. Samedi, 17 h 30: Bülach - Coire. 20 h: Ajoie - Lausanne, La Chaux-de-Fonds - Martigny, Rapperswil - Herisau, Thurgovie - Grasshopper.

Escrime - Tournoi des 7 Nations

Un somptueux plateau

C'est désormais une tradition; La Chaux-de-Fonds reçoit l'élite mondiale du fleuret et de l'épée. Les 9 et 10 octobre prochain, près de 80 escrimeurs et escrimeuses participeront aux quatre épreuves mises sur pied dans la capitale horlogère.

Parmi les six nations invitées, relevons la présence de l'Allemagne, championne olympique à l'épée et au fleuret masculins, de l'Italie, championne olympique au fleuret féminin et championne du monde à l'épée en juillet dernier à Essen (All), et de la Russie emmenée par Pavel Kolobkov, champion du monde en titre à l'épée.

Sur le plan individuel, les Italiennes Francesca Bortolozzi (championne du monde 93 de

fleuret), Diana Bianchedi (tenante de la Coupe du monde 93 de fleuret), l'Allemande Anja Fichtel (double championne olympique de fleuret à Séoul) et chez les hommes, l'Italien Angelo Mazzoni (vainqueur de la Coupe du monde 93 à l'épée) et l'Allemand Ingo Weissenborn (champion du monde 91 de fleuret) seront les principales têtes d'affiche du tournoi chaud-de-fonnier qui, pour la première fois cette année, accueille les épéistes féminines.

Outre la Hongroise Mariane Horvath, championne du monde 92 et la Suisse Gianna Bürki, deuxième de la Coupe du monde 93, cinq des dix premières tireuses de la Coupe du monde 93 seront présentes à La Chaux-de-Fonds. (comm)

BMX - Championnat suisse

Double de Bétrix

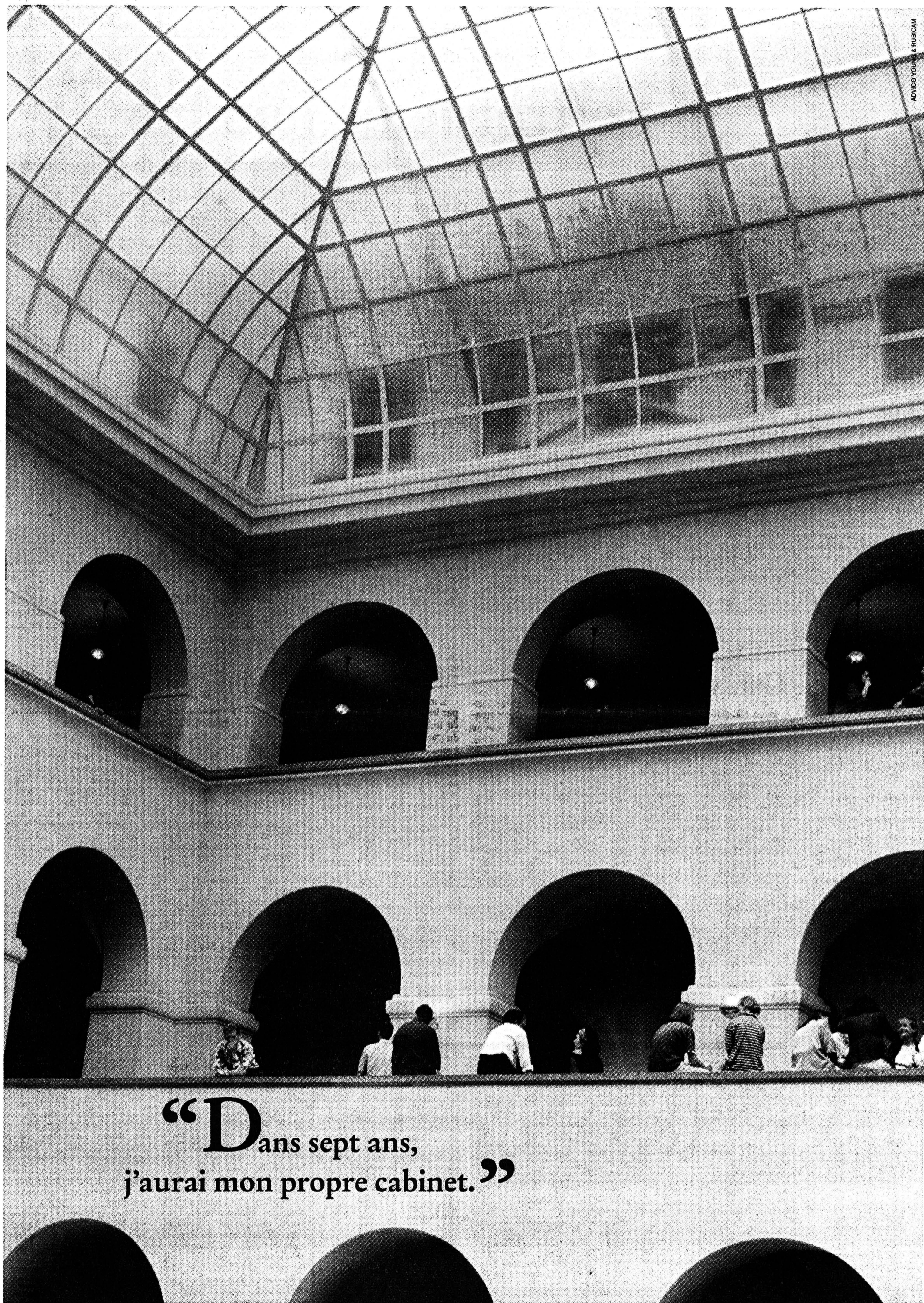
Le week-end dernier se déroulait à Grandson la cinquième et ultime manche du championnat suisse. Le spectacle était promis puisque plusieurs titres nationaux étaient en jeu. Près de 250 coureurs se sont donc réunis sur la piste du Pécos, sous un ciel clément.

Les Chaux-de-Fonniers étaient au nombre de cinq à prendre le départ. Björn Weyermann et Yann Marti n'ont pas franchi le seuil des qualifications. Terry Marti, pour sa part, a fait un mauvais start lors des demi-finales ce qui ne lui a pas permis de disputer la manche finale. Revenons à Frédéric Weyermann et Michael Bétrix qui, l'un comme l'autre, courent dans les deux disciplines, 20" et 24". En 24", F. Weyermann, lors de la première manche, n'a pas pu éviter la chute puisque Marco Zeiter a mal maîtrisé son saut sur la double et s'est étalé devant lui. Cela lui a valu une cinquième place au classement du double. Michael Bétrix, quant à lui, savait que le titre lui était plus ou moins assuré dans cette

discipline et n'a pas pris de risque. Il termina deuxième au classement.

En 20", ce qui représente le BMX proprement dit, les deux ont réussi à maîtriser cette piste technique sans trop d'embûches. Frédéric Weyermann était sans cesse en lutte avec M. Bock de Goldach et c'est finalement Bock qui termina premier et F. Weyermann en deuxième position.

Michael Bétrix avait une pression assez importante à porter. Il devait tenter le tout pour le tout afin d'essayer de reconquérir le titre perdu en 1992 dans cette discipline. Il remporta les quatre manches avec une considérable avance sur Marco Zeiter. Michael Bétrix a récupéré son titre et devient champion suisse pour la quatrième fois en 20". De ce fait il réussit ainsi le doublé avec le titre en 24". Les autres Chaux-de-Fonniers. - En 20": 7. F. Weyermann. En 24": 3. F. Weyermann. 10. Gfeller. 14. K. Singelé, T. Marti, Y. Marti et Péquignot. 16. B. Weyermann et Da Pieve. (td)



“Dans sept ans,
j’aurai mon propre cabinet.”

Réussir ensemble.



Union de
Banques Suisses

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Plage du Marché

Edition 94,
revue
et corrigée

A La Chaux-de-Fonds, l'été 93 aura été marqué par la Plage du Marché. Un mois après, les organisateurs ont fait le bilan de l'expérience. Ils sont prêts à recommencer, en moins long. Ils iront également à la rencontre des riverains, qui ont manifesté leur mécontentement sur certains points.

Neuchâtel

Deux rues
ventre à l'air

A peine la Fête des vendanges terminée, les rues Saint-Honoré et des Epancheurs seront livrées aux marteaux-piqueurs. Un chantier marquant la fin de l'aménagement de la zone piétonne, rue du Seyon exceptée.

Saint-Imier

Forces
électriques
centenaires

La fin de cette semaine marquera le début des manifestations du centenaire des Forces électriques de La Goule, à Saint-Imier. En un siècle, cette société a écrit une histoire de lumière, celle qui mène d'une rivière aux téléseaux et à une centrale solaire.

Page 31



Météo:

Très nuageux dès la mi-journée et quelques pluies probables en fin d'après-midi et en soirée.

Demain:

A l'ouest et au sud, précipitations fréquentes, parfois abondantes. Plus frais.

Lac des
Brenets
750,91 mLac de
Neuchâtel
429,40 m

Fête à souhaiter mercredi 22 septembre 1993: MAURICE



21°

15°

0°

Lever: 7 h 19

Lever: 14 h 51

Coucher: 19 h 30

Coucher: 23 h 50

3500 m



Formation d'opérateur et opératrice en horlogerie

Appel aux chômeurs

D'un côté, il y a des chômeurs, et de l'autre, l'horlogerie manque toujours de personnel qualifié. La Convention patronale et le Service cantonal de l'emploi ont empoigné le problème, trouvant bonne oreille et appui pratique au CPJN. Une formation d'opérateur et opératrice en horlogerie est ainsi proposée aux chômeurs et chômeuses. Avis, les établis attendent les intéressé(e)s.

L'horlogerie marque aussi les à-coups de la crise, certes, mais néanmoins le constat demeure: la branche manque de personnel qualifié et doit s'inquiéter rapidement de la relève, bon nombre de ses collaborateurs approchant de la retraite. Rejoignant les soucis du Service cantonal de l'emploi, œuvrant à la formation et au placement des personnes au chômage, la Convention patronale a collaboré activement à la mise sur pied de cette formation d'opérateur et opératrice en horlogerie; à terme, elle délivrera un certificat qui sera l'équivalent du titre d'horloger praticien, une formation abandonnée depuis quelques années mais maintenue à Genève. Pour la Convention patronale, c'est un premier pas vers la relance du titre en Suisse romande.

PAR PALIERS
ET MODULES

Au CPJN, Lysiane Forestier, responsable de la formation des

adultes, et Claude Laesser, directeur de l'Ecole technique, ont imaginé une structure d'enseignement par modules, permettant un apprentissage par palier.

Le module de base, comportant 300 périodes sur 8 semaines à plein temps, permettra aux élèves d'apprendre les gestes pratiques et élémentaires et les connaissances nécessaires pour s'intégrer dans le monde industriel horloger. On y approchera la terminologie, le fonctionnement d'une montre, l'habileté manuelle, etc.

Ensuite, les différentes phases d'acquisition sont décomposées en 10 modules qui de l'assemblage (mécanisme de mise à l'heure, rouage de montre mécanique, montres à quartz, mécanismes de quantième et automatique) conduit à l'achevage, aux spiraux, au posage de cadrans et aiguilles, à l'emboîtement, avant de se clore sur une synthèse. Les acquis feront l'objet d'examen de contrôle, à la fin de chaque module, et des certificats intermédiaires seront délivrés par option; surtout, l'échéance finale ne s'assortira pas d'un échec total.

Voilà pour le cursus complet qui mènera au certificat d'opérateur et d'opératrice. Mais l'assurance-chômage n'accompagnera pas ses indémnisés tout au long de cette voie quasi royale. Elle prend en charge le coût de formation des 8 premières semaines, à plein temps, soit le module de base, durant lequel les chômeurs et chômeuses seront dispensés du timbrage.

Ensuite, et tous les promoteurs sont optimistes sur ce point, les «élèves» devraient pouvoir trouver du travail et

poursuivre leur formation en emploi; les modalités restent ouvertes, et on peut imaginer que les entreprises fassent appel aux allocations d'initiation au travail. En quelque sorte, ce sera aux chefs d'entreprise de prendre le relais et de proposer un encadrement assurant le succès de chaque palier, jusqu'à la formation complète.

Le calendrier sera adapté aux possibilités des personnes en formation et les concepteurs espèrent bien voir le premier certificat délivré dans quelque 18 mois.

TEST
D'ENTRÉE

Mais que les chômeurs et chômeuses ne rêvent pas trop. Un test d'entrée leur ouvrira les portes de cette formation et ils auront à faire valoir des connaissances annexes, en mécanique ou en production horlogère par exemple, ainsi qu'une expérience pratique de travail. La mise à niveau des connaissances théoriques de base pourra toutefois se faire avec la collaboration de l'atelier de formation continue du CPLN, dont une antenne est installée à La Chaux-de-Fonds.

L'information a été diffusée par les offices de travail et lieux de timbrage des 62 communes du canton. Les premières personnes intéressées se sont déjà présentées au test d'entrée. Mais il reste encore quelques places pour le premier cours de base qui démarrera à mi-octobre prochain, à La Chaux-de-Fonds.

I.B.

● Renseignements au CPJN, Mme Lysiane Forestier, tél. 039/21 11 65



Les établis attendent des employés qualifiés Opérateur et opératrice en horlogerie, l'équivalent de l'ancienne formation d'horloger en trois ans. (Impar-Gerber)

REGARD

Les rouages
de l'imagination

La crise a au moins le mérite de titiller l'imagination, même si cette dernière s'impose un peu tard aux responsables d'entreprises. Combien seront-ils les non-qualifiés à rager de dépit en apprenant, au seuil de la retraite, qu'enfin l'horlogerie ouvre la complexité de ses rouages à des gens qui, pour diverses circonstances, n'ont pu y entrer par la filière classique des écoles professionnelles? La chance est aujourd'hui donnée aux chômeurs et chômeuses; demain, elle sera vraisemblablement à portée d'autres intéressé(e)s, rentiers AI, demandeurs d'emploi, ouvriers et ouvrières en mal de qualification; outre-frontière, en France voisine, l'offre intéresse également. Là aussi, l'horlogerie manque de bras et de têtes formés!

Cette formation, pensée en modules et modulable dans sa forme et sa durée, a le mérite, du moins on l'espère, d'éviter les écueils de l'article 41; une voie de formation en emploi qui conduit au CFC à coup de dizaines d'heures de cours et de devoirs en plus des quelque 40 heures de travail hebdomadaire. Impraticable et suicidaire, elle a laissé sur ses berges nombre de couples brisés et des manœuvres, point du tout fiers de l'être, et amèrement résignés. Bien sûr, la filière nouvelle d'opérateur et opératrice en horlogerie mène à un certificat et non au CFC; mais on l'assume, et la formation dispensée le confirme, ce ne sera qu'une pichenette de passer ensuite l'examen fédéral, si l'OFIAMT veut bien redonner sa blouse de travail à l'horloger praticien de naguère.

Il reste à espérer que les chômeurs seront sensibles à la valeur de l'offre; puis que les patrons prendront le relais, assurant un encadrement qui rendra praticable la poursuite de la formation. Sinon, dans la foulée d'une imagination constructive, il faudrait alors songer à imposer le congé de formation, et l'obligation d'alléger les horaires de ceux qui manifestent encore le courage de retourner à l'école. Dans un premier temps, on souhaite que les chômeurs seront nombreux à avoir ce courage-là!

Irène BROSSARD

Ebel lance sa nouvelle ligne «Sportwave»

L'élégance sportive démocratisée

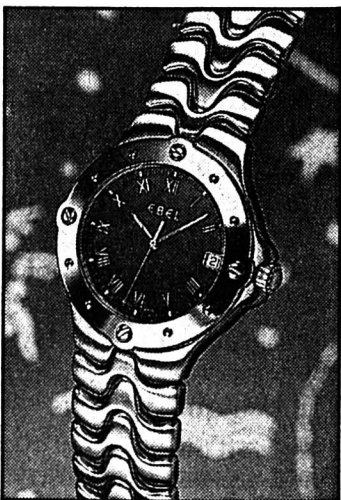
Une Ebel à moins de 1500 francs? Il y a encore quelques mois, les distributeurs de la marque auraient aimablement souri à votre demande. Or, dès aujourd'hui, les distributeurs de la marque peuvent vous proposer la ligne «Sportwave» dont les deux premiers modèles ont été présentés hier à Lausanne. Effets de la crise et d'un positionnement mûrement réfléchi, Ebel démocratise l'élégance sportive.

L'histoire d'Ebel, depuis sa création en 1911 à La Chaux-de-Fonds, est celle de la constance dans la qualité et de l'innovation dans les formes et les techniques. Deux axes qui, en termes de marketing, se traduisent par les notions de sélectivité et de continuité.

La première proposition s'affirme par une politique délibérée de limitation du nombre de modèles, ainsi que des choix précis en matière de points de vente et de communication, le second volet trouve sa signification dans le développement et l'enrichissement des collections sport,

cheval de bataille de la marque, et élégance, notamment avec la Beluga et ses déclinaisons.

Si Ebel a trouvé son style depuis longtemps, l'évolution de la société et de la conjoncture nécessitent impérativement de res-



La «Sportwave» d'Ebel Une nouvelle ligne qui démocratise l'élégance sportive. (Ebel-sp)

ter vigilant et de combler un «vide» dans la gamme sport: celle des montres réellement sportives que l'on n'a pas peur de laisser au poignet pour pratiquer des loisirs plutôt rudes pour le matériel. Avec, en prime, un prix plancher attractif, situé entre 1480 et 1900 francs!

Avec la ligne «Sportwave», une idée de Pierre-Alain Blum, Ebel dispose désormais de deux modèles (standard et plongeur) plus «jeunes», en deux tailles, avec mouvements quartz ou automatique, ce dernier uniquement pour la plongeur homme. Du robuste qui pèse son poids d'acier et de fiabilité pour les gens actifs. Des pièces fabriquées 100% à La Chaux-de-Fonds.

En cette période de refroidissement conjoncturel, la «Sportwave» tombe à pic pour tenter de revitaliser un marché plutôt déprimé, de nombreuses personnes freinant leurs dépenses et réfléchissant à deux fois avant d'acquiescer un objet d'un prix certain.

M.S.



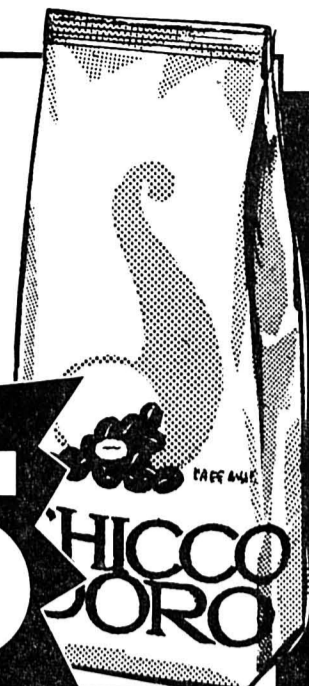
Jubi-Hit No 38

Chicco d'Oro

en grains / sous vide
500 g

~~6.95~~

5.95



Copyright by Pick Pay AG

Une dernière touche de perfection!

St. Emilion les Dormonts AC
5 dl 1989 ~~6.95~~ **3.45** ^{1/2 prix!}

Cervelas
1 paire 200 g ~~1.90~~ **1.10** 42 % meilleur marché!

Warteck lager blonde
29 cl ~~1.-~~ **-.90**

WC-Ente forte bleu recharge
750 ml ~~2.65~~ **2.15**

Gamay Romand Madrigal
7 dl 1992 ~~6.25~~ **4.95**

Mr. Proper
force citrus, salle de bains, fraîcheur cascade
2 x 750 ml au choix ~~7.80~~ **5.90**

WC-Ente
750 ml ~~2.90~~ **2.35**

Warteck
lager blonde miniharass
10 x 29 cl ~~9.80~~ **8.70**

METROPOLE CENTRE

B 38/93 valable du 22. au 28.9.1993

44-4847

DIVERS

Landi

Vente de:
Sel adoucisseur 25/50 kg
Sel à neige 25/50 kg
Sel divers

Livraison à domicile
☎ 039/26 40 66
Entrepôts 19, La Chaux-de-Fonds 132-12669

Feu: 118

PARACHUTISME
Votre premier saut:
en automatique à 700 ou 2000 m
ou en chute libre en tandem à 3000 m
samedi et dimanche 9 et 10 octobre,
puis le 31 octobre à La Brévine

TENNIS
cours privés ou en petits groupes
le mercredi soir de 18 h à 19 h
ou de 19 h à 20 h
dès le 6.10.93

Renseignements et inscriptions:
rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 69 44

école-club migros

IMMOBILIER

À VENDRE OU À LOUER
aux Geneveys-sur-Coffrane, à mi-chemin de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité des commerces et de la gare CFF, vue sur les Alpes

VILLA
comprenant salon avec cheminée, coin à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, jardin d'hiver, locaux de service, parc couvert.
Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 2500.-

Pour tous renseignements:
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A louer au Locle, rue Girardet 24

APPARTEMENT 3 PIÈCES
Cuisine agencée, tout confort.
Libre tout de suite ou à convenir.
Fr. 800.-, charges comprises.
☎ 039/31 12 63 157-500489

NEUCHÂTEL
Rue des Charmettes
A louer pour date à convenir
Beaux appartements
Nouvellement créés de 2 chambres, cuisine agencée, jardin privatif, facilité de parking.
132-12082

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Police-secours: 117

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 147

Mary Higgins Clark

La clinique du docteur H.

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Cette décision prise, elle quitta la route du cimetière et s'engagea dans Forest Avenue.

Chapitre 49

Le corps sans vie de Vangie Lewis fut placé sur la table d'autopsie du médecin légiste du comté de Valley. Le visage impassible, Richard regarda son assistant ôter le caftan de soie qui aurait dû être la robe de sépulture

de Vangie. Cette forme qui semblait si douce dans la lumière tamisée de la chapelle funéraire n'était plus maintenant qu'un mannequin de vitrine, aux traits figés.

Les longs cheveux blonds avaient été soigneusement coiffés pour flotter dénoués sur ses épaules. A présent, la laque avait durci, séparant les cheveux en maigres mèches, semblables à de la paille. Richard se souvint fugitivement que saint François Borgia avait abandonné la vie à la Cour pour rentrer dans les ordres après avoir contemplé le corps en décomposition d'une reine autrefois très belle.

Brusquement, il revint au problème médical présent. Il avait laissé échapper quelque chose au cours de l'examen du corps de Vangie mardi après-midi. Il en était sûr. Quelque chose qui avait un rapport avec ses

jambes ou ses pieds. Il devait y concentrer son attention.

Quinze minutes plus tard, il trouvait ce qu'il cherchait. Une égratignure de cinq centimètres sur le pied gauche. Il l'avait négligée parce qu'il était trop occupé par les brûlures de cyanure et par le fœtus.

L'égratignure était récente. Il n'y avait aucun signe de cicatrisation. Voilà ce qui le tracassait. Le pied de Vangie avait été égratigné très peu avant sa mort, et Charley avait trouvé un bout de tissu de la robe qu'elle portait le jour de sa mort accroché à un outil pointu dans le garage.

Richard se tourna vers son assistant. «Le labo devrait en avoir terminé avec les vêtements que portait Mme Lewis quand nous l'avons amenés ici. Voulez-vous aller les chercher, s'il vous plaît, et les lui remettre. Appelez-moi quand elle sera

prête.»

De retour dans son bureau, il inscrivit sur son carnet: *Les chaussures que portait Vangie quand on l'a trouvée. Des chaussures de marche pratiques, montant assez haut sur les côtés. Ne peuvent pas avoir été portées à cause de l'égratignure sur le pied gauche.*

Il examina les notes qu'il avait prises cette nuit. Le bébé Berkeley. Il allait parler à Jim Berkeley, lui faire avouer que le bébé était adopté.

Mais cela prouverait quoi? Rien en soi, mais l'enquête serait ouverte. Après cet aveu, tout le Concept de Maternité Westlake apparaîtrait comme une gigantesque imposture.

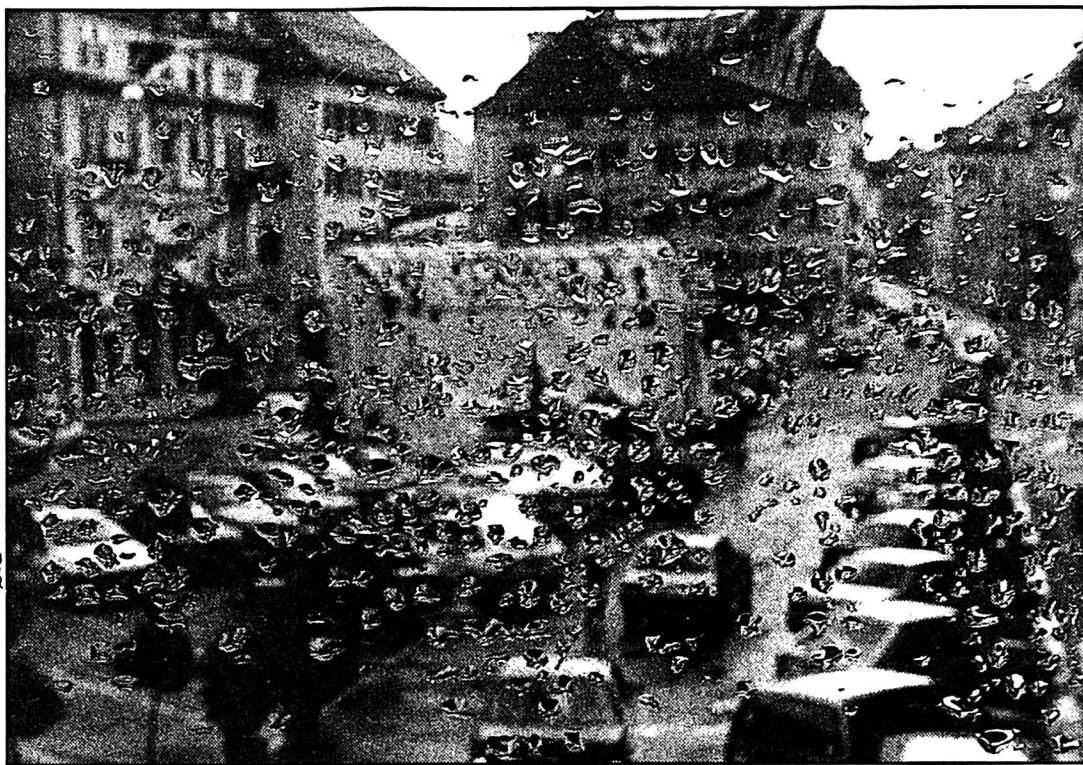
Quelqu'un serait-il capable de tuer pour empêcher cette imposture d'éclater au grand jour?

(A suivre)

Plage du Marché: les organisateurs sont satisfaits, les riverains moins

Edition 94, revue et corrigée

A La Chaux-de-Fonds, l'été 93 aura été marqué par la Plage du Marché. Pour la première fois, six semaines de spectacles en plein air gratuits étaient proposés à la population. Un mois après, les organisateurs ont fait le bilan de l'expérience. Ils sont prêts à recommencer, en moins long et en axant leur programmation sur le théâtre de rue. Ils iront également à la rencontre des riverains, qui ont manifesté leur mécontentement sur certains points.



L'été dernier, Plage du Marché

Les intempéries ont passablement perturbé le calendrier des manifestations.

(Impar-Gerber)

Les organisateurs, des membres de Bikini Test et de l'abc, ont le sourire. Ils sont prêts à remettre ça l'année prochaine, en tenant compte des erreurs commises lors de cette première édition. La Plage du Marché 94 se tiendrait au même endroit, mais durerait moins longtemps et s'étendrait sur une surface plus restreinte, afin d'obtenir une ambiance plus intime. Il y aurait moins de nuisances dues au bruit, et plus de théâtre: «Nous allons intensifier nos contacts avec le Festival de théâtre de rue de Chalons-sur-Saône», souligne Vincent Stuedler, un des organisateurs, «nous ne souhaitons d'ailleurs pas refaire un énième festival de musique en plein air, mais plutôt développer un aspect que l'on rencontre peu en Suisse romande.»

Du côté des autorités, on affiche sa satisfaction: «La commune est prête à renouveler son soutien à une nouvelle édition, reste à savoir où, quand, comment...», affirme le conseiller communal Jean-Martin Monsch. Il souhaite cependant que, si la manifestation était reconduite l'année prochaine, il y ait une rencontre préalable avec les riverains et les commerçants du quartier, afin de ne pas les

mettre devant le fait accompli. Le directeur de la police locale répond ainsi à un vœu d'un groupe de riverains, venus lui exprimer leurs doléances.

Durant les six semaines où elle s'est déroulée, la Plage du Marché a divisé les Chaux-de-Fonniers. Parmi ses détracteurs, on trouvait habitants du quartier, commerçants et automobilistes privés de leur place de parc favorite. Les critiques des commerçants portaient principale-

ment sur le fait que la plus grande partie de la place du Marché était cancelée. Ils sont, sur ce plan, rapidement parvenus à un compromis avec les organisateurs. Le stationnement était dès lors autorisé, entre la scène et la terrasse ainsi que sur les bords de la place, tous les jours jusqu'à 18 h, et toléré souvent bien plus tard.

Les riverains ont été incommodés surtout par le bruit. Celui des orchestres «électrifiés» et ce-

lui des consommateurs sur la terrasse.

Autre grief, la programmation, que certains jugent «élitiste». «Pas d'accord», s'insurge Vincent Stuedler, «certaines manifestations ont été suivies par un large public. De plus, nous n'avons quasi pas programmé de groupes de rock. Il n'y a eu qu'une dizaine de spectacles sonorisés, surtout du blues, qui ont sans doute frappé les gens qui ne les ont pas appréciés.»

Pour leur défense, les organisateurs mettent en avant les retombées de la manifestation, notamment pour les hôteliers et les restaurateurs: «Il va sans dire que nous retournerons en premier lieu chez ceux qui nous ont aidés pour la première édition.» Quant au financement, bien des rumeurs ont couru à son sujet. Certains n'hésitaient pas à affirmer que le budget de 90.000 francs était entièrement couvert par la commune. En fait, la direction des affaires culturelles n'a alloué qu'une somme de 10.000 francs, à laquelle s'ajoutent des prestations non facturées de la part de divers services communaux.

En outre, l'OTMN a lui aussi offert 10.000 francs, pris sur le budget d'Estville dont le programme était considérablement allégé. La buvette a réalisé 20.000 francs de bénéfice, et le reste était couvert par des sponsors. «Le bar nous a permis de rentrer dans nos frais, il était donc indispensable que nous puissions le tenir. De plus, la manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans l'engagement bénévole de toute l'équipe», conclut Vincent Stuedler.

A.M.

AGENDA

Au Club 44

L'homéopathie

Le docteur François Chofat sera au Club 44, jeudi 23 septembre, 20 h 30, pour parler d'homéopathie; plus précisément, ce médecin généraliste, professeur à l'École suisse romande d'homéopathie uniciste, développera l'apport possible de l'homéopathie pour sortir la médecine de sa crise actuelle. (Imp)

Soirée d'information

Séjours pour jeunes

«Youth for Understanding», organisation d'échanges à but non lucratif pour jeunes entre 15 et 21 ans, organise une soirée d'information, ce soir, mercredi 22 septembre, 20 h, à l'Hôtel de la Fleur-de-Lys. Les intéressés et leurs parents pourront obtenir tous renseignements utiles sur les possibilités de séjour de longue durée en Europe, aux Amériques, en Australie et Nouvelle-Zélande. (Imp)

Maison du Peuple

Jean-Marie Bigard

Avec son talent de comique et son nouveau spectacle «L'Intégral», Jean-Marie Bigard sera ce soir, mercredi 22 septembre, 20 h 30, à la Maison du Peuple. (Imp)

Paix en Yougoslavie

Conférence-débat

Que faire pour la paix en Yougoslavie? Le Groupe tiers monde des communautés catholiques et le Groupe Terre nouvelle de l'église réformée organisent une conférence-débat sur ce thème jeudi à 20 h à la salle Saint-Louis, Temple-Allemand 24, avec l'abbé Cornelius Koch, membre de la délégation œcuménique internationale «Paix dans les Balkans». (Imp)

BRAVO À

Berthe Droz...

... de La Sagne, qui a fêté dernièrement ses 90 ans, en compagnie de sa famille. Cette alerte nonagénaire est née à Colombier le 11 septembre 1903. Veuve, dès 1972, de Gustave-Robert Droz, ancien buraliste postal à Fontainemelon, Mme Droz vit à La Corbatière, dans son propre appartement. Une délégation des autorités communales lui a remis une modeste attention. (dl)

Projections de documents d'archives audiovisuelles

Aspects du patrimoine neuchâtelois

Les rendez-vous mensuels du Département audio-visuel de la Bibliothèque de la ville reprennent. Le DAV projette, tous les derniers lundis du mois, des films représentatifs du patrimoine cinématographique neuchâtelois, de toutes époques, documentaires pour l'essentiel.

Le programme commence lundi 27 septembre avec «Les mineurs de La Presta» (59 minutes), réalisé par le Groupe de Tannen. Ce film de 1973 a été produit par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, à l'initiative de Jean-Pierre Jelmini, directeur du Musée d'art et d'histoire du chef-lieu et fils de mineur. Il témoigne de l'activité

des mines d'asphalte du Val-de-Travers, fermées en 1986.

Le lundi 25 octobre, on pourra se plonger dans des souvenirs plus anciens avec «La Mobilisation 1939-1945», de Jacques Bernheim. L'auteur, aujourd'hui centenaire, commandait alors la compagnie frontière fusiliers III/223. Il a filmé la vie de son unité, mobilisée sur la frontière entre le Jura bernois et la France, affectée notamment à la surveillance du pont de La Goule durant de longs mois.

La dernière séance de l'année, le lundi 29 novembre, donne carte blanche à André Paratte. Cinq films seront présentés: «Le Rossignol de Sibérie» (30 minutes), de 1964, brosse le portrait des luthiers Jacot des

Bayards; «Vivre sa ville» (22 minutes), de 1972, commandé par Portescap, était destiné à donner une image avantageuse de La Chaux-de-Fonds à des cadres parfois réticents à venir s'y installer; «Golden Bridge» (12 minutes), de 1983, présente la fabrication d'un modèle célèbre de la maison Corum; «Un mystérieux polar...» (1 minute), de 1985, constitue la surprise du cinéaste; «Conquest» (4 minutes), enfin, est une fantaisie sur la montre du même nom, réalisée par Longines.

Les séances ont toutes lieu à 17 h 30 et 20 h, au 3e étage de la Bibliothèque de la ville, en présence des auteurs (sous réserve en ce qui concerne M. Bernheim). (am)

Séminaire des chefs d'établissements secondaires

Du climat des écoles

Depuis hier, quelque 60 à 80 écoles secondaires de Suisse romande et du Tessin sont privées de leurs chefs. Ces derniers sont réunis en nos murs, au Grand Hôtel des Endroits, pour le séminaire d'automne de la CROTCS (Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires).

Jusqu'à vendredi 24 septembre, ils centreront leur réflexion sur le climat de leurs écoles; pas en termes de météo, mais en tentant de définir le cadre qui serait propice à conduire leur établissement «vers une culture de coopération dans l'établissement»; soit, en clair comment innover et améliorer l'ambiance générale de l'école tout en tenant compte du fonctionnement existant et de la culture ambiante.

Au menu de ces journées studieuses, des conférences, des travaux de groupes, des «cris et chuchotements» en sous-groupes, mais aussi des récrés, des apéritifs, une excursion et une torré, soit un peu de culture régionale. (ib)

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Di-je, 21 h 30 - 2 h;
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- SPECTACLE
Jean-Marie Bigard
Maison du Peuple
20 h 30.

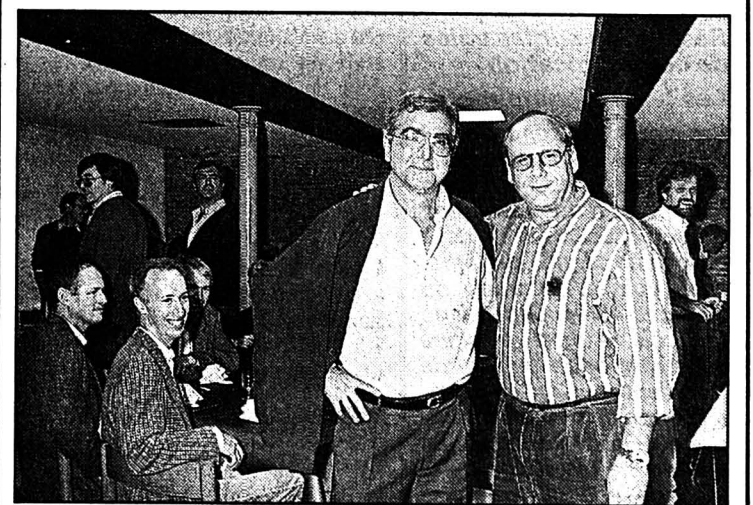
Conseil général

Crédits au menu

Lors de sa séance du mardi 28 septembre, le Conseil général se penchera sur une demande de crédit de 980.000 francs pour la participation communale aux frais d'équipement du plan de quartier «Le Chemin Perdu»; il sera encore proposé au législatif des modifications au Règlement de la Bibliothèque de la ville et de sa commission; lui sera soumis également un rapport du Conseil communal concernant l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, rapport appuyé d'une demande de crédit de 166.700 francs, relatif à l'équipement technique permettant d'introduire l'horaire variable. Une motion libérale sur la suppression des barrières architecturales et une interpellation socialiste, traitant des incidences des décisions de l'Etat sur le budget communal, sont encore à l'ordre du jour. (ib)

Retrouvailles d'anciens élèves de l'EPUL

Vingt ans après



La promotion 1973 d'ingénieurs en génie civil de l'EPUL s'est retrouvée récemment à La Chaux-de-Fonds, à l'instigation de deux anciens, Jean-Patrick Prost et André Eisenring. Sur quelque 60 personnes contactées à travers le monde entier, 50 ont répondu présent, venues de Suisse, de France, de Grèce, de Belgique, d'Iran, d'Espagne, de Tchecoslovaquie, de Turquie. Il y avait même un Syrien et un Is-

raélien, bons copains à l'époque et tout contents de s'être retrouvés à cette occasion (notre photo Impar-Gerber).

C'est à la Villa turque que les polytechniciens se sont rencontrés, avant de visiter une fabrique d'horlogerie, le Musée international d'horlogerie et le Musée des beaux-arts. La rencontre s'est ensuite prolongée par un souper à la ferme du Gros-Crêt. (am)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h et sa 10-16 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Centrale, L.-Robert 57, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

NAISSANCES

CLINIQUE de la TOUR

J'étais pressé d'arriver pour que PAPA puisse aller fêter ça

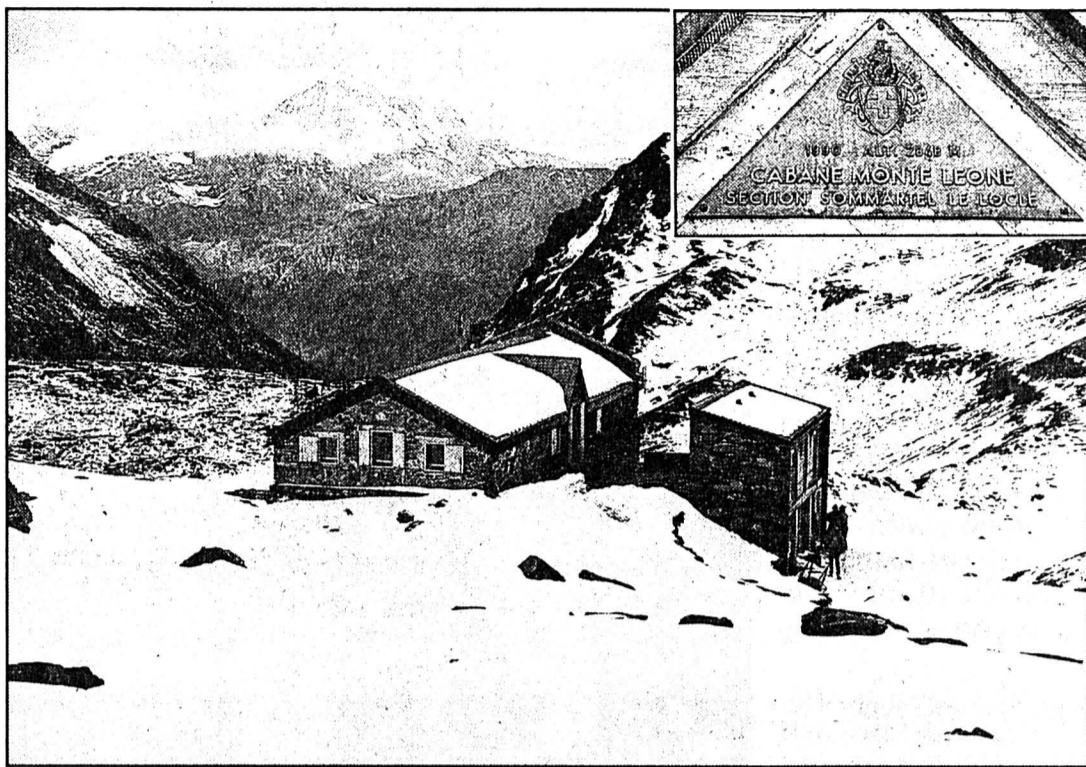
JEREMY

Corinne et Daniel D'EPAGNIER
Bellevue 22
2300 La Chaux-de-Fonds

Centième anniversaire du CAS «Sommartel» au Monte Leone

Quartiers d'hiver pour la cabane

La cabane alpine du Monte Leone, propriété de la section locloise «Sommartel» du CAS (Club alpin suisse) est officiellement entrée en sommeil le week-end dernier. Depuis lundi, en effet, elle n'est plus gardiennée. Toutefois, elle n'a pas «jeûné» durant cette saison, bien que celle-ci se solde par un bilan légèrement moins favorable que la précédente. En raison, évidemment, des mauvaises conditions météorologiques.



La cabane du Monte Leone déjà en situation hivernale

Les gardiens ont mis la clé sous la neige. Mais elle reste néanmoins ouverte pour les grimpeurs-skieurs munis de peaux de phoque.

Un été passablement pourri, un début d'automne franchement maussade, des chutes de neige précoces au-dessus de 2500 mètres d'altitude (la cabane plantée sur le col du Kaltwasserpass affiche 2848 mètres) furent autant d'éléments qui ont retenu nombre d'amateurs de la montagne à grimper au pied du Monte Leone. Toutefois, lors des journées de beau temps, la cabane fut bien occupée.

Dimanche passé, à l'instar des célébrations déjà organisées aux chalets des Fiottets (dans la chaîne du Mont-Racine) et de Roche-Claire (à Sommartel), une petite célébration marquant le 100e anniversaire de la section «Sommartel» était organisée en ces lieux perchés au-dessus du col du Simplon. Une quarantaine de clubistes y assistaient. Tous n'avaient pas hésité à bra-

ver les 20 à 40 centimètres de neige qui recouvraient les dernières centaines de mètres du chemin menant à la cabane.

UNE OMBRE AU TABLEAU

A l'heure des officialités, une seule ombre au tableau. Le président de la commission de la cabane, et par ailleurs son père spirituel, Max Vogt, manquait à l'appel. Victime d'un bête accident ménager à l'intérieur des lieux (côtes fissurées), il a dû être emmené durant la matinée par hélicoptère.

Néanmoins la fête fut belle. Plusieurs membres de la commission de cabane avaient déjà rejoint le Monte Leone dans la journée de samedi. Une belle grimpe sous un riant soleil et une température n'autorisant que le port du T-shirt. Sauf dans le dernier tiers du trajet où la présence de la neige et la proximité du glacier obligeaient le renfort d'une petite laine.

Quel enchantement, au départ de l'Hospice du Simplon, en suivant le bois, de découvrir les couleurs automnales surtout

marquées par le rougissement des feuilles des myrtiliers et le début du jaunissement des mélèzes. En fin de journée, le ciel bleu fut rapidement voilé par une grisaille persistante qui perdura jusqu'au lendemain matin. Et c'est par une température tendant au zéro négatif que la neige, par bourrasques, se mit à tomber dimanche durant deux heures. Des flocons synonymes de pluie, en basse altitude. De sorte que les clubistes sur la voie de la cabane à ce moment-là furent copieusement arrosés. Mais

dès onze heures, à ce point de rencontre entre les courants alpins helvétiques et ceux venus de la Méditerranée remontant le Val Veglia, le ciel se dégaugea, annonçant pour la fin de la journée un temps superbe. Et il le fut, au point qu'en bras de chemise l'apéritif pouvait être savouré sur la terrasse, face aux sommets enneigés et autres 4000 bordant à l'horizon.

HOMMAGE AUX BÂTISSEURS

Dans son allocution J.-Jacques Roulet, président d'organisation du 100e anniversaire, a rendu hommage aux bâtisseurs de la section locloise du CAS tout en pensant à la formation géologique des Alpes tant admirées par ceux qui les parcourent ou qui n'en restent que spectateurs depuis la plaine. Il a rappelé l'origine du col du Simplon et de son hospice, copie conforme de celui planté au sommet du col du Grand-Saint-Bernard franchi par les armées de Napoléon en mai 1800. Des hospices d'ailleurs «gardés» par des pères religieux de la même congrégation. Il a ensuite cité l'envolée lyrique de Pesay: «Oh la belle chose qu'une belle femme sur le sommet d'une belle montagne, dans une belle vallée, sur la rive d'un beau lac».

Pour sa part le président de section, Georges Cattin, a eu une pensée pour les constructeurs et les défenseurs de la Suisse. Songeant particulièrement à ceux-ci, puisque c'est sur la base d'un refuge érigé par les soldats durant la dernière guerre mondiale, que s'est construite la cabane du Monte Leone de la section locloise «Sommartel» du CAS. (jep)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

BRÈVES

L'abbé Pierre Jaquet Les surprises du Canada

En séjour d'études au Canada jusqu'aux environs de Noël, l'abbé Pierre Jaquet vient de donner de ses nouvelles par l'intermédiaire du «Lien». Il fait part de ses découvertes, se réservant d'en communiquer ultérieurement d'autres. Il raconte ainsi avoir été étonné, au grand Séminaire de Montréal, qu'au moment d'aller au réfectoire pour le repas, un prêtre lui dise de prendre un «cabaret». Marquant sa surprise, Pierre Jaquet a alors reçu une explication complémentaire: le «cabaret» est le nom qu'on donne à un plateau pour «faire le service». Et des histoires telles que celle-là, il en promet encore. Les paroissiens se réjouissent. (Imp)

Résolution sur les voies de communication

Les bons signataires!

Les voies de communication entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds ont bien fait l'objet d'une résolution qui sera présentée lors de la prochaine séance du législatif (voir «L'Impartial» du 21 septembre). Cependant, François Aubert a signé cette résolution au titre de président du Conseil général et non en tant que membre de Droit de parole. En effet, cette résolution a été faite de concert entre les deux bureaux des législatifs loclois et chaux-de-fonnier. (Imp)

AGENDA

Expo de La Myco A voir et à manger

La Société mycologique du Locle organise samedi 25 et dimanche 26 septembre sa traditionnelle exposition de champignons. Au vu des cueillettes de ces derniers jours celle-ci s'annonce particulièrement riche et intéressante. Elle s'ouvrira samedi en fin de matinée à l'heure de l'apéritif dans la grande salle de Paroiscentre avec au menu croûtes aux champignons. Un plat également servi le soir et le lendemain à midi. Ce rendez-vous annuel constitue une occasion rêvée pour les mycologues amateurs de parfaire leurs connaissances en la matière. (Imp)

Quand Sandro quitte ses fourneaux

Ambassadeur du Locle

On savait que Sandro Bertozzini était un remarquable ambassadeur de la cuisine italienne. On ignorait en revanche qu'avant de venir s'établir au Locle, il avait effectué sa scolarité en Suisse alémanique.

C'est à Niederlenz, gros village argovien de 4000 habitants, que Sandro a fait ses classes jusqu'en 1964. Il faut croire qu'il a laissé un excellent souvenir à son insti-

tuteur puisque celui-ci, à l'heure de la retraite, l'a invité à la cérémonie organisée en son honneur.

Une channe sous un bras, quelques bonnes bouteilles de crus neuchâtelois sous l'autre, Sandro est récemment allé retrouver ses camarades d'école. Il leur a remis à tous une carte représentant une vue du Locle en leur disant: «Venez chez moi et je vous ferai connaître ma ville». Cette initiative a été couronnée

de succès: en quelques semaines, Sandro a reçu cinq visiteurs isolés, puis un groupe de onze membres d'un club de marcheurs de Niederlenz. Ces derniers, écoutant les conseils de leur ancien camarade de classe, ont visité le Château des Monts. Et ils sont repartis enchantés.

Sandro Bertozzini, grâce à son imagination, s'est transformé en ambassadeur de la ville du Locle. Un exemple à suivre et à encourager. (sp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 22 AU 28 SEPTEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Samedi 25 septembre, le Grand Taureau, voir programme de la section. Rendez-vous des participantes vendredi 24 septembre à 17 h 30 au Cercle de l'Union ou à 18 h au restaurant de la Jaluse. Gardiennage: à Roche-Claire les 25-26 septembre: C. Demarchi, J. Jeanneret.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 24, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 25, le Grand Taureau en famille. Mardi 28, varappe au Soleil d'Or dès 18 h, à la halle du Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: B. Buffe, J. Chèvre.

- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Entraînements mercredi dès 17 heures aux Planchettes et samedi à 14 heures au chalet.
- CONTEMPORAINES 1915. Match au loto le 24 septembre dès 14 h au Cercle de l'Union. Apportez des quines, svp.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 22 septembre, rendez-vous devant la poste à 13 h 40 pour se rendre chez Thérèse.
- CONTEMPORAINES 1924. Jeudi 7 octobre, rendez-vous et départ à 11 h 30 place du Marché. Téléphoner au No 32.11.81 ou au 32.19.39 pour le repas jusqu'au 2 octobre à 12 h. Pièce d'identité.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

La Chaux-du-Milieu

Le législatif en séance

Les membres du législatif de La Chaux-du-Milieu sont convoqués demain 23 septembre à 20 h 15 au bâtiment communal pour une séance extraordinaire. Ils auront à se prononcer sur deux demandes de crédit concernant la réfection de l'appartement du collège et l'installation d'un chauffage au Temple de la localité. Ils se pencheront également sur une rectification des limites communales et devront nommer un nouveau conseiller général. Les divers mettront un terme à l'assemblée. (paf)

SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE Coopérative, jusqu'à 20 h. Ensuire ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.

Communauté évangélique des Ponts-de-Martel

Le premier pasteur

En présence d'une centaine de personnes, la communauté évangélique des Ponts-de-Martel a accueilli son premier pasteur en la personne de Michel Ruchti.

Ce jeune pasteur a pris domicile aux Ponts-de-Martel dans l'immeuble Chapelle 8, accompagné de son épouse Claire-Lise, et partagera son temps de travail entre son ministère pastoral et une activité d'aide soignant au home Le Martagon des Ponts-de-Martel.

Fondée en février 1984, la communauté évangélique fait partie de la fédération des églises libres pentecôtisantes de Suisse (FELPS) qui comprend 300 églises, dont une septantaine en Suisse romande. Le culte a d'ailleurs été présidé par le pasteur Jacques Beauverd, président de cette fédération.

Le partage fraternel à l'issue du culte a été l'occasion pour

chacun de se réjouir et d'apporter le salut de l'autorité ecclésiastique représentée en la circonstance. C'est ainsi que tour à tour le représentant de la Croix-Blanche, le pasteur Werner Roth de l'église réformée, paroisse des Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, l'officier de l'Armée du salut et le directeur de l'institut biblique et théologique d'Orvin, le pasteur Jean Blanc, ont souhaité la bienvenue au nouveau couple pastoral.

Comme l'ont relevé plusieurs orateurs, seule l'Église de Jésus Christ permet d'oeuvrer dans l'unité tout en respectant la diversité des différentes dénominations. La communauté évangélique est donc une pierre parmi les nombreuses pierres qui forment l'édifice de l'église de Jésus Christ. Nul doute que ce jeune pasteur puisse être un trait d'union entre tous les chrétiens des Ponts-de-Martel. (ff)



Le jeune couple pastoral
Michel Ruchti et son épouse Claire-Lise.

(Fivaz)

MINI-ANNONCES

● immobilier

A louer, pour début novembre **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**, quartier école de Commerce, La Chaux-de-Fonds.
 ☎ 039/28 16 58 ou 039/24 13 38.
 132-510654

A louer tout de suite au Locle **APPARTEMENT RÉNOVÉ 2½ PIÈCES**, cuisine agencée, balcon. ☎ 039/31 87 90.
 157-500447

A remettre pour le 1er novembre 1993, **GRAND DUPLEX** (5 pièces). Fr. 940.- + charges, quartier vieille ville.
 ☎ 039/28 54 85, repas. 132-510657

A vendre au Locle **APPARTEMENT DUPLEX 4½ PIÈCES**. ☎ 039/23 26 56 (le matin). 132-12083

A louer au Locle **GARAGE**, rue Georges-Perrenoud. ☎ 039/25 11 01, interne 67.
 132-510660

La Chaux-de-Fonds, cherchons **4 À 6 PIÈCES**, confort moyen, si possible avec jardin, début 1994. ☎ 039/28 30 03 ou 039/31 30 67. 132-510663

A louer au Locle, quartier Jaluse, pour le 1er décembre 1993 **APPARTEMENT 4½ PIÈCES**, avec cuisinette agencée, cheminée de salon, petit balcon, tout confort, 4e étage. Fr. 875.- charges comprises. Avec possibilité de garage.
 ☎ 039/31 74 30, repas. 157-500491

A louer à La Chaux-de-Fonds **BEAU 4 PIÈCES**, tout rénové, libre tout de suite.
 ☎ 077/37 60 57. 132-510668

VILLA MITOYENNE avec garage. Prix très intéressant. ☎ 038/53 22 13 132-508558

Je vends, à La Chaux-de-Fonds, **LOCALITÉ**. Prix très intéressant. ☎ 038/53 22 13 132-508558

Loue, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS 3** (Stand 14)7 (Progrès 18).
 ☎ 038/53 22 13 132-508558

A louer au Locle, Girardet, **SUPER APPARTEMENT**, 6 pièces.
 ☎ 039/31 36 16 157-500455

A louer, aux alentours de La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**, avec garages à disposition.
 ☎ 039/23 26 58 (le matin). 132-12083

Cherche **MAISON OU TERRAIN À BÂTIR** à La Chaux-de-Fonds. Prix raisonnable. Ecrire sous chiffres G 132-744593 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

La Chaux-de-Fonds. A louer tout de suite, Locle 3b, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES**. Cuisine agencée, lave-vaisselle. Loyer: Fr. 900.-, plus charges.
 ☎ 039/26 60 96 (privé)
 ☎ 039/31 84 36 (prof.) 132-510513

● cours privés

ÉTUDIANTE donne leçons niveau secondaire, toutes branches. ☎ 039/28 97 33, soir. 132-510659

● chambres à louer

Jeune fille cherche pour la période du 1er octobre au 31 décembre 1993 **CHAMBRE MEUBLÉE À SAINT-IMIER**.
 ☎ 039/41 49 14, le soir. 132-510667

● offres d'emploi

Dame âgée cherche **UNE FEMME DE MÉNAGE** au Locle. Ecrire sous chiffres G 157-709592 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.
 132-509691

Famille 2 enfants établie aux Franches-Montagnes cherche **FILLE AU PAIR**. Urgent. ☎ 039/54 13 67. 132-509691

● demandes d'emploi

TÔLIER-PEINTRE, 32 ans, avec CAP cherche emploi. 13 ans d'expérience en Suisse (avec permis de travail).
 ☎ 0033/81 67 05 67. 132-510512

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE**. ☎ 039/23 26 69. 132-510665

● à vendre

30 STÈRES DE BOIS DE FEU (hêtre et rondins sapin). ☎ 039/61 12 53 132-509977

Pour cause double emploi, **CHAMBRE À COUCHER EN PIN MASSIF**, lit 180x200, armoire 4 portes, 2 chevets, valeur neuve Fr. 8400.- cédée Fr. 3500.-. Etat neuf. ☎ 039/28 52 36, soir. 132-510590

● divers

L'ÉDUCATION DE VOS ENFANTS vous préoccupe? Parents-Information vous écoute, vous renseigne. Lundi: 18-22 h; mardi et mercredi: 9-11 h; jeudi: 14-18 h.
 ☎ 039/23 56 16 28-890

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
 Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent. UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

DIVERS

A vendre **POMMES - POIRES - PRUNEAUX**
Prix spécial par grandes quantités.
S'adresser à: Reuille J.-Daniel
1588 Cudrefin,
☎ 037/77 13 60 28-510905

Et maintenant, gagnez en sécurité et en sportivité. Avec le modèle spécial Escort Bravo: Fr. 19 350.- net.



Escort Bravo 1.6i, 5 portes. Fr. 19 350.- net.

Consommation selon FTP 75 (l/100 km) en circuit urbain: 8.8, routier: 6.2, mixte: 7.6

Gagnez en sécurité: Airbag conducteur, ABS électronique, protections latérales, sièges antiplongée à l'avant et ceintures à blocage/rétraction, sans supplément de prix. Bravo!



Gagnez en confort: Radiocassette, déverrouillage du coffre à distance, sièges arrière rabattables séparément un à un, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, sans supplément de prix. Bravo!

Gagnez en sportivité: Moteur 1.6i 16V, 90 ch, suspension sport, pneus larges de 175, sans supplément de prix. Bravo!

Et maintenant, essayez l'Escort Bravo limousine 3, 4, 5 portes ou break chez votre concessionnaire Ford. Vous pouvez même la gagner par tirage au sort (la Ford de votre choix d'une valeur de Fr. 50 000.- au maximum).

Et si la chance ne vous sourit pas, consolez-vous en l'achetant dès Fr. 19 350.- net. Encore Bravo!

PS: Pour plus de renseignements sur le Festival Ford, appelez le 155 2 155.

La qualité que vous recherchez

La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois-Rois S.A., Bd des Eplatures 8, 039 26 81 81 - **Neuchâtel:** Garage des Trois-Rois S.A., Pierre-à-Mazel 11, 038 21 21 11 - **Le Locle:** Garage des Trois-Rois S.A., Rue de France 51, 039 31 24 31

Geneveys-sur-Coffrane: Garage Nappez Frères, 038 57 18 18 - **Le Noirmont:** Garage Rio, 039 53 13 01 - **St. Imier:** Garage Mérija, 039 41 16 13

44-2211/4x4

Vendredi 24 septembre 1993 à 20 h 15 SALLE COMMUNALE DES BRENETS

Abonnement 30 tours: Fr. 15.- 3 cartes pour le prix de 2

Grand match au loto du Football-Club Les Brenets

Fabuleux cartons:

Week-end à Paris pour 2 personnes



Montres de luxe, série royale
Hors abonnement: «spéciale Montres»

157-500493

Publicité intensive, Publicité par annonces

Notre salon a DÉMÉNAGÉ
rue du Temple 27 (dans le bâtiment des 3 Rois)

10% SUR TOUS LES SERVICES!



Coiffure Salvatore
Maîtrise fédérale

OUVERTURE jeudi 23 septembre 93

Pour vous accueillir dans un cadre NOUVEAU et sympa, nos collaboratrices: SCARLETT - VIVIANE - SYLVIE et SONIA seront à votre disposition pour vous conseiller sur tous nos services

Temple 27 - Tél. 039/31 67 31 - Le Locle

Salvatore
Maîtrise fédérale

157-14047

IMMOBILIER

A louer aux Brenets

5 PIÈCES
tout confort
cuisine agencée
Fr. 1140.- plus charges
☎ 061/302 22 25 3-511367

A louer centre ville
4 PIÈCES MAISONNETTE
entièrement rénové
cuisines agencées
Fr. 1380.-
☎ 045/74 27 44 3-511367

A louer **cti**
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir, rue de la Fiaz, La Chaux-de-Fonds

STUDIO MEUBLÉ
Fr. 430.- plus charges.
☎ 038/24 22 45 28-152
UNPI
UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A louer au Locle, place du Marché

4 appartements rénovés de 3½ pièces

Fr. 750.- + charges. 2 appartements rénovés de 5½ pièces (duplex), cuisine agencée. Fr. 995.- + charges. ☎ 039/31 84 36

157-14418

LA CHAUX-DE-FONDS
A louer tout de suite ou à convenir
appartement 2 pièces

Fr. 630.-, charges inclus à la rue du Président-Wilson
Pour tous renseignements:
☎ 031/23 07 54 220-108840



GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à La Chaux-de-Fonds

- **STUDIOS** Fr. 490.- c.c., rénovés, cuisines agencées
- **APPARTEMENT 3 PIÈCES** Fr. 832.- c.c., cuisine agencée
- **MAGASIN (vitrine) 50 m²**, agencement et prix à discuter

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70 La Chaux-de-Fonds

132-12088

Marcel Ogilvy & Mather

Morteau: terrain vague du centre-ville bientôt comblé

Bonjour la Grande Horloge!

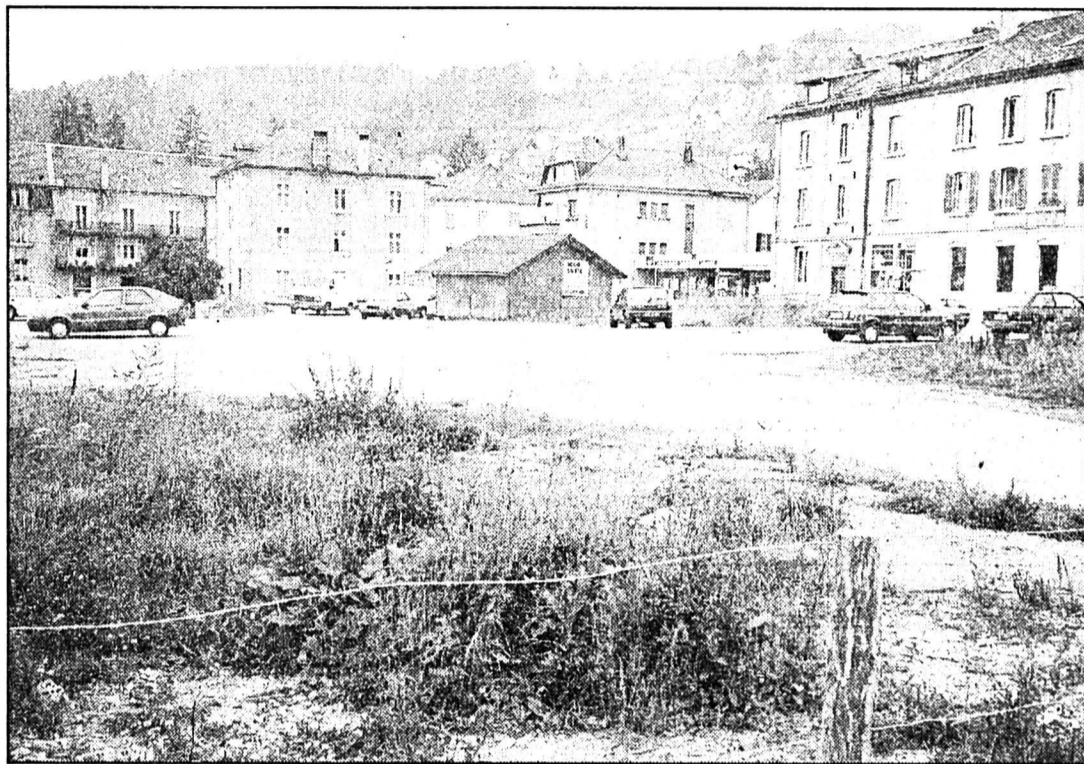
Ce qui fut pendant longtemps le principal bâtiment industriel de Morteau, la Grande Fabrique, a laissé la place à un terrain vague d'autant plus remarquable qu'il se situe en plein centre de la ville, à une centaine de mètres à peine de la mairie. Ce secteur devrait normalement être rapidement réhabilité par le projet immobilier de Christian Gindraux: la Grande Horloge.

En janvier 1993, Christian Gindraux, assureur et propriétaire de la feuille d'annonces locales, se porte acquéreur du terrain pour la somme de deux millions de FF. «Nous avons élaboré un projet plus modeste, adapté aux possibilités du marché local», déclare-t-il. Sur quatre mille mètres carrés construits, on trouvera vingt-huit appartements allant du studio au F5. «C'est une prestation de bon standing pour un prix moyen de 8600 FF le mètre carré» précise M. Gindraux. La fourchette va de 227.000 FF pour un studio de 27 m² à 730.000 FF pour un F4 de 82 m². Par ailleurs, cinquante-huit garages couverts sont prévus ainsi que quatre-vingt-dix places de parking aérien.

DES SURFACES COMMERCIALES

Ce terrain a déjà défrayé la chronique à trois reprises avec les deux premiers projets élaborés par M. Hassan Kazemi, qui prévoyait une soixantaine d'appartements de standing pour un coût total de cent trente millions de FF. Ces initiatives, qui émanaient de ce qu'on pouvait considérer comme un optimiste, ont été condamnées par la conjoncture défavorable. Ensuite, M. Thierry Rieme avait, à son tour, tenté quelque chose de moins important mais formant malgré tout encore un bel ensemble. Succès introuvable également sur le marché local de l'immobilier.

On sait qu'à Morteau un des principaux problèmes est, depuis la disparition de la Coop, l'absence de commerce alimentaire d'une certaine surface dans la partie ouest de la ville. Neuf cent soixante mètres carrés de commerces sont prévus dont quatre cents ont déjà été retenus par une grande surface locale. Des locaux professionnels à usage de bureaux ou de services utiliseront 370 m². L'accès à cet immeuble pourra se faire par la rue Pasteur et par la rue Belzon. Des contacts sont pris avec la commune à laquelle M. Gindraux céderait une surface de terrain permettant l'élargisse-



Ancien emplacement de la Grande Fabrique
Un terrain vague bien situé et à réhabiliter d'urgence.

(Roy)

ment de cette rue trop étroite actuellement.

DEUX MILLIARDS DE CENTIMES

Pour la suite des opérations, Christian Gindraux se veut résolument optimiste. Le permis

de construire est en cours d'instruction, la promotion est en route et un tiers des appartements est déjà vendu, soit à peu près quarante pour cent du chiffre d'affaires total. Cette opération pourrait représenter un ballon d'oxygène pour les entre-

prises du bâtiment du secteur car l'investissement total est de vingt millions de FF. Si le marché répond favorablement, l'achèvement des travaux est prévu pour début 1995.

(dry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Maïche

Millionnaire anonyme

La personne qui a empoché la coquette somme de 3,7 millions de FF au Loto national en jouant au bureau de tabac Prost à Maïche tient à conserver l'anonymat. On sait simplement qu'il s'agit d'un homme mûr qui n'était pas dans le besoin avant ce tirage exceptionnel. Sans doute versera-t-il une part de son gain aux associations caritatives du secteur. (pr.a.)

AGENDA

Besançon

Visite de Mitterrand

François Mitterrand, président de la République se rendra à Besançon le 28 septembre pour l'inauguration de la sculpture monumentale de Jorge Soler, élevée aux Glacis en souvenir des étrangers engagés dans la Résistance. (pr.a.)

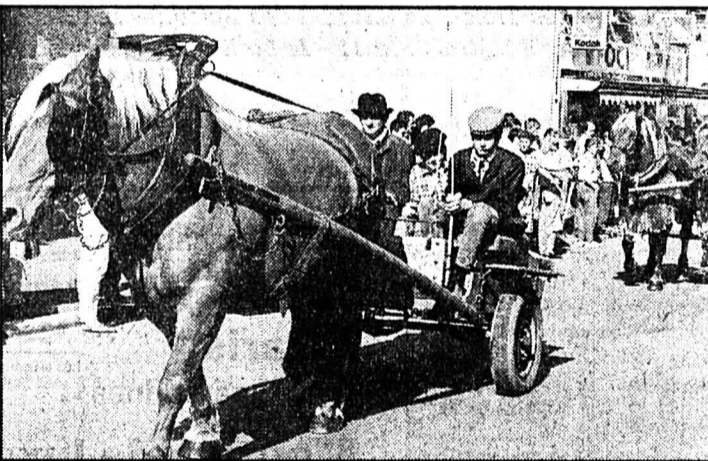
Morteau

Concert franco-allemand

L'«Accord des Monts», l'orchestre d'accordéons constitué par Anita Bailly et ses élèves, recevra, samedi 25 septembre à 20 h 30, l'«Harmonicavein», son homologue de Vohrenbach, la ville jumelle de Morteau. (dry)

Maïche: brillant défilé de clôture de la vache de semaine

Blocus pour la bonne cause



L'agriculture en fête

Malgré les nuages.

(Impar-Prêtre)

Les paysans du plateau de Maïche avec le concours de l'association pour la promotion de Maïche ont réussi dimanche dernier le blocus du chef lieu en final de la vache de semaine. Pour le meilleur.

A 14 h 30, la ville était bouclée par une armada de tracteurs et encerclée par des dizaines de vaches et chevaux. La grande foule était aux premières loges, mais ne brandissant ni fourches ni faux. Le public comme les éleveurs se trouvaient là pour célébrer l'agriculture locale révélée dans toute sa splendeur grâce à une sélection de ses plus nobles animaux.

Montbéliardes et comtois étaient sur leur 31. Durant une heure trente, l'élite du cheptel du Plateau a montré que le triangle formé par les villages de Maïche, Charquemont et Damprihard a encore plus d'une mamelle à son arc. Ce défilé a manifesté un réel acte de foi en dépit des enjeux agricoles mondiaux qui risquent de tarir encore plus les montbéliardes et de faire de gros trous dans le Comté. Non, les paysans du secteur ne sont pas décidés à se faire tondre la laine sur le dos et encore moins à sacrifier leurs productions au profit de l'Emmental bavarois ou du steack de cheval importé de la pampa d'Amérique du sud. (pr.a.)

MJC de Morteau

Nouveau directeur

Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu lundi dernier à la MJC de Morteau, le président Denis Roy a présenté Patrick Toulet, nouveau directeur en fonction depuis le 5 septembre. M. Toulet qui arrive de la Maison des jeunes et de la culture d'Audincourt, habite avec son épouse et ses cinq enfants à la Cluse et Mijoux. C'est dire si cette nomination dans le Haut-Doubs le satisfait. Pour le moment, il fait connaissance avec la MJC de Morteau et ses nombreuses activités. Plus tard viendront sans doute des propositions pour en améliorer encore le fonctionnement. (dry)

DIVERS

...la bonne audition:



Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu?

Test gratuit de l'ouïe

sur rendez-vous.
Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

Micro-Electric Appareils Auditifs SA tél. 039-23 05 26
La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière
1^{er} étage, ascenseur

...la bonne audition:

micro-electric

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI



KOHLI SA

Fabrique de cadrans
Rue de la Gare 7, 2720 Tramelan

Afin de renforcer notre potentiel de production, pour un engagement immédiat ou à convenir, nous recherchons des

professionnels(elles) confirmés(ées)

dans la fabrication du cadran

Bénéficiant d'une expérience significative, ils(elles) auront acquis une spécialisation dans l'un des domaines suivants:

frappe, ébauche, polissage ou décalque

Pour ces postes stables et durables, nous offrons de bonnes prestations sociales, un environnement agréable, un outils de travail performant, ainsi que de réelles possibilités d'évolution pour des personnes désireuses de s'investir.

Les candidats(es) intéressés(ées) par cette offre voudront bien prendre contact avec la Direction au 032/975555.

6-521736

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ
DES SCIENCES

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

professeur ordinaire de biologie moléculaire/biochimie

est mis au concours.

Le candidat devra assumer la responsabilité de l'enseignement et de la recherche du laboratoire de biochimie, qui occupera un étage dans un bâtiment actuellement en construction.

Enseignement: biologie moléculaire/biochimie (étudiants en biologie, médecine et pharmacie)

Traitement: légal

Obligations: légales

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 1994

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de botanique, chemin de Chantemerle 22, 2000 Neuchâtel 7.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, liste des publications, projets de recherche et références, au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1993.

28-119

DIESEL ECO - ET ENFIN:



MAZOUT ECO PLUS

DES ACTES AU LIEU DE PAROLES: SI VOUS VOUS ARRÊTEZ À UNE STATION MIGROL POUR UN PLEIN DE DIESEL, VOUS FAITES DÉJÀ QUELQUE CHOSE POUR L'ENVIRONNEMENT. EN EFFET, VOUS Y TROUVEZ EXCLUSIVEMENT LA NOUVELLE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE MIGROL, PAUVRE EN SOUFRE, QUI RÉDUIT CONSIDÉRABLEMENT LES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE SOUFRE ET LES REJETS DE PARTICULES.

**INFO ET
COMMANDES
037/ 34 24 24**

DES ACTES AU LIEU DE PAROLES: POUR LE CHAUFFAGE AUSSI, MIGROL PROPOSE À TOUS LES CONSOMMATEURS SUISSES UN NOUVEAU MAZOUT FORTEMENT AMÉLIORÉ. AVEC QUATRE FOIS MOINS DE SOUFRE ET UNE TENUEUR RÉDUITE EN AZOTE (PRODUIT MOINS NOX), LE MAZOUT ÉCO PLUS MIGROL PERMET À LA NATURE DE RESPIRER!

44-2700/4-4

OFFRES D'EMPLOI

Centre pour jeunes adultes en difficulté cherche tout de suite
UNE OU DEUX PERSONNES à temps partiel
pour encadrement de soirées, nuits et week-ends.

Profil: langue suisse allemande indispensable, sens des responsabilités, expérience dans le social, permis de conduire.
Ecrire sous chiffres K 157-709587 à Publicitas, case postale 175, 2400 Le Locle.

FOYER



**LA DIRECTION DE FOYER
HANDICAP NEUCHÂTEL**
cherche pour son atelier protégé, axé principalement sur l'informatique et la bureautique, également occupationnel

**UN(E) RESPONSABLE
D'ATELIER**

Nous demandons:
- formation, expérience et motivation en micro-informatique et bureautique (une formation de MSP serait un avantage);
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- intérêt à l'encadrement de personnes handicapées;
- aptitude à gérer une petite équipe;
- esprit de collaboration et d'initiative;
- facilité de contact et entretient;
- connaissance de l'allemand souhaitée.
Entrée en fonction: janvier 1994.
Poste à temps complet.
Nous offrons:
- salaire selon normes ANEMPA;
- prestations sociales légales;
- semaine de 41 heures;
- travail au sein d'une petite équipe.
Les offres manuscrites avec documents d'usage sont à adresser à FOYER HANDICAP, M. Daniel Donjan, Maladière 33, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/200 300.

28-1393

DIVERS

Réparations, trous, déchirures
sur vêtements en cuir

SV SWISS VINYL ☎ 039/23 59 57
132-12225

A louer
au centre ville
**MAGASIN/
BOUTIQUE**
environ 170 m²
☎ 045/74 27 44
3-611367

SPECTACLES - LOISIRS

ON VOUS ATTEND À



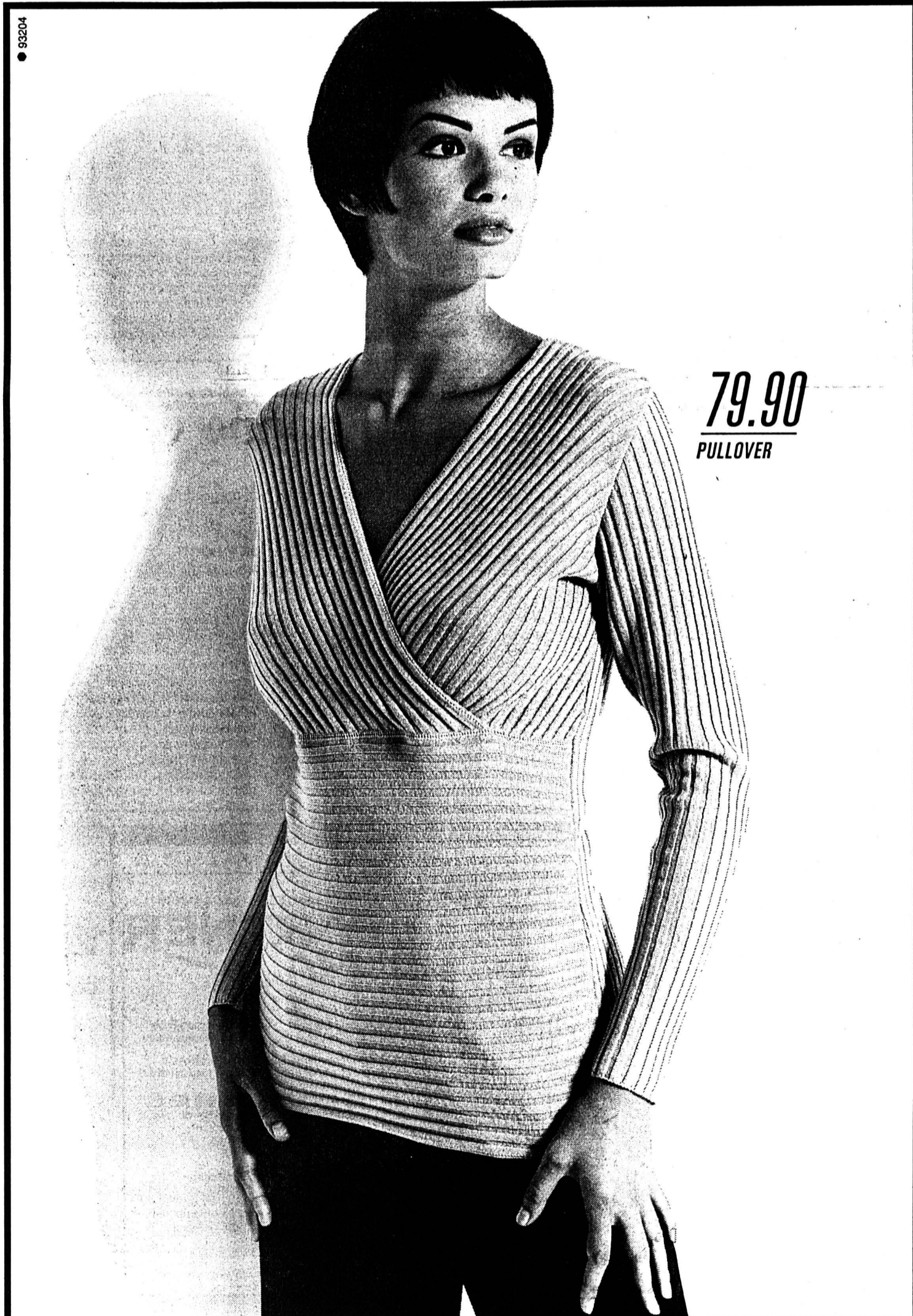
24, 25, 26 septembre 1993

Samedi 25 septembre
à 19 heures à la patinoire couverte:
PARADE DES FANFARES

Dimanche 26 septembre à 14 heures
GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI

RENSEIGNEMENTS:
Office du Tourisme, téléphone 038 / 25 42 42

28-15



79.90
PULLOVER

PLACETTE

LES COLLECTIONS

3-11725

Le Grand Conseil neuchâtelois se réunira les 4, 5 et 6 octobre prochain

Désengorger la justice

Si l'ordre du jour de la session est, cette fois-ci, raisonnable; il sera consistant par son contenu. Les députés se pencheront sur un crédit de 5,3 millions, le projet de loi sur les subventions et la révision du code de procédure pénale neuchâtelois au travers de trois nouvelles lois qui permettront d'améliorer le fonctionnement de la justice. Présentées samedi dernier, la réorganisation de la médecine du travail et la création d'un office AI figurent en bonne place, à l'instar du rapport sur l'énergie.

Par
Mario SESSA

En chantier depuis de nombreuses années, la révision totale du code de procédure pénale neuchâtelois se fera par étapes si la situation l'exige. Or, la situation s'est faite pressante dans trois domaines au moins, ce qui a nécessité la rédaction des trois projets de lois qui seront soumis aux députés.

Ils concernent: l'exécution des peines et des mesures; la protection et les droits des victimes d'infractions; la réorganisation des compétences des différentes juridictions pénales du canton, la

loi sans doute la plus «sensible» des trois.

LE CAS AEBI

A la suite de l'atroce crime commis à La Chaux-de-Fonds, en octobre 1991, par Aebi, ce dangereux psychopathe qui avait déjà tué en 1979, lors de la Braderie, les députés socialistes D. Berberat et J.-J. Delémont avaient déposé une motion urgente concernant l'octroi de libérations conditionnelles. Un groupe de travail s'est penché sur cette problématique très controversée et a élaboré, pour le Conseil d'Etat, une nouvelle procédure.

Cette dernière confie désormais la compétence des libérations conditionnelles, pour des condamnations à plus de cinq ans de réclusion, les délinquants d'habitude et les délinquants anormaux renvoyés dans un établissement hospitalier, à une commission de libération.

Elle sera composée de cinq membres, avec à sa tête un juge de carrière, le médecin cantonal, le chef du service chargé de l'exécution des peines, un assistant social et un avocat. Outre la création de cette commission propre à permettre une réflexion plus large lors de l'examen de demandes de libération conditionnelle, la nouvelle loi règle aussi les questions de recours.

VICTIMES

Concernant la protection et les droits de la victime, la loi neuchâteloise ne fait que se conformer au droit fédéral, à la suite de l'entrée en vigueur au 1er janvier dernier, de la Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI). Ainsi, elle règle la ques-

tion des conseils et de l'assistance aux victimes, elle renforce les droits des victimes en matière de procédure et légifère en matière d'indemnisations et de réparations morales.

COUP DE POUCE AUX JUGES

Dernier volet de ce triptyque: le canton a décidé de réagir face à la situation d'engorgement dans laquelle se trouve aujourd'hui la justice neuchâteloise, à tous les niveaux de compétence. Les procédures ne sont plus adaptées aux réalités et il convenait de procéder rapidement à une réorganisation en profondeur.

A titre d'exemple, uniquement pour les tribunaux de police, le nombre de dossiers non traités en fin d'année croit constamment. A fin 1992, quelque 1226 dossiers sont ainsi restés en souffrance sur les 4280 ouverts ou en cours, dont 38% de nouveaux dossiers...

A ce stade du débat, un des remèdes proposés par la nouvelle loi est d'élargir la notion du mandat de répression à l'ordonnance pénale, une proposition de sanction brièvement motivée émanant de l'Etat sans passer par une audience de tribunal. Cette notion est largement appliquée dans d'autres cantons.

Cette façon simplifiée de juger pourrait être proposée à des prévenus condamnés à une peine privative de liberté, avec ou sans sursis, ne dépassant pas trois mois. Le prévenu qui tiendrait absolument à être entendu par un juge pourrait évidemment le demander. D'après les estimations, près de la moitié des affaires traitées dans des tribunaux de police pourraient être liquidées par voie

d'ordonnance pénale, soit 1500 affaires de plus par rapport à aujourd'hui!

NOUVELLES COMPÉTENCES

L'autre voie choisie par le canton pour améliorer le fonctionnement de la justice est l'extension des compétences des tribunaux. L'ordonnance pénale diminuant largement la tâche des tribunaux de police, ces derniers pourraient se voir confier des affaires ressortissant aujourd'hui aux tribunaux correctionnels. Ces derniers prendraient en charge, à leur tour, des dossiers dévolus à la Cour d'Assises.

Ainsi, les tribunaux de police s'occuperaient de tous le cas entraînant une peine maximum de prison de six mois (contre trois mois aujourd'hui), une juridiction qui serait encore amenée à prononcer des traitements ambulatoires. Le Correctionnel augmenterait sa compétence à des peines privatives de liberté de cinq ans maximum (36 mois aujourd'hui), alors que la Cour d'Assises entretrait en matière sur tous les cas entraînant plus de cinq ans d'emprisonnement.

PLEIN TEMPS

Déoulant de l'accroissement des tâches dévolues, cette fois, au Ministère public, par le biais de la réduction des ordonnances pénales, il conviendrait d'accorder un plein temps au substitut du procureur, au lieu de l'actuel mi-temps. Ce ne serait, par ailleurs, pas un luxe, puisque le canton de Neuchâtel est celui qui dispose du Ministère public le plus réduit de Suisse, avec un procureur, un substitut à mi-temps et un suppléant...

Subventions: bientôt une loi

Aussi curieux que cela paraisse, le canton de Neuchâtel ne dispose par d'une loi générale qui régit l'important domaine des subventions accordées par l'Etat, notamment pour en ajuster les exigences aux moyens dont le canton dispose réellement. Une intention qui prend toute sa signification à l'heure où, pour contenir son déficit budgétaire dans des proportions acceptables, l'Etat propose des coupes de 10% dans certaines subventions accordées aux communes et aux institutions.

Il faut aussi dire que les subventions accordées représentent aujourd'hui près de 40% des charges du compte de fonctionnement de l'Etat et qu'il n'est pas possible d'agir sur les conditions d'octroi, en raison de l'existence d'une réglementation aussi dense que diversifiée.

Selon le rapport du Conseil d'Etat, l'objectif de la loi consiste, en premier lieu, à apporter cohérence, efficacité, sécurité et équité au système actuel complexe, et souvent disparate, des subventions. Aussi, les deux types de subventions reconnues: celles à fonds perdus (établissements spécialisés, traitements des enseignants, assurance-maladies, aide au logement, subsides hospitaliers, etc) et les autres formes d'aides financières de l'Etat (cautionnements, allègements, etc) seront gérés selon les principes de la subsidiarité, de l'efficacité et de l'économie.

La subvention devra ainsi répondre à un intérêt public suffisant, s'inscrire dans la politique financière cantonale et correspondre à une juste répartition des tâches entre canton et communes ou institutions, la préférence allant désormais à des prises en charge d'intérêts ou à des prêts plutôt qu'à des versements à fonds perdus. Sauf si l'on ne peut faire autrement. Par ailleurs la notion de limite de durée est introduite et l'octroi sera toujours subordonné à une participation du bénéficiaire en fonction de sa capacité économique.

PLUS DE JUSTICE

Si la nouvelle organisation de l'administration cantonale en cinq départements n'a pas été contestée, il n'en a pas été de même de la dénomination de ces nouveaux départements. Notamment, et surtout, celui que dirige le conseiller d'Etat Maurice Jacot: le Département de la santé et de la sécurité. Un département fleuve qui regroupe les services de la santé publique, l'ancien département de police, le militaire et la protection civile, ainsi que la justice. Or, injustement, la notion de «Justice» a complètement disparu de l'énoncé actuel, d'où le projet de loi déposé par les députés Berberat (PS) et Authier (Lib-PPN) proposant que l'on modifie cet intitulé en «Département de la justice, de la santé et de la sécurité». Formule qui devrait faire l'unanimité.

Naturalisations

Les députés devront aussi se prononcer sur une nouvelle série de demandes de naturalisation, soit 29 dossiers représentant 40 personnes. La commission des naturalisations a accepté à l'unanimité 28 dossiers, alors que dans un cas, la demande a recueilli neuf voix et une abstention.

Construction d'un centre d'entretien routier à Boudevilliers

Un aménagement à 5,3 millions

Pour faire face aux nouvelles tâches d'entretien et d'exploitation des tunnels sous la Vue des Alpes, des tranchées couvertes et des jonctions de la J20 qui seront mis en service à fin 1994, il est apparu nécessaire de regrouper les moyens d'intervention. D'où le projet de construire un nouveau centre d'entretien routier près de Boudevilliers, une opération dévisée à 5,3 millions.

Ce centre technique sera érigé à proximité de l'actuel dépôt de la signalisation routière, en bordure immédiate de la J20, entre les deux tranchées couvertes de Boudevilliers et de Malvilliers.

Le nouveau centre aura un volume de 8200 m³, pour un bâti-

ment dont les façades mesureront 60 mètres de long sur 20 de large. Ce centre remplacera le vétuste dépôt d'entretien de Villiers et celui de Valangin. Il regroupera l'ensemble du matériel et du personnel des divisions I et II, soit 14 personnes en tout.

J20 ET VAL-DE-RUZ

L'équipe en place sera chargée d'entretenir les 12 km du réseau autoroutier de la J20 ainsi que les routes cantonales du Val-de-Ruz. Outre les garages abritant les véhicules des Ponts et Chaussées et tout le matériel, deux silos à sel et stockage de calcium seront érigés à l'extérieur du centre. Une installation de lavage des véhicules

et une station service seront également construites pour les besoins du centre.

ECOLOGIE

A noter que la proximité du bassin amortisseur de crues de Malvilliers, qui récolte toutes les eaux de drainage des tunnels de la Vue-des-Alpes et des Hauts-Genèveys ainsi que l'eau de captage de la tranchée couverte de Malvilliers, permet d'envisager l'utilisation industrielle de ces eaux pour le lavage des véhicules et des papiers des tunnels. L'eau sera amenée au centre par une conduite de près de 600 mètres.

Le chauffage du bâtiment sera réalisé en tenant compte des pos-

sibilités d'utilisation d'énergies renouvelables, notamment grâce à un apport thermique solaire constitué de 30 m² d'absorbeurs solaires intégrés dans la toiture et les façades du bâtiment. Cela permettra de préchauffer l'eau des sanitaires, alors que le chauffage principal consistera en une installation bois/mazout.

En matière routière, il faut faire à chaque fois face aux réticences des écologistes. Si la discussion de principe sur l'accord d'un nouvel investissement, lourd de 5,3 millions, en faveur de l'automobile aura forcément lieu, tout le monde sera en revanche satisfait des choix judicieux opérés en matière d'équipements techniques.

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Vous qui êtes à la recherche d'une situation stable et évolutive.
Vous qui êtes

DÉCALQUEUR

nous avons un emploi fixe à vous proposer.
Si vous êtes apte à assumer des responsabilités.
Si vous connaissez les méthodes anciennes et modernes de travail.
Si vous aimez les défis professionnels.

Si vous correspondez à cette demande, prenez rendez-vous téléphoniquement avec **Patrice Blaser**.

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons pour poste fixe:

COLLABORATEUR DE VENTES

possédant les connaissances suivantes:

- parfaite connaissance des outils d'horlogerie et de bijouterie;
- aisance dans les contacts avec la clientèle;
- expérience au sein d'un bureau de ventes;
- informatique;
- bilingue français et suisse-allemand.

Vous répondez à toutes les conditions requises?
Alors prenez contact avec **Séverine Guenet**

PARTNER
Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de choisir
Pour plusieurs entreprises, nous recherchons des

OUVRIÈRES

- possédant une expérience ou ayant occupé une fonction de:
- emboîteuses, pose
- cadrans/aiguilles
- contrôleuses
- monteuses/visiteuses
- boîtes et bracelets
- Suissesses ou permis C/B;
- entrée immédiate ou à convenir.

132-12995
Tél. 039/23 22 88

Home Médicalisé
Le Châtelard
2416 Les Brenets
cherche à engager

un(e) infirmier(ère)-assistant(e)

à temps partiel (50 à 100%).
Conditions de travail ANIPPA.
Date d'entrée à convenir.
Téléphone 039/32 12 77
(M. ou Mme Nicolier).

157-14449

Société européenne cherche tout de suite ou à convenir dans votre région.

des collaboratrices

Nous offrons:

- formation et suivi complet (également pour débutantes);
- salaire de 1er ordre;
- activités passionnantes

Vous avez une bonne présentation, une voiture, contactez-nous au 038/21 15 81

Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

22-3594

IMMOBILIER



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 78 33

A louer
pour date à convenir

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

De 3 chambres à coucher, salon-salle à manger avec véranda, cuisine agencée, salle de bains, salle de douche. Centre ville ou quartier de l'Est.

APPARTEMENTS

De 1, 2 et 3 pièces, chauffage central, salle de bains. Service de conciergerie. Rue de l'Arc-en-Ciel.

LOCAUX

Dans différents quartiers de la ville. Pouvant convenir comme bureaux, cabinet médical, étude d'avocat. Tout confort.

APPARTEMENTS

De 4 1/2 pièces, dans immeuble rénové, cheminée de salon, cuisine agencée, chauffage individuel.

132-12082

**DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

Neuchâtel: Saint-Honoré et les Epancheurs en chantier dès lundi

Deux rues ventre à l'air

A peine les dernières libérations de la Fête des vendanges terminées, les rues Saint-Honoré et des Epancheurs seront livrées aux marteaux-piqueurs. Un chantier marquant la fin de l'aménagement de la zone piétonne, rue du Seyon exceptée.

Dès lundi prochain et jusqu'au début décembre, les rues des Epancheurs et de Saint-Honoré, subiront une sérieuse cure de jouvence. Avec pour conséquence la déviation momentanée des 5 lignes de trolleybus qui passent sur ce parcours, a expliqué hier le conseiller communal Didier Burkhalter.

AMÉNAGEMENT PIÉTONNIER

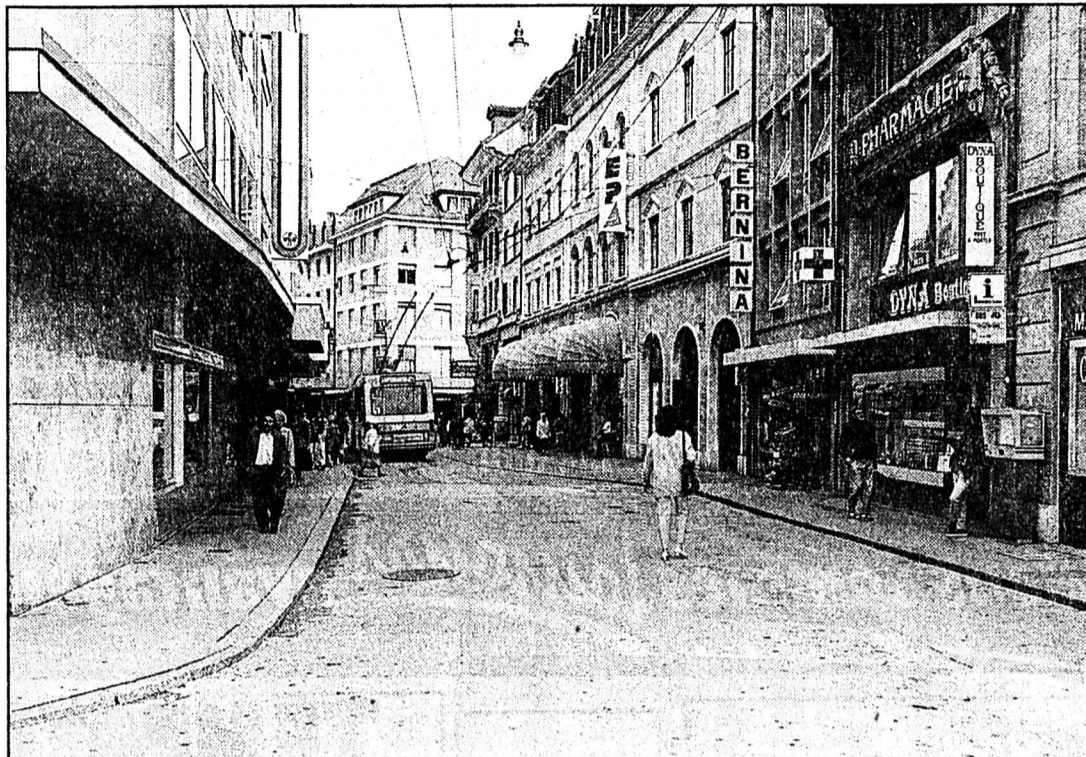
Les travaux prévoient l'aménagement piétonnier des deux rues ainsi que la création de deux larges zones d'embarquement pour les transports publics, à l'ouest de la rue des Epancheurs et à l'est de celle de Saint-Honoré où un abribus en verre et de forme arrondie prendra place ainsi qu'un poteau électronique annonçant les arrivées de bus.

Pendant toute la durée des

travaux, les arrêts de la ligne 6 et de celle de Savagnier seront déplacés devant le pavillon de la place Pury. Quant aux lignes 7, 8 et 9, elles s'arrêteront au nord de la banque cantonale.

Ce chantier, dont le coût avoisinera les 350.000 francs, marquera quasiment l'achèvement de la zone piétonne. Il ne restera en effet plus que la rue du Seyon à aménager. Ce qui devra être fait assez rapidement si la ville veut pouvoir bénéficier de 15 % de subventionnement dans le cadre du bonus fédéral.

D'une manière générale, les chantiers entrepris durant cette année auront été orientés vers les piétons et les usagers des transports publics, a constaté D. Burkhalter. A preuve les nouvelles réalisations - 27 bastions, 24 refuges, 43 abaissements de trottoirs et 25 passages protégés - qui auront été aménagés durant l'année lors de chantiers dont les délais et enveloppes financières auront été tenus. A deux exceptions près: la réfection de la rue Pierre-à-Mazel, où la décision de l'Etat de poursuivre immédiatement les travaux jusqu'au giratoire du Nid-du-Crô aura entraîné un rallongement de plus d'un mois des travaux, et celle du faubourg de la Gare où des problèmes d'étalement oblige les autorités à repousser le délai de réouverture à



Rue des Epancheurs

Travaux à venir dans le cadre de l'aménagement de la zone piétonne.

(Henry)

mi-décembre au lieu de fin novembre. A relever enfin que la rue de Pierre-à-Mazel, dont le marquage a commencé hier, offrira désormais 2 pistes de circulation, une voie de bifurcation, 2

bandes cyclables ainsi que des passages de sécurité en couleur, de manière à pouvoir utiliser la totalité de la surface disponible en cas de «pépin» dans les tunnels de la N5. Des modifications

qui ont pu être apportées malgré un plan de circulation «en cascade» pour cause de référendum et recours en cascade: la rue ne figurant pas dans le fameux plan. (cp)

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

UBS Neuchâtel Changement de tête

M. Giovanni Schaer, chef de la succursale principale de Neuchâtel de l'Union de Banques Suisses (UBS), va assumer, dès le début de l'année prochaine, de nouvelles fonctions au sein du département affaires clientèle commerciales de la succursale de Lausanne. Pour lui succéder, la direction générale de l'UBS a fait appel à M. Alain Robert-Tissot qui rentre ainsi au pays, après avoir travaillé depuis 1987 à l'UBS Canada. Il prendra ses fonctions à Neuchâtel le 1er janvier 1994. (comm)

Neuchâtel

Cambrioleur arrêté

La police de la ville de Neuchâtel a interpellé en ville, au cours de la nuit de lundi à mardi, un jeune homme de 20 ans, domicilié sur le Littoral neuchâtelois. A plusieurs reprises, il s'était introduit par effraction dans un magasin de musique de la place, faisant main basse sur instruments, accessoires, disques, etc... Pour les besoins de l'enquête, il a été remis à la police de sûreté. (comm)

AGENDA

Chaumont

Découverte nature

Le Panda Club WWF de Neuchâtel organise le samedi 25 septembre, une après-midi de découverte de la nature par les sens pour les enfants dès huit ans. Ceux-ci passeront l'après-midi dans la forêt de Chaumont à l'affût des bruits, des parfums, des couleurs et des frissons de la forêt et de ses habitants. De nombreux jeux les aideront à les découvrir et à les ressentir. Inscriptions: Catherine Dey, Jules-Baillods 17, 2108 Couvet ou en téléphonant au 038 63 23 19. (comm)

Leysin

Stage de massage

Deux Neuchâteloises, Michèle Gosse (038/61 31 54) et Suzanne Lohrer Rovero (038/24 01 46) organisent un stage résidentiel à Leysin. «Toucher avec respect, masser avec confiance» se déroulera du 19 au 23 octobre. Inscription avant le 29 septembre. (ao)

Conseil général de Cortaillod

Hôtel de Commune, bis

Faute de travaux, l'Hôtel de Commune de Cortaillod sera fermé le 30 avril prochain. Un premier crédit de transformation ayant été balayé sur référendum, l'exécutif propose un crédit réduit pour répondre aux exigences de l'Etat.

Le législatif de Cortaillod avait voté un crédit de 1,16 millions pour transformer l'Hôtel de Commune. Cette somme permettait de répondre aux exigences du service du canton en matière de salubrité publique et d'effectuer des transformations pour améliorer le confort de

l'établissement. La dépense jugée trop généreuse a motivé un référendum, sanctionné par le peuple. Les travaux restent exigés. L'Etat, après discussion avec le Conseil communal, a concédé un ultime délai au 30 avril 1994.

Le temps presse. L'exécutif revient à la charge avec une demande de crédit de 888.000 francs. Aux exigences de l'Etat (570.000 francs) s'ajoutent les frais de remise en état liés à l'assainissement, des frais secondaires (assurances, etc.). La baisse de 273.000 francs (environ 24 %) obtenue l'a été par

l'abandon de la plupart des améliorations. Le loyer couvrira l'intégralité des frais engendrés par le crédit. Avec de tels arguments, l'exécutif espère évidemment réaliser dans les temps les travaux exigés par l'Etat - d'autant que les entreprises de la place espèrent ces mandats. La nouvelle demande de crédit figure à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif, vendredi 1er octobre, à 20h, à l'auditoire du collège. Répondant à une motion, le Conseil communal préconise le maintien d'une rotation annuelle de la présidence de l'exécutif. AO

Conseil général de Corcelles-Cormondrèche

Le plan d'aménagement terminé

Une école au Burkina Faso et le plan d'aménagement communal occuperont le Législatif de Corcelles-Cormondrèche, qui tiendra séance le 27 septembre à 20h.

Le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche a dit oui, le canton aussi, reste au Législatif de se prononcer avant la mise à l'enquête publique: le plan d'aménagement communal et son règlement ont déjà été présentés lors d'une séance d'information publique. Le taux des terrains non construits, de 27,3

%, peut être considéré comme une offre abondante. Il en découle une extension possible qui pourrait avoir des répercussions sur les infrastructures collectives (agrandissement de 8 classes pour le centre secondaire des Safrères déjà réservé).

La commune verse chaque année 10.000 francs à «Notre Jeune Fédéral». Le Conseil communal, pour répondre à l'initiative d'un concitoyen qui a séjourné sur place, propose de consacrer les deux prochains versements à la réalisation d'une

(deuxième) école à Toessin. Ce village du Burkina Faso compte 1300 enfants scolarisables, dont 269 scolarisés (dans 3 classes !), faute d'infrastructure! Le projet sera suivi sur place par un Chauv-de-Fonnier, consultant en développement. Il coûtera 40.000 francs, dont à déduire des prestations en nature fournies par les villageois. Des habitants de Corcelles-Cormondrèche se sont engagés à couvrir le solde, et le gouvernement régional à mettre à disposition le personnel enseignant. AO

Samedi et dimanche au Landeron

La 20e Brocante

Vingt années de succès jamais démenti: la Brocante du Landeron, la plus importante foire d'antiquités de Suisse, fêtera samedi et dimanche un anniversaire peu banal pour une telle manifestation. Une nouvelle exposition s'ouvrira notamment au Château. Mise sur pied par le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, elle présentera des pièces allant du

XVIIe siècle à nos jours. Dans une tente, au sud du vieux bourg, une exposition-vente sera consacrée aux arts décoratifs, mouvement artistique qui connaît une vogue grandissante. Les stands de plein air, eux aussi largement inspirés par le goût actuel pour les arts décoratifs, offriront toujours leurs exceptionnelles richesses. Dans le cadre de la fête, les enfants s'amu-

seront d'un petit tour sur les chevaux de bois de l'histoire carrousel de 1890, l'un des plus beaux de Suisse.

Une Brocante comme celle du Landeron, c'est aussi une fantastique caverne d'Ali Baba, l'occasion rêvée de découvrir le cadeau surprise, ou l'objet qui donnera une touche originale à un appartement. (comm-at)

AFU sur l'assurance-chômage

L'USCN s'y oppose

Depuis le référendum lancé contre l'Arrêté fédéral urgent (AFU) concernant l'assurance-chômage et qui a recueilli près de 5000 signatures dans le canton (sur 70.000), on savait l'Union syndicale suisse opposée au «travail réputé convenable» et aux indemnités de 70% du salaire... L'Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN) a donné hier ses raisons de dire non à l'AFU.

«Une attaque du patronat contre le niveau salarial», telle est la vision des syndicats relative à l'obligation pour un chômeur d'accepter un travail intermédiaire «convenable», travail payé en-dessous de l'indemnité, mais compensé, durant six mois. Willy Beuret, président de l'USCN, voit dans cette obligation «la porte ouverte à la sous-enchère salariale». L'Association pour la défense des chômeurs relève pour sa part que «le travail assigné au chômeur par l'Office communal du travail ne tiendra plus compte de sa qualification professionnelle, donc de son métier et compromettra à la longue sa réintégration dans l'activité professionnelle d'origine». Dans la révision de la Loi sur l'assurance-chômage, actuellement en consultation, «on propose même d'obliger un chômeur à prendre n'importe quel travail (stable ou intermédiaire et à

n'importe quel prix) après quatre mois déjà», relève par ailleurs l'ADC. Et si le chômeur refuse d'entrer dans «la spirale infernale de la baisse des indemnités et des salaires»? Il sera pénalisé d'un maximum de 40 jours d'indemnités (60 jours dans la révision de la loi).

L'Union syndicale neuchâteloise tient par ailleurs au maintien des 80% d'indemnités pour tous les chômeurs. Ils sont accordés par l'AFU aux chômeurs avec enfant(s) à charge, invalides, ou dont l'indemnité journalière ne dépasse pas 130 fr, ou réalisant un gain intermédiaire. Tous les autres sont à 70%, une mesure qui permet de financer la prolongation à 400 jours d'indemnités (que l'USCN ne combat pas).

«Marié, 55 ans, deux enfants hors du foyer, avec un gain assuré de 4500 fr., un ancien mécanicien acceptera-t-il facilement, après avoir cotisé trente ans dans une même entreprise, de ne plus toucher que le 70% de son salaire, soit 3.150 francs?» questionne l'ADC.

L'USCN voit donc deux bonnes raisons de refuser l'AFU lors des votations de ce week-end. Et s'il était accepté? «Nous devrions nous remobiliser dans le cadre de la loi, dont la révision est encore plus dure que l'AFU», commente Willy Beuret. AT

Neuchâtel: le cadeau «bonux» d'un après-midi

Horodateurs en vacances

Non, non. Malgré les apparences, ce n'est pas une nouvelle vespasienne que l'on a aménagé à la rue du Concert, à Neuchâtel. Le rotatif cylindre de métal qui a été installé hier derrière l'Hôtel de Ville est simplement là pour protéger l'horodateur pendant la durée de la Fête des vendanges. Idem du côté de la rue du Musée où l'on a carrément recouru aux grands moyens en ôtant les parcmètres comme à la place Alexis-Marie Piaget d'ailleurs. Sans ou-

blier les trois horodateurs de la place du Port partis en vacances et immédiatement remplacés par les attractions des forains.

Mais que les automobilistes, tout heureux de trouver hier une centaine de places exemptées de toute gabelle à la rue du Concert et du Musée, ne se réjouissent pas trop vite: dès ce matin, montage des tentes et des stands obligeant, la fête reprendra ses quartiers. Gare aux véhicules oubliés par inadvertance sur les lieux: la fourrière les guette. (cp)

TIRAGE AU SORT DES SUPERPRIX

ACTE AUTHENTIQUE

Le notaire officiel soussigné du canton de Berne, avec Etude à Berne, atteste par la présente, sur demande de DENNER SA – sur la base des documents originaux qui lui ont été confiés – que le tirage au sort de la série 32 de la loterie gratuite DENNER du 2 septembre 1993 a entraîné le paiement des superprix suivants:

1. Le superprix du **billet numéro 34.0755980** va à un client DENNER à Lucerne
2. Le superprix du **billet numéro 34.1259512** a été attribué au Jackpot.
3. Le superprix du **billet numéro 34.0791480** a été attribué au Jackpot.
4. Le superprix du **billet numéro 34.0575043** a été attribué au Jackpot.

Fr. 15'000.-
Fr. 50'000.-
Fr. 25'000.-
Fr. 10'000.-

Expédié en un seul exemplaire à destination de DENNER SA. Authentifié à Berne, le 14 septembre 1993.

Le notaire
 François v. May

En septembre en plus:

100'000 x 5 francs du Jackpot.

A moitié prix!

papier hygiénique Soff

8 rouleaux
 100% ouate de cellulose
 2 couches



1.95
 au lieu de 3.90

Les articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants Denner satellites!
 Valable dès le: 22.09.93

MI-38/220993

Multipack!

La Chinoise Spaghetti

3 x 500 g
5.45
 au lieu de 6.45
 (100 g = 1.82)



Nous sommes toujours **avantageux!**

DENNER

SUPERDISCOUNT



Jean-Pierre
 Aeschbacher
 Rue de la Serre 16
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 45 51

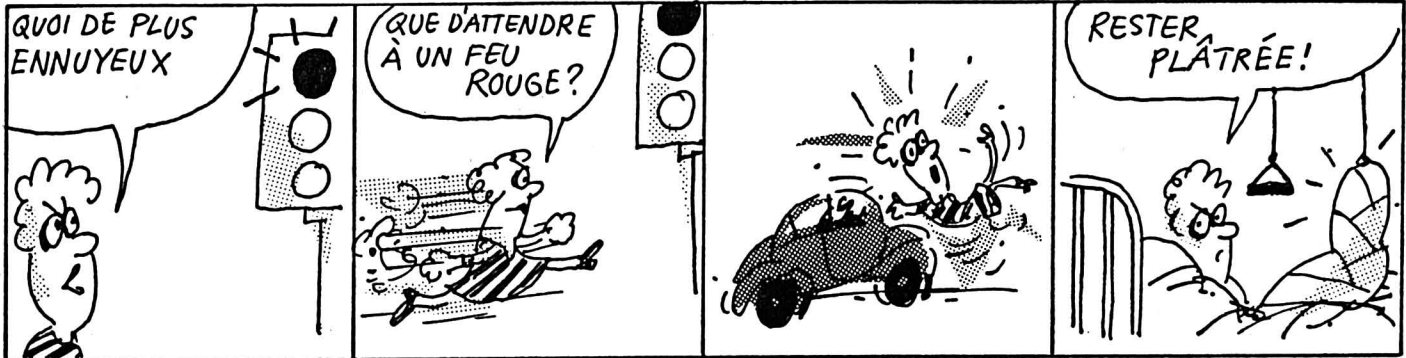
EN EXCLUSIVITÉ
 à La Chaux-de-Fonds
LONDON HILL GIN
 bouteille 70 cl

Scotch Whisky
 the Vintage Malt

Tantallon 14 ans
 Finlaggan 13 ans
 Glenalmond 8 ans
 Tyrconnell Irish Whisky 132-12673

Police-secours
117

TEMPOTIME HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa

LE POD



BERNINA
 Votre centre de couture
M. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 21 54

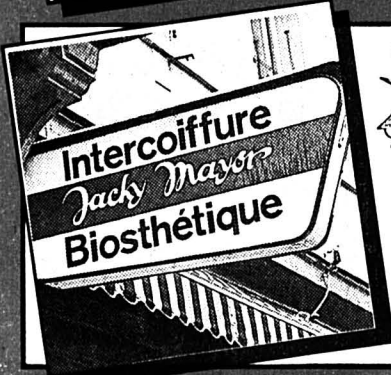
132-12386

Coiffure

Domino

Modelage d'ongles Solarium
 Jean-Daniel et Christiane Delapraz
 Av. Ld-Robert 31
 Tour du Casino Tél. 039/23 87 66
 (8e étage) La Chaux-de-Fonds

132-509756



Intercoiffure
Jacky Mayor

Avenue Léopold-Robert 40
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 19 90

Une équipe sympa!

132-12021

IMMOBILIER

A FIDUCIAIRE
 WILLY SEILER S.A.
louer

À LA CHAUX-DE-FONDS,
 PASSAGE DU CENTRE 3
 Libre tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

● Fr. 730.- charges comprises.
 Pour renseignements et visite:
 tél. 038/ 244 245

Promenade-Noire 10 - NEUCHÂTEL

28-1505

A vendre à La Chaux-de-Fonds

VILLA
SPACIEUSE

avec grand jardin et garages. Belle situation.

Ecrire sous chiffres Z 132-741063
 à Publicitas, case postale 2054,
 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

espace & habitat

À VENDRE

Au Locle, quartier sur Les Monts

VILLA FAMILIALE

Très ensoleillée avec grand jardin,
 4 chambres à coucher, galerie, 2 salles
 d'eau, grand séjour avec balcon, cui-
 sine agencée, coin à manger, garage
 double, places de parc.

132-12185

Tél. 039/23 77 76-77

Un million de personnes
nous font confiance



Un million de clients apprécient «sécurité, proximité, personnalisation et conseils» et font confiance aux Banques Raiffeisen. Voulez-vous en savoir plus? N'hésitez pas à nous contacter; c'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

RAIFFEISEN

La crédibilité bancaire

À LOUER

Au Locle, rue des Envers 48-50
 Dans ancien immeuble entièrement rénové,
 avec ascenseur, appartements neufs de:

3½ pièces

Fr. 960.-, plus charges

4 pièces

Dès Fr. 1080.-, plus charges

4½ pièces

Fr. 1190.-, plus charges

Centre ville, cuisines agencées avec lave-vaisselle.

28-486



Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31
 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31

Fleurier: les premières mesures de modération du trafic pourraient être effectives cet automne

Ralentissez petits bolides!

Des flots sur les passages piétonniers, des obstacles alternés et une piste cyclable à la rue du Temple; un giratoire à la place d'Armes; des rues à sens unique et davantage de zones bleues au centre du village. Voilà à quoi pourrait ressembler les premières mesures de modération du trafic à Fleurier. Avec une priorité parmi les priorités: la rue du Temple.

Bref rappel. En septembre 1990, le législatif fleurisien vote un crédit d'étude de 45.000 francs destiné à la modération du trafic et une nouvelle commission communale voit le jour. En mars 1992, le bureau mandaté remet son rapport. Il fait l'inventaire des problèmes rencontrés. Pour les solutions, une rallonge de 80.000 francs aurait été nécessaire.

«Le Conseil communal a alors demandé à la commission de proposer des solutions», explique son président André Beuret. Un choix dicté par des impératifs budgétaires. Des cogitations, trois priorités sont définies: la rue du Temple, le secteur place d'Armes-rue de l'Industrie et le centre du village.

GENDARMES DEBOUT...

Point noir parmi les points noirs: la rue du Temple. Des me-

sures de modération ont d'ailleurs déjà dû être prises sous la forme de gendarmes debout. En effet, la police locale veille journalièrement au grain devant le collège, avec des résultats probants. La vue d'un uniforme suffit parfois...

Le projet de la commission prévoit l'installation de deux îlots sur les passages piétonniers devant le Temple et devant le collège, des obstacles alternés (des places de parcs délimitées par des massifs, par exemple) entre le collège et la ruelle Rousseau, et une piste cyclable entre cette ruelle et le garage Duthé. «On serpentera un peu plus, mais il sera toujours possible de croiser», rassure André Beuret. A court terme, on ne s'intéressera pas au reste de la rue. Cependant, d'ici quelques années, un giratoire, entre les Petits-Clos et la rue du Temple, marquerait l'entrée du village.

PAS CHER

Ilots, obstacles alternés et piste cyclable pourraient être effectifs cet automne déjà. Le matériel est estimé à quelque 7.000 francs (l'argent est disponible au budget 1993) et les employés de la voirie seront chargés de la réalisation. En fait, tout dépendra de la nécessité ou non de voter un crédit extrabudgétaire pour faire appel aux travaux publics.

En ce qui concerne le secteur place d'Armes-rue de l'Industrie, un giratoire sera créé à la hauteur du snack-bar. «La commission espère que les travaux pourront commencer au prin-



La rue du Temple

Des îlots sur les passages piétonniers, des obstacles alternés, une piste cyclable: autant de moyen bon marché pour réfréner les ardeurs des conducteurs et augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes.

temps prochain», glisse M. Beuret. D'autant que le Conseil communal souhaite attendre la construction de ce giratoire avant d'attaquer la modération du trafic au centre de la localité.

PARC À CADDIES!

Pour le centre justement, la commission prévoit, dans les grandes lignes, de transformer

des rues en sens unique, d'étendre les zones bleues et, en contrepartie, de créer des zones blanches dans les rues non commerçantes. Mais le projet a, déjà, du plomb dans l'aile. Le service du feu ne voit pas d'un très bon œil le rallongement du temps de parcours en cas de sinistre. Une affaire de poignées de secondes.

La commission ne manque pas d'idées novatrices. Par exemple, en libérant le centre d'un maximum de véhicules, on pourrait le transformer en véritable «centre commercial». On prendrait un caddie dans le parking extérieur ad hoc et on irait faire ses courses dans différents magasins. Séduisant.

MDC

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano
De CRISTOFANO

BRÈVE

Institutions de soins
du Val-de-Travers

Nominations

Quelques changements sont dernièrement intervenus au sein des instances administratives de la Fondation des institutions de soins du Val-de-Travers. Président du Conseil de fondation (législatif) depuis sa constitution en 1983, Jean Ruffieux a démissionné. Il est remplacé par Henri Helfer. Rosalie Soldera, Daniel Hügli, Daniel Maire et Claude Matthey ont également remis leur mandat. Suite à ces départs, Armand Clerc, Claude Jaquet, Jean-Blaise Leuba et Daniel Vuilleumier ont fait leur entrée dans le législatif. Enfin, le comité de gestion a pris congé de Jean Hügli, qui a œuvré durant un quart de siècle dans les différentes autorités hospitalières du district. Le poste a été repris par son fils, Daniel Hügli.

(mdc)

AGENDA

Le Louverain

Animation de groupes

Du vendredi soir 24 septembre au dimanche 26, Le Centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane s'intéresse à l'animation: Jean-Marc Noyer animera en effet un stage intitulé «Formation à l'animation de groupes I».

(comm)

Cernier

La journée multisports

Dimanche 10 octobre, Val-de-Ruz Sports organise sa première journée «multipack», multisports, dans la nouvelle halle au Centre secondaire de La Fontenelle à Cernier. Mais, dépêchez-vous, le délai d'inscription est fixé au samedi 25 septembre. Renseignements: Karpas Sports, Epervier 4, 2053 Cernier, tél: 038/53.56.19. (comm-se)

Fleurier

Le Grillon vous attend

Vendredi 24 septembre entre 17 et 19 heures, Le Grillon au Pasquier à Fleurier, qui dépend de la Fondation Henchoz, ouvrira ses portes. Un bon moyen pour chacun de découvrir de l'intérieur cet immeuble abritant des appartements protégés pour personnes âgées ou handicapées. Pour l'occasion, Le Grillon présentera une exposition des photographies de Martine Courvoisier de Lausanne.

(comm-mdc)

Noiraigue: débat sur la rénovation du collège

Pas plus cher que le télé-réseau

Hier soir, ils étaient une quarantaine de Nérouais à s'être rendus à la séance d'information organisée par le Conseil communal. Lorsque les listes du référendum ont circulé, ils étaient 154 à l'avoir signé... Ce week-end, les électeurs de Noiraigue se rendront aux urnes pour accepter ou refuser un crédit de 1,85 million de fr pour la rénovation du collège.

L'exécutif a tout fait pour convaincre l'auditoire. On a expliqué que rien de sérieux n'avait été entrepris au collège depuis 25 ans; que l'état général du bâtiment est désastreux; que d'ici trois ans les salles de classes ne seront pas assez nombreuses...

Au niveau financier, car finalement c'est là que le bât blesse, et avec un scénario pessimiste, les charges moyennes seront de 78.000 francs par an pendant un demi-siècle. Cela correspond, toujours en moyenne, à 200 francs d'impôts par an et par contribuable. Soit 17 francs par mois et donc moins que pour l'abonnement au télé-réseau!

Au cours du débat qui a suivi les explications de l'exécutif, les opposants à la rénovation du collège, un groupe de personnes du 3e âge principalement, se sont focalisés sur l'aspect sonnant et trébuchant. Roger Perrenoud a dit ne pas être prêt à travailler uniquement pour

payer des impôts, qu'il fallait penser aux propriétaires d'immeubles, dont il fait partie, soumis déjà à la réévaluation cadastrale.

Gilberte Hotz n'a pas été en reste. D'abord, un collège neuf ne rendra pas les élèves plus intelligents. A son époque, il y avait 4 degrés par classe. On lui a gentiment expliqué que les lois avaient changé... «Si c'est le canton qui impose, qu'il paye!»

Le débat s'est ensuite enlisé dans des discussions de détails. Chacun avait une meilleure solution que celle proposée par l'exécutif... Les listes électorales pour 1996 devraient être bien garnies! (mdc)

La Côte-aux-Fées

Récital d'orgue

Les belles orgues de La Côte-aux-Fées vont accueillir en Marcel Verheggen l'un des virtuoses du Festival suisse de l'orgue. Le récital de cet organiste néerlandais a lieu ce soir à 20 h 15 en l'Eglise réformée.

C'est dans une petite ville hollandaise devenue célèbre - Maastricht - que Marcel Verheggen a vu le jour en 1961, et c'est là aussi que c'est formée sa destinée musicale, dans la classe de Jan Raas.

Au programme de ce soir figureront d'abord des pages de la fin du 18e siècle dues à Morretti, Mozart, Gherardeschi.

On remontera dans le temps avec une sonate de J.-S. Bach et des variations de Sweelinck précédant la sonate d'un autre Hollandais, plus récent: Hendrik Andriessen. (comm-mdc)

Le Louverain: rencontre mycologique 1993

Nobles champignons

«On n'entre pas dans l'univers des champignons sans passer par leurs formes et leurs couleurs. L'élégance du coprin, la perfection architecturale du clitocybe géotrope, le vert presque turquoise du strophaire: on croirait qu'à côté des fleurs à l'éclat séducteur d'insectes, la nature a orné les champignons de charmes merveilleusement inutiles, si ce n'est à la pure délectation de l'homme», assure Louis-Albert Zbinden.

Ce week-end, le Centre du Louverain se place une nouvelle fois à l'enseignement des nobles champignons, sous la houlette de spécialistes en la matière: Louis-Albert Zbinden, Yves Delamadeleine, Daniel Job, Martin Krähenbühl. Le «stage» débute samedi 25 septembre, dès 9 heures, et le rideau se ferme, chapeaux bas, dimanche à 16 heures.

La recherche de champignons et leur détermination se conjugueront avec des échanges de clichés que les amateurs photo-

graphes prendront et qui seront développés sur place et par une exposition des œuvres d'illustrateurs amateurs de flore fongique. Possibilité de venir avec ses enfants. (comm-se)

● Renseignements et inscriptions: Le Louverain, tél: 038/57.16.66

NAISSANCE

PHILIPPE et NATHALIE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite fille

MARINE

le 21 septembre 1993

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds

Nathalie et Philippe
BENAROS
1er-Mars 47
2206 Les Geneveys-s.-Coffrane

Dernière étape du Tour du Val-de-Ruz 93

Ueli, grand vainqueur

La dernière étape du Tour du Val-de-Ruz 1993 s'est courue mercredi soir. Au départ des Gollières, elle conduisait les coureurs aux Plinches, aux Geneveys-sur-Coffrane et se terminait à Coffrane sur la place de l'Etang. Longue de 7,5 km, elle comportait 160 mètres de montée pour 360 de descente. Elle s'est courue individuellement avec un départ inversé par rapport au classement général. Patrick Clerc a remporté l'étape, devant Ueli Kämpf du Pâquier qui, lui, termine grand vainqueur du Tour. Quant à la palme du Petit Tour, elle revient à Baptiste Rollier, de Valangin.

Lors de la proclamation des résultats, Rémy Grandjean, organisateur, s'est déclaré très satisfait de cette 16e édition du Tour. Il a remercié les participants pour leur bel esprit sportif avant de leur donner rendez-vous pour l'édition 1994. Les récompenses constituent un geste sympathique dans cette course, en ce sens que le premier remet un prix au second qui en remet

un au troisième, et ainsi de suite; le dernier coureur récompensé dès lors le premier du classement. (ha-se)

Classement de l'étape: 1. Patrick Clerc, 27'14; 2. Ueli Kämpf, 28'39; 3. Patrice Pittier, 28'52; 4. Jean-Denis Schmid, 29'29. 5. Robert Michaud, 29'40; 6. Sylvain Nicolet, 30'07; 7. Michael Schmid, 30'28; 8. Claude Pauchard, 30'02; 9. Paul-Eric Rosset, 32'06; 10. Jean-Claude Guyot, 32'20.

Petit tour: 1. Baptiste Rollier, Valangin.

Classement général: 1. Ueli Kämpf, 9h15'05; 2. Patrice Clerc, 9h18'14; 3. Jean-Louis Schmid, 9h32'19; 4. Robert Michaud, vétérans, 9h33'50; 5. Alain Juan, 9h52'58; 6. Sylvain Nicolet, 9h58'59; 7. Patrice Pittier, 10h01'23; 8. Michael Schmid, 10h10'01; 9. Pierre-Yves Botteron, 11h22'57; 10. Jean-Claude Guyot, 10h25'36. **Dames:** 1. Franziska Cuche, 10h27'02; 2. Joëlle Schertenleib, 11h4'46.

Fontainemelon

Les loisirs du 3e âge

La saison d'hiver approche. Aussi, le Club des loisirs du 3e âge de Fontainemelon a-t-il repris ses activités. Elles débutent aujourd'hui par une course en car à Haute-Nendaz: au départ de Neuchâtel, les aînés passeront à Lausanne puis à Ville-neuve où ils s'arrêteront pour un café-croissant avant de mettre le cap sur le Valais. Au retour, ils passeront par Chamason, la route des vignes, le Lac de Bret et Moudon. Dès lundi 27 septembre, les réunions de couture reprendront et, mercredi 29, celles de cartes. Présenté par M. Humbert-Droz, un film sur Les

Diablerets est d'ores et déjà programmé mercredi 27 octobre tandis que le dîner choucroute se déroulera à la ferme Matile mercredi 24 novembre. Voilà de quoi s'amuser; certains en profiteront pour rompre la solitude. (ha-se)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeys: ☎ 53 34 44.

Un/une analyste, programmeur/euse

Pour collaborer au développement des applications de gestion introduites auprès de nos représentations à l'étranger. Nous offrons une activité intéressante comprenant la réalisation de nouveaux projets et la maintenance de nos applications sur des systèmes Unisys B25, langage 4GL (ADS), pour nos ambassades et consulats. Expérience de l'analyse et de la réalisation des projets informatiques, raisonnement logique et esprit d'équipe. Formation commerciale. Nationalité suisse. Langues: le français ou l'allemand avec de bonnes connaissances de l'autre langue. La connaissance de l'anglais est un avantage.

Lieu de service: Berne

Adresse: Département fédéral des affaires étrangères, Direction administrative et du service extérieur, Eigerstrasse 73, 3003 Berne

Un/une chef de section

Chef de la section du trafic de lignes, statistique. Traiter les affaires économiques, juridiques et politiques relevant du trafic de lignes. Surveiller l'activité des entreprises suisses et étrangères de navigation aérienne desservant la Suisse. Traiter les demandes de concession et d'autorisation du trafic de lignes présentées par les entreprises suisses et étrangères. Appliquer les accords bilatéraux de trafic aérien. Approuver et surveiller les horaires et les tarifs. Diriger la conférence suisse des horaires. Organiser la statistique suisse du trafic aérien. Etudes universitaires complètes ou plusieurs années d'expérience dans le domaine du transport aérien. Habile négociateur/trice, autorité naturelle, aptitude à discerner les rapports réciproques entre les questions économiques, politiques et juridiques. Facilité d'expression orale et écrite. Langues: l'allemand ou le français; bonnes connaissances de l'anglais.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de l'aviation civile, services centraux, Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

Un/une juriste

Collaborateur/trice au Service juridique. Secrétaire de la Commission «Levée du secret professionnel en recherche médicale». Traiter des demandes d'autorisation, organiser et tenir les procès-verbaux des séances de la commission, rédiger ses décisions. Responsable pour les questions liées à la protection des données dans l'office. Juriste avec formation universitaire complète, pratique de l'administration et des tribunaux, habile rédacteur/trice, intérêt pour les questions liées à la protection des données, connaissances en informatique. Langues: l'allemand, le français ou l'italien, avec maîtrise d'une autre lan-

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 37 fr. pour 6 mois et 46 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

gue officielle. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait tout particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la santé publique, Personnel et organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 15, Th. Peverelli

Un/une juriste

Traiter des problèmes juridiques et collaborer à l'élaboration et à la révision de lois et d'ordonnances dans le domaine de la santé publique. Jeune juriste au bénéfice d'une formation universitaire complète. Expérience pratique notamment en matière législative désirée. Langues: l'allemand, le français ou l'italien, avec maîtrise d'une autre langue officielle. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, les candidatures correspondantes seraient particulièrement bienvenues.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la santé publique, Personnel et organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44, Doris Summermatter

Collaborateur/trice scientifique

de la Section des produits immunobiologiques. Le domaine d'activité comprend l'évaluation et l'introduction de méthodes de test in vitro alternatives en matière d'expérimentation animale, la gestion du contrôle des

produits immunobiologiques appliqués aux animaux, le développement et l'application pratique de méthodes de test alternatives nouvelles, l'instruction de collaborateurs ainsi que l'introduction de méthodes modernes de routine dans l'analyse des vaccins, ainsi que l'exécution de travaux liés à la standardisation des méthodes de contrôle. Etudes universitaires complètes avec connaissances approfondies de la technologie moderne en matière d'analyses biochimiques et immunologiques, si possible avec connaissance des PC (Macintosh). Langues: le français, l'allemand ou l'italien, avec de bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle et de l'anglais. Afin d'augmenter la part de femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la santé publique, Personnel et organisation, case postale, 3001 Berne, ☎ 031/61 95 44, Frau Doris Summermatter

Chefs de projet

Direction thématique et organisationnelle et réalisation de projets statistiques. Nouvelle conception de statistiques relatives aux primes d'assurances, aux coûts de la construction, aux prix de la production et aux prix en matière foncière. Titre universitaire, de préférence en économie (en géographie aussi pour ce qui concerne les prix en matière foncière). Diplôme de l'ESCEA, du CSPF ou de l'ESCEA; solides connaissances des domaines spécialisés et de l'informatique. Expérience du déroulement de projets exigeants et de la collaboration scientifique. Aptitude à diriger et à travailler de manière autonome en

fonction d'objectifs déterminés. Aptitude à s'imposer, habileté à négocier, sens du travail en équipe, aisance dans l'expression orale et écrite. Bonnes connaissances de deux langues officielles et de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

La durée de l'engagement est limitée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztörstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 61 28 43, Ref: PL-Preis

Un/une sociologue ou économiste

Collaborer au recensement fédéral de la population (recensement des bâtiments et des logements), dans la Section de la structure de la population et des ménages). Travaux d'ordre conceptuel en relation avec l'exploitation des données du recensement des bâtiments et des logements de 1990; travail d'assistance pour harmoniser les données avec celles des recensements précédents; activités en relation avec la préparation du prochain recensement de l'an 2000. Assister les utilisateurs des données et répondre aux demandes de renseignements. Diplôme universitaire d'économiste, de sociologue, de géographe ou d'architecte. Aptitude à utiliser des systèmes informatiques. Langues: bonnes connaissances de deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

La durée de l'emploi est limitée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztörstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/61 86 87

Collaborateur/trice scientifique

La Section du droit et de la justice est chargée d'établir la statistique des condamnations pénales et la statistique pénitentiaire. Elle s'occupe aussi de projets spéciaux portant sur la délinquance liée à la toxicomanie et sur l'analyse des récidives après l'exécution des peines et mesures. Vous procéderez de manière autonome à des enquêtes, à des évaluations et à des analyses, rédigerez des rapports et vous occuperez de publications. Vous répondrez aussi aux demandes concernant les résultats statistiques en matière de criminalité et entretiendrez des contacts avec l'Administration, le monde poli-

tique et les médias. Vous participerez au développement de toutes les statistiques en matière de droit et de justice. Nous exigeons de vous un diplôme universitaire, orientation sciences sociales, des connaissances de base du droit pénal et de l'intérêt pour la recherche en droit criminel. Vous avez l'habitude d'appliquer des méthodes de recherche quantitative et connaissez les programmes d'évaluation statistique correspondants. Vous avez de bonnes connaissances en informatique et savez bien deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne

Adresse: Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztörstrasse 96, 3003 Berne

Programmeur/euse C++

Pour compléter notre dynamique équipe de développement de logiciels, nous cherchons un/une programmeur/euse pour le service informatique des Services du Parlement. Cette personne serait chargée de la mise sur pied, de la gestion et de la poursuite de projets de banques de données ainsi que de la conception et de la réalisation de logiciels; diplôme ETS, diplôme universitaire ou formation équivalente; expérience dans le développement de logiciels avec les langages de programmation C et C++ et solides connaissances des banques de données relationnelles exigées; pratique des surfaces utilisateur graphiques (GUI) de l'OOP, de l'architecture client-serveur et de la programmation Microsoft-Windows souhaitée. A qualifications égales, la préférence sera donnée aux candidat(e)s de langue française ou italienne.

Lieu de service: Berne

Adresse: Services du Parlement, service du personnel, Palais fédéral, 3003 Berne

Un/une chef de service

Direction du service «Comptabilité Centrale», chargé de la tenue des comptes et de l'établissement du bilan consolidé de l'AVS/AI/APG sur le plan national. Gestion de la comptabilité des placements du Fonds de compensation. Nombreuses autres tâches en relation avec les liquidités, budgets, etc. Economiste ou comptable diplômé/e justifiant d'expérience professionnelle. Qualités de chef. Connaissances en informatique. Maîtrise du français et de l'allemand.

Lieu de service: Genève

Adresse: Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Edmond-Vaucher, 1211 Genève 28, ☎ 022/795 93 97

OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

La Direction des Services industriels met au concours un poste de

monteur-soudeur/monteuse-soudeuse

aux Services des eaux et du gaz. Ce poste comprend des travaux de construction de réseaux, d'introduction d'eau et de gaz, d'entretien et de dépannage, dont une partie s'effectue en fouilles. Nous cherchons une personne robuste, au bénéfice d'un CFC d'installateur sanitaire ou d'un titre équivalent ou encore avec expérience professionnelle en relation avec la fonction. Une expérience en soudure est souhaitée. Entrée en fonction: date à convenir. Salaire: selon échelle des traitements du personnel communal. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leurs offres de service (curriculum vitae, photographie, copies de diplômes et certificats) à la Direction des Services des eaux et du gaz, rue Jaquet-Droz 3, 2000 Neuchâtel. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. K. Jaszewski, ☎ 038/20 75 91.

28-1903-10

MOSSE MOSSE MOSSE MOSSE MOSSE MOSSE MOSSE
ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS
ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS ADDRESS

Aussendienst?
Mehr verdienen, am Wochenende frei, abends rechtzeitig zu Hause sein! Sind das Vorstellungen, die in Ihnen Wünsche erwecken? Als

Kundenberater/in
in unserem Unternehmen, das seit Jahren bekannte und beliebte Produkte produziert, können Sie diese Wünsche verwirklichen. Sie werden fundiert in Ihre Verkaufstätigkeit eingeschult, damit Sie Ihren persönlichen Erfolg auch erreichen. Sie arbeiten in einem kleinen Team und besuchen ausschliesslich Geschäftskundschaft. Ein garantiertes Einkommen sowie eine grosszügige Spesenregelung, echte Aufstiegsmöglichkeiten und kurzfristige Eintrittsmöglichkeiten runden unser Angebot ab. Gerne informieren wir Sie näher!

MOSSE ADDRESS
061/271 41 00
159-300440/4x4
Verlangen Sie Herrn Werner Schneeberger.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL FACULTÉ DES LETTRES MISE AU CONCOURS

Par suite du prochain départ à la retraite de l'actuel titulaire, une chaire de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE
(orientation souhaitée: littérature du XVIIIe siècle ou littérature contemporaine).

est mise au concours à l'Université. Entrée en fonction: 1er octobre 1994. Charge: chaire complète. Traitement: légal. Obligations: légales. Les demandes de renseignements doivent être adressées au Doyen de la Faculté des lettres de l'Université 1, Espace Louis-Agassiz, CH-2000 Neuchâtel. Un descriptif peut être obtenu à cette adresse. Les dossiers de candidature - établis selon les directives de la fiche de renseignements - doivent être transmis au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1993.

28-119

Police-secours: 117

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DES SCIENCES

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

professeur ordinaire d'écologie/entomologie

est mis au concours.

Le candidat devra assumer la responsabilité de l'enseignement et de la recherche du laboratoire d'écologie et d'entomologie de l'Institut de zoologie. Il bénéficiera de locaux actuellement en construction, disposant ainsi d'un espace et d'un équipement en rapport avec les exigences du poste.

Enseignement: écologie animale et entomologie

Traitement: légal

Obligations: légales

Entrée en fonction: 1er octobre 1994

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de zoologie, chemin de Chantemerle 22, 2000 Neuchâtel 7.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, liste des publications, projets de recherche et références, au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1993.

28-119

Nettoyages

Au propre et au figuré



Entreprise de nettoyages en tous genres

2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 31 89



CONCIERGE SERVICE

Nettoyages en tous genres, conciergerie

Natel 077/37 51 72 ☎ 039/26 57 68

La Chaux-de-Fonds 132-12779

NETTOYAGES Brianza

Tél. 039/28 60 68 - 28 21 98
La Chaux-de-Fonds

132-12772

DIVERS

Fust conseil

Machine espresso automatique

Pousser un bouton et obtenir le meilleur café... automatiquement!

- FUST propose toutes les marques. Exemples:
- Solis Mastermatic Loc. 43.-
 - Solis Turbo Twin 3000 Loc. 61.-
 - Novomatic A-120 Avant Garde Loc. 46.-
 - Novomatic A 125 Avant Garde Loc. 65.-
 - Jura A-124 FW Loc. 82.-

Un problème? Apportez votre machine défectueuse (toutes marques) chez votre spécialiste Fust: tarifs réparations très avantageux, aucun frais de port, aucun emballage.



- Abonnement-service compris dans les mensualités
- Durée minima de location 12 mois * / Droit d'achat
- Garantie pendant toute la durée de la location
- Livraison immédiate à partir du stock * Prix avantageux au comptant sur demande
- Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)
- Test des modèles au stand dégustation de votre magasin FUST
- Modèles d'exposition avantageux en permanence
- Machines très performantes pour la restauration et les entreprises sur demande.
- Machines à café et espresso Novomatic, Bosch, Braun, Eldom, Philips, Turmix, Rotel, Jura aux prix les plus bas!

Fust APPAREILS ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO

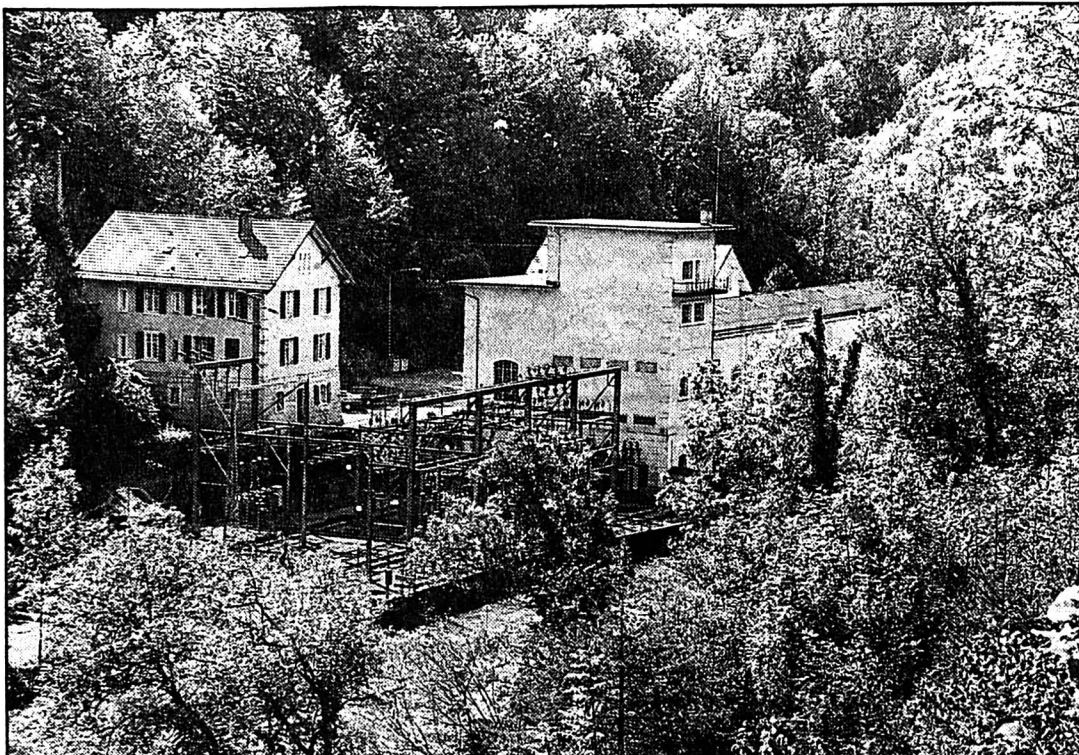
La Chaux-de-Fonds, Jumbo, 039 26 68 65; Bienne, rue Centrale 36, 032 22 85 25; Neuchâtel, rue des Terreaux 7, 038 25 51 51; Marin, Marin-Centre, 038 33 48 48. Réparation rapide toutes marques, 021 311 13 01. Service de commande par téléphone 021 312 33 37.

05-2569-160-4x4

Saint-Imier: pionnières, les Forces électriques de La Goule sont centenaires

De la rivière aux téléseaux

On l'avait un peu oublié, le confort domestique de nos prédécesseurs a franchi un pas important, voici un siècle, avec l'arrivée d'un couple magique dans les foyers: l'eau et l'électricité. Si la première a été saluée par des festivités voici quelques mois, la fin de cette semaine marquera le début des manifestations du centenaire des Forces électriques de La Goule, à Saint-Imier. En un siècle, cette société a écrit une histoire de lumière, celle qui mène d'une rivière aux téléseaux et à une centrale solaire.



L'usine de La Goule sur le Doubs

Entrée en exploitation le 2 décembre 1894, elle sera fêtée avec quelques mois d'avance. (sp)

«Les gens du Haut-Vallon se sont souvent montrés audacieux et novateurs», constate Marcel Monnier, vice-président de La Goule. En effet, les précurseurs de l'énergie électrique dans la région, MM. François Geneux et Rothacher qui reçurent, en novembre 1891 de la Préfecture de Besançon, l'autorisation de construire une usine hydraulique sur le Doubs, au lieu-dit La Goule, firent de celle-ci, durant une période relativement brève, l'usine la plus importante de Suisse, avec une puissance de 1500 CV. Une entreprise tout à fait dans l'air du temps, celui de la révolution industrielle, qui permit à l'usine rapidement construite d'inonder de flots de

lumière les premiers abonnés au réseau, des habitants du village de Sonvilier, le 8 décembre 1894.

CROISSANCE ET EMBÛCHES

Clients pour la lumière et la force, leur nombre crût régulièrement, parallèlement à la capacité de production. Parmi les raccordements au réseau, il convient de citer une partie des Franches-Montagnes, le vallon de Saint-Imier (commune branchée en 1895) et, dès le début, les communes françaises de Charmauvillers, Charquemont, Le Russey, Damprichard et Maïche, pour lesquelles l'apport

de l'énergie électrique fut gage de développement économique. Aujourd'hui, les abonnés de La Goule se recrutent jusqu'aux Brenets.

Si la tourmente de l'après-guerre dans les années vingt fut une période difficile à gérer pour La Goule, la constitution d'Electricité de France (EDF) lui fit céder son réseau de distribution et ses installations en territoire français. «Dès lors, explique Frédéric Hofer, président du Conseil d'administration, nous avons concentré nos efforts sur d'autres objectifs, tels les réseaux câblés de télévision, l'utilisation de la fibre optique et

la télécommande des interrupteurs aériens par système informatisé, tout en nous efforçant de contribuer au développement économique de la région».

C'est ainsi que sont nés Francitel S.A., qui arrose les villages des Breuleux et du Noirmont depuis 1978, Telerguël S.A. dans le vallon de Saint-Imier en 1982 qui couvre les villages entre Corgémont et Renan, Doubsvision S.A., fondée aux Brenets en 1991.

Par ailleurs, La Goule, forte de quelque cent employés et propriétaire d'un réseau de magasins, a pris une part décisive dans les installations de la cen-

trale solaire de Mont-Soleil et inauguré une première liaison par fibre optique l'année dernière, entre Mont-Crosin et Le Noirmont. Un siècle d'existence et une adaptation constante à la demande ont fait de La Goule un partenaire essentiel du bien-être et de l'économie.

Pour marquer cet événement, diverses manifestations ont été mises sur pied, des dons seront accordés à l'hôpital de Saint-Imier et au Centre de réadaptation cardiovasculaire du Noirmont. Dans le même ordre d'idée, il a été fait appel à un artiste neuchâtelois, Jean-Michel Jaquet, pour rehausser la plaque du centenaire. S. G.

Manifestations

A l'occasion du centenaire de La Goule, des journées portes ouvertes auront lieu samedi 25 septembre (9 - 16 heures), tant à Saint-Imier qu'à la sous-station du Noirmont et à l'usine au bord du Doubs, lesquelles seront reliées par une navette de bus. Une exposition didactique et des concours compléteront ce programme, dont le clou est constitué par la venue du cirque Starlight.

Lundi 27 septembre, un spectacle en matinée sera offert aux pensionnaires des homes et aux handicapés de la région ainsi qu'aux petits en préscolarité, tandis que la soirée de gala du 28 septembre, ouverte par le Corps de musique, se tiendra également sous chapiteau, en présence d'autorités communales, cantonales et fédérales. (sg)

Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGELER

BRÈVES

Vellerat

Place Roland-Béguelin

La place principale du village de Vellerat portera bientôt le nom de Roland Béguelin. Le Conseil communal a pris cette décision lundi. Ce geste symbolique, indiquent les autorités, manifeste leur reconnaissance à celui qui a été «le plus fidèle soutien de la population commune de Vellerat». La plaque portant le nom du père de la patrie jurassienne sera inaugurée prochainement. (ats)

Taxe sur l'énergie

Le Gouvernement couche sur ses positions

Le Conseil exécutif bernois maintient sa proposition de taxe sur l'énergie. Cette taxe, dont le montant varierait entre 0,2 et 0,4 centime par kilowattheure d'électricité consommée, permettrait de dégager les fonds nécessaires à la poursuite de la politique énergétique cantonale. La commission préparatoire ad hoc du Grand Conseil a rejeté le projet, rappelons-le. (oid)

AGENDA

Sonceboz-Sombeval

Concert d'A.-D. Merlet

Dans le cadre du Festival suisse d'orgue, le temple réformé de Sonceboz-Sombeval accueillera jeudi soir 23 septembre à 20 h 15, l'organiste Ann-Dominique Merlet. Née à Nantes, cette brillante soliste y a suivi ses études musicales, puis a travaillé avec Gaston Litaize, au Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés, avant de passer au Conservatoire national supérieur de Paris où elle a remporté divers prix. A son programme, figurent les Bagatelles de Gilbert Amy, datant de 1975, puis des œuvres de Clérambault, Mendelssohn et Frank Martin. (comm)

Bienne

Heure musicale

Les élèves de la classe de piano de Anton Zwolensky donneront leur audition ce soir mercredi à 18 heures au Conservatoire de musique de Bienne. Ce ne sont pas moins de seize élèves qui se produiront au cours de cette heure musicale. Au nombre des compositeurs, les élèves interpréteront quelques grands classiques tels que Telemann, Mozart, Diabelli, Bartok, Beethoven et Bach. (comm)

Concours suisse de l'orgue

Candidat hollandais en concert à Renan

Dans le cadre du onzième Concours suisse de l'orgue, Jan Hage, candidat des Pays-Bas, donnera un concert organisé en collaboration avec «Vivre Art Renan», au temple de Renan.

Le festival et concours suisse de l'orgue se déroule du 21 au 30 septembre à Schaffhouse. L'occasion est ainsi donnée d'entendre des interprétations prestigieuses, de participer à des séminaires ou d'assister à des concerts décentralisés dans tout l'arc jurassien.

Si le thème retenu cette année est la musique contemporaine, le concert proposé à Renan offrira un large éventail du répertoire de l'orgue à travers les siècles (les détails du programmes ne sont pas encore dévoilés).

Jan Hage allie connaissances pratiques et théoriques, puisque parallèlement à ses études d'orgue, il a suivi une formation de musicologue et de musique liturgique à Utrecht, puis de composition et orchestration au conservatoire de Boulogne-Billancourt (classe d'André Isoir pour l'orgue). Déjà lauréat de plusieurs concours, Jan Hage saura certainement charmer le public que l'on souhaite nombreux.

● Mercredi 22 septembre, 20 h 15, temple de Renan. Entrée libre. (mfi)

Randonnées organisées par Pro Senectute

Marchons ensemble...

La région offre aux marcheurs de nombreuses et magnifiques possibilités de balades. Pro Senectute le sait bien, qui propose à tous les aînés des après-midi automnaux de randonnées en petits groupes.

Une activité ouverte à toutes et à tous, les moniteurs tenant compte du rythme de chacun et sachant s'adresser aussi bien aux fanas de marche qu'à ceux qui souhaitent surtout (re)découvrir des paysages pas à pas.

Cette activité est organisée en trois groupes, à commencer par celui de Moutier, où l'on marche le jeudi après-midi (renseignements et inscriptions auprès de Pierre König, tél. (032) 93.25.82). A Sonceboz et dans

ses environs, les balades ont lieu le jeudi également (Yvette Cattin, tél. (032) 97.16.27), tandis que le groupe de la vallée de Tavannes se retrouve les mercredis après-midi (Roland Schwarb, tél. (032) 92.27.25).

A relever que les trois groupes de marcheurs se retrouveront au grand complet, le 29 septembre prochain, pour un après-midi exceptionnel. A cette occasion en effet, ils visiteront ensemble la fabrique de chocolat Camille Bloch S.A., à Courtelary.

● Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser en tout temps à Pro Senectute Jura bernois, Pont 4, Tavannes, tél. (032) 91.21.20. (de-comm)

Tramelan: le président de la Banque Cantonale Bernoise face au public

La faute à Lusser...

Invité par la Chambre d'économie publique du Jura bernois, le nouveau président de la Banque Cantonale Bernoise, le Dr Max Kopp, a livré, hier soir au Centre interrégional de perfectionnement de Tramelan (CIP), une intéressante analyse des problèmes rencontrés par le secteur bancaire et le rôle que doit désormais jouer la BCBE dans son canton.

Après une brève présentation du contexte de la conférence par Jean-Jacques Schumacher, directeur de la Chambre d'économie, qui s'est plu à saluer la présence du conseiller d'Etat Mario Annoni, Max Kopp a brossé le portrait de la conjoncture mondiale et nationale, avec, pour dénominateur commun, la faiblesse économique et la stagnation de la croissance, lorsqu'elle n'est pas négative!

Rappel essentiel: la hausse constante de la masse monétaire depuis le krach boursier de 1987 a fortement contribué à l'installation d'une forte inflation et d'une hausse parallèle des prix. Le marché immobilier s'est enflammé à son tour, avant d'être maîtrisé par un assèchement des capitaux par le biais de la hausse des taux d'intérêts. Les dégâts ont été considérables, tant pour les entreprises que

pour les particuliers. Les entreprises n'ont plus été en mesure de répercuter la hausse des prix de production, en raison d'une concurrence accrue, alors que les particuliers surrendentés cessaient d'être les acteurs économiques que l'on attendait.

Résultat des courses: les risques inconsidérés pris par les banques qui ont souvent prêté sans discernement ont provoqué quelques violents retours de manivelle, notamment pour la BCBE, alors que les investissements et la consommation se sont drastiquement restreints.

Le chômage n'est pas étranger à l'affaire dans ce dernier cas.

A qui la faute? «C'est avant tout la politique de gestion de la masse monétaire par la Banque nationale, afin de lutter contre l'inflation, qui a le plus influencé les taux», dira M. Kopp, précisant au passage que la politique restrictive dictée par M. Lusser était survenue trop tardivement...

LEÇONS

Les banques ont tiré la leçon de ces malheureuses affaires en procédant à une politique très dure en matière de crédit et en recentrant leurs activités. «Il

n'est plus question pour la BCBE d'aller faire des affaires au Tessin (!), elle doit être au service des entreprises et de la population du canton. Du reste, le fait d'être au bénéfice de la garantie de l'Etat nous oblige à jouer un rôle de régulateur de l'économie non négligeable, même si nous devons impérativement vivre dans les conditions du marché».

S'exprimant sur le rôle de la BCBE face aux entreprises, M. Kopp a souligné que les clients fidèles et sérieux bénéficieraient toujours d'un appui en cas de difficultés momentanées de trésorerie, une situation qui empêche à grande échelle la vie des entreprises aujourd'hui, car même les plus efficaces ne parviennent plus à se faire régler leurs factures dans des délais raisonnables...

Enfin, si la BCBE a enregistré une perte comptable de 355 millions l'an passé, elle a déjà fortement redressé la barre et dispose de ressources suffisantes pour remplir sa mission d'institut de crédit. M.S.

NAISSANCE

CÉDRIC

et ses parents ont la grande joie d'annoncer la venue de

CHRISTOPHE

le 21 septembre 1993

Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Brigitte et Lucien
MARTIN-MARLIÈRE
Convers 65
2616 Renan

132-510682

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE
☎ 422 360.

TRAMELAN

- MÉDECIN
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Anker ☎ 51 22 88.

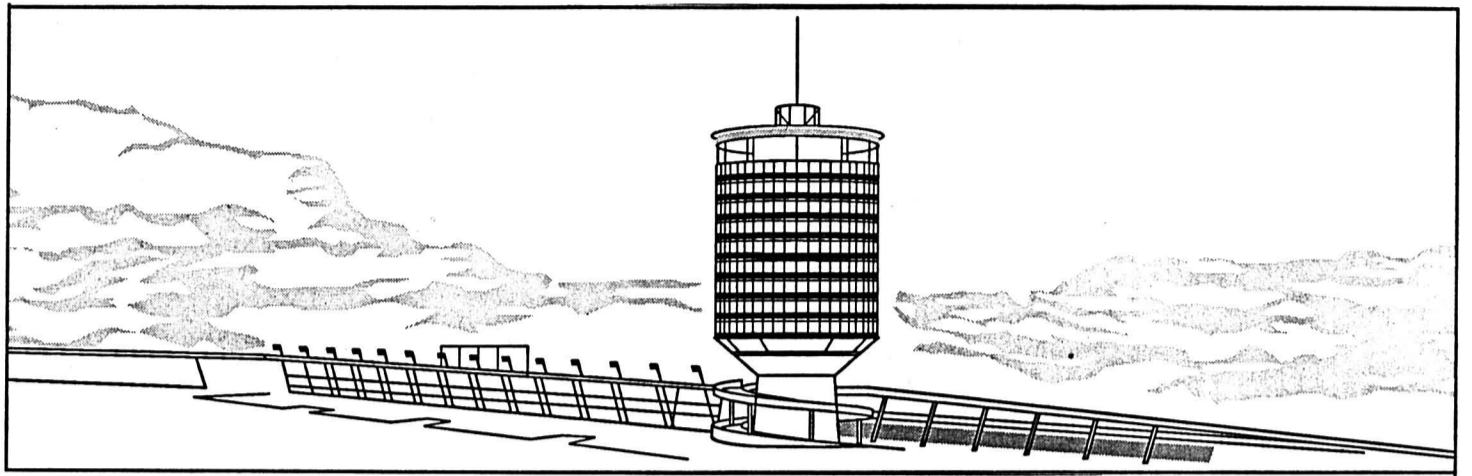
SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

Le Centre des Prés-Roses discuté ce matin par le Parlement jurassien

Expliquer les coûts s.v.p.!

Le Parlement débat ce matin du projet de construction, aux Prés-Roses à Delémont, d'un centre d'exploitation de la N16 qui abritera aussi des services regroupés de la Police cantonale et des Ponts et chaussées dans ce qu'il est convenu d'appeler «la tour Mangeat», l'architecte de ce projet étant Vincent Mangeat, de Nyon.



Maquette du centre d'exploitation de la N16
«La tour Mangeat» est loin de faire l'unanimité.

(sp)

Le renvoi de ce dossier, décidé en juin par le Parlement, n'a apparemment guère permis de clarifier les points peu clairs qu'il contient. Aujourd'hui, les députés sont-ils prêts à voter le crédit de 29,735 millions représentant la part cantonale de la moitié d'une dépense totale de 59,177 millions, sauf le PDC. La route nationale supportera les 95% du solde, soit 27,76 millions, la part du canton dans cette seconde moitié, de 1,46 million, étant portée au compte de la N16 (sans demande de crédit), ce que l'arrêté proposé aux députés ne mentionne pas assez clairement. La dépense globale du canton atteint donc 31,2 millions.

OPTION JUDICIEUSE

Chacun admet l'aménagement d'installations de contrôle de la

N 16. L'emplacement peut être discuté, mais le choix de Delémont n'est pas critiquable. Le centre abritera 203 fonctionnaires, dont 75 affectés à la N16 et 128 autres, soit 56 aux Ponts et chaussées (P+C) et 72 à la Police cantonale (PC).

En soi, il est sans doute judicieux de grouper les services de police disséminés dans trois bâtiments et six logements à Delémont. Cela permet aussi de réduire (de 6 à 8) le nombre des personnes affectées aux contrôles permanents (Police et N16).

Fruit de longs mois de réflexion d'une commission de planification, le groupement du Centre d'exploitation de la N16, de la PC et des P+C part d'un

bon principe. L'économie annuelle des frais de fonctionnement est proche d'un million de francs.

LE COÛT EN QUESTION

Même si le dossier du projet remis aux députés est assez volumineux, il ne répond pas à toutes les questions.

Si l'aval parlementaire au projet ne fait aujourd'hui guère de doute, il faudra à coup sûr bien plus d'explications, si on entend qu'il soit suivi d'une approbation populaire. L'idée que ce surcoût découle du genre de la construction - une tour ronde qui exige notamment de coûteuses installations de ventilation et provoque des pertes de surface intérieure - est souvent

avancée. Or, elle est infondée. La ventilation est limitée à la surveillance de la N16 et il n'y a pas de perte de surfaces.

De même, certains affirment que la part cantonale est excessive: 29 millions pour loger 128 fonctionnaires, soit un coût de 232.000 francs par fonctionnaire ou 100.000 francs de plus que le projet de Centre administratif auquel l'achat du Château de Delémont fut préféré.

Mais le calcul du coût par fonctionnaire est faux. Il ne tient pas compte de la part cantonale dans les alentours, le parc, les installations diverses, le Centre d'entretien. Hélas, tous ces éléments font défaut à qui lit le message gouvernemental aux députés. Il faudra donc que celui

qui sera adressé aux citoyens comble ce déficit d'information, faute de quoi le vote populaire sera à coup sûr négatif.

LE TEMPS D'EXPLIQUER

Dans ces conditions, le vote populaire prévu le 28 novembre sera assurément reporté à l'an prochain. Cela pourrait retarder l'ouverture de la N16 en 1996 entre Delémont et Porrentruy. Ce délai permettrait au nouveau ministre de l'Equipement (Pierre Kohler?) de maîtriser le dossier et de le soutenir fermement. Mais il faudrait aussi et surtout que le ministre de la Police François Lachat, directement concerné, engage son prestige en faveur d'une telle réalisation.

V. G.

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Maîtres agriculteurs

Cinq nouveaux lauréats

Cinq élèves de l'Institut agricole du Jura ont obtenu la maîtrise fédérale d'agriculteur, remise à Aigle, le 10 septembre. Il s'agit de MM. Claude André, Beurnevésin et Paul Babey, Grandfontaine (champ et bétail) et de MM. François Lachat, St-Ursanne, Gilles Monnat, Les Pommerats et René Ruffieux, Vermes (herbage et bétail).

Crédits supplémentaires Seulement 166.000 francs

Les mesures d'économies portent des fruits. Les crédits supplémentaires que le Parlement devra ratifier se montent à 166.000 francs seulement, dont 55.000 francs de programmes informatiques relatifs à la révision des valeurs officielles et 31.000 francs d'assainissement d'une citerne de mazout au Centre professionnel de Porrentruy. (vg)

Fédération du tourisme Enfin la subvention!

Après des mois d'atermoiements, le Parlement propose enfin le montant de la subvention de la Fédération du tourisme: 378.000 francs en 1993. Pour 1991, la majorité propose 350.000, la minorité 395.000; pour 1992, la majorité 380.000, la minorité 420.000 francs. A part cela, la volonté de stimuler le tourisme fleurit dans tous les discours...

Présidence radicale

Démission de Jean-Pierre Dietlin

Le second parti qui a perdu son siège gouvernemental enregistre la démission de son président. Après celle de la socialiste Christine Parrat, le radical Jean-Pierre Dietlin quittera la présidence du Parti, à la fin de l'année. (vg)

AGENDA

Delémont

58e marché bovin

Demain jeudi se déroulera pour la première fois en dehors de la ville - sur la place du manège du Pré-Mochet - le 58e marché-concours bovin. La Fédération jurassienne des syndicats de la tacherie rouge fera apprécier au ring dès 9 h 30 les quelque 200 animaux annoncés. Les plus beaux sujets seront primés. (mgo)

Banqueroute Plumey

Bonne affaire pour le fisc

Révélee par «L'Impartial» du 25 janvier 1986, la banqueroute du financier bâlois d'origine jurassienne André Plumey est proche de son épilogue judiciaire, puisque le procès s'ouvrira en octobre à Bâle, sept ans après l'ouverture de l'enquête. Si les quelque 1300 clients de Plumey ont perdu plus de 200 millions de francs, les fisco cantonaux et fédéraux ont récupéré plusieurs dizaines de millions auprès de contribuables fraudeurs.

Informés par l'Administration fédérale des contributions, les fisco cantonaux ont poursuivi des clients de Plumey qui lui avaient confié des sommes importantes non déclarées aux impôts. Cette fraude fiscale en-

traîne la récupération de l'impôt fraudé et la perception d'une amende.

Le fisc jurassien a évalué à 23 millions de francs la fortune placée par des Jurassiens chez Plumey. Cent quatre contribuables soupçonnés de fraude ont fait l'objet d'investigations. Ainsi, 92 décisions ont été prises, dont cinq font l'objet de recours, alors que 12 dossiers sont encore à l'examen.

2,5 MILLIONS POUR LE FISC

A ce jour, les rappels d'impôt et amendes se sont montés à 2,5 millions, soit 1,08 million pour l'Etat, 996.000 pour les communes, 115.000 pour les communes ecclésiastiques et 326.000 d'impôt fédéral direct.

Parmi les fraudeurs pincés, on trouve 60 salariés, 20 indépendants, un agriculteur et une vingtaine de rentiers, dont la moitié d'anciens indépendants.

Selon une évaluation officielle, les cas en suspens pourraient encore produire une recette fiscale d'environ un million. Ces montants donnent une idée de l'ampleur de la fraude fiscale dans le Jura et donc des effets positifs qu'aurait engendrés une amnistie fiscale générale à laquelle le Gouvernement cantonal a renoncé jusqu'à présent. Précisons que les fraudeurs, outre la perte sèche de leur fortune placée chez Plumey, devront s'acquitter des montants réclamés par le fisc.

V. G.

Avant que commencent les vendanges à Buix

Place à la Fête du vin

Juste avant que commencent les vendanges 1993 aura lieu à Buix, d'abord au pied de la vigne puis au village, la désormais traditionnelle Fête du vin. Pour Centre-Ajoie, propriétaire de la vigne, puis le vigneron Didier Fleury et son adjoint Josy Lièvre, pour la commune de Buix dont le nom devient peu à peu connu loin à la ronde, ce sera assurément un jour de liesse.

Il s'y ajoute un élément que personne n'aurait pu prévoir il y a quelques années. La qualité du cru produit par le raisin du Clos des cantons. En 1990, quelque 6000 bouteilles ont été vendues, puis 8000 en 1991 qui n'ont suscité que des commentaires positifs. Avec les 14.000 bouteilles de la vendange de 1992, les éloges n'ont pas tari loin de là.

Ce printemps, le Clos des cantons a franchi une nouvelle étape, avec l'achat de trois nouveaux hectares qui portent la surface totale de la vigne à cinq hectares. Quelque 18.000 plants ont été dressés, portant le total de la vigne à 30.000 plants. Dans trois ou quatre ans, ils devraient produire environ 35.000 bouteilles. Le Clos des cantons aura alors atteint le stade maximal fixé initialement. Il sera possible de mieux répondre à la demande importante des consommateurs.

Ceux-ci doivent en effet se contenter actuellement de six bouteilles chacun au maximum.

Les viticulteurs ont déjà promis de ne rien sacrifier à la qualité et de n'atteindre les quantités prévues que si la fructification du raisin répond pleinement aux attentes.

Il faut rappeler que le vin de Buix est mis dans des bouteilles ornées d'étiquettes réalisées par le peintre Jean-François Comment, ce qui fait dire que le contenant se hisse au niveau du contenu.

Dès cette année, le Granoir devra changer de nom, alors que le riesling-sylvaner, le pinot gris (blanc) et le pinot noir (rouge) ne changeront pas de nom. Le Granoir, selon l'ordonnance fédérale en vigueur, risquait de créer une confusion avec le «Crin noir», marque déposée.

Les responsables de la vigne de Buix ont trouvé un nouveau nom à leur cépage rouge Granoir. Ce nouveau nom, qui a été déposé, sera connu lorsque le délai d'opposition aura été passé.

V. G.

A Saignelégier

Ouverture d'un office AI

Le Gouvernement propose au Parlement une modification législative qui entraîne l'ouverture à Saignelégier d'un office cantonal AI, comme l'exige la loi fédérale. Ce changement supprimera la commission, le secrétaire et l'office régional AI.

L'implantation de l'Office AI à Saignelégier, où l'Office des assurances sociales occupe 45

collaborateurs, est judicieuse. Il devrait pouvoir s'occuper aussi du reclassement des rentiers AI dans les entreprises. Le Gouvernement pourra décider ou non du maintien de bureaux de consultation à Porrentruy et Delémont.

L'Office de Saignelégier occupera une dizaine de collaborateurs. (vg)

Marches de l'espoir de Terre des Hommes

Pour les enfants du Burundi

Terre des Hommes organise dans le Jura trois marches de l'espoir, dimanche 26 septembre, à Delémont, Porrentruy et Saignelégier. Les jeunes qui y participeront doivent trouver des parrains qui s'engagent à verser un don en fonction du nombre de kilomètres parcourus.

L'an dernier, 800 jeunes Jurassiens y avaient pris part. Ainsi, 700 enfants handicapés avaient pu être soignés, soit par la pose d'un appareil, soit par une opération. Cette année, les bénéfici-

aires seront des enfants du Burundi, où les conditions médicales sont très précaires. On espère que 1000 jeunes Jurassiens feront l'effort de solidarité qui leur est demandé.

Le départ sera donné dimanche dès 10 heures, près de la cantine du Marché-concours, côté Centre de loisirs. Les parents auront la possibilité de se restaurer sur place. (vg)

● Les jeunes Francs-montagnards peuvent s'inscrire auprès d'Anne-Françoise Chapuis, Le Noirmont tél. 53 16 44.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES
FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL
maternité: ☎ 51 13 01.

● AMBULANCE
☎ 51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Barmettler, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.



Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Téléphone:
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 310
Télex: 952 114
Fax:
Rédaction: 039/210 360
Administration: 039/210 361

Tirage contrôlé REMP
31.712

Régie des annonces:

Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/210 410
Le Locle, tél: 039/311 442

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

- **ABC** (φ 23 72 22)
Orlando (de S. Potter avec T. Swinton, Q. Crisp, C. Valandrey), 16 ans, 20 h 30.
- **CORSO** (φ 23 28 88)
Sliver (de P. Noyce avec S. Stone, W. Baldwin), 16 ans, tous les jours 18 h 30, 21 h.
- **EDEN** (φ 23 13 79)
La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans, tous les jours 17 h 30, 20 h 45.
- **PLAZA** (φ 23 19 55)
Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 12 ans, tous les jours, 18 h 15, 21 h, me aussi 15 h 30.
- **SCALA** (φ 23 19 18)
Dans la ligne de mire (de W. Potorson avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours, 18 h, 20 h 45, me aussi 15 h.

NEUCHÂTEL

- **APOLLO 1**
14 h 30, 17 h 30 en V.O., 20 h 30, La firme (de S. Pollack avec T. Cruise), 12 ans.
- **APOLLO 2**
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Un, deux, trois soleil (de B. Blier avec A. Grinberg), 16 ans.
- **APOLLO 3**
15 h, Anna Anna (de G. Kläy avec L. et W. Hurlimann), pour tous, 17 h 45, 20 h 15, Sliver (de C. Noyce avec S. Stone), 16 ans.
- **ARCADES**
20 h 15, Le fugitif (de A. Davis avec H. Ford), 16 ans.
- **BIO**
15 h, 20 h 45 en V.O., L'odeur de la papaye verte (de T. A. Hung), pour tous, 18 h, Le Quatuor des possibles (d'Edna Politti).
- **PALACE**
15 h, 17 h 30, 20 h 15, Last Action Hero (de John McTiernan avec A. Schwarzenegger), 12 ans.
- **REX**
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Dans la ligne de mire (de W. Petersen avec C. Eastwood), 12 ans.
- **STUDIO**
15 h, L'enfant lion (de P. Grandperret avec M. Sinze), pour tous, 17 h 30, 20 h 30, Le bâtard de Dieu (de C. Fechner avec P.-O. Mornas, B. Haller), 16 ans.

COUVET

- **COLISÉE**
relâche.

SAINT-IMIER

- **ESPACE NOIR**
relâche.

TRAMELAN

- **CINÉMATOGAPHE**
relâche.

BÉVILARD

- **PALACE**
relâche.

VOTATIONS FÉDÉRALES

Prises de position des Jeunes radicaux neuchâtelois

Les Jeunes radicaux neuchâtelois se sont réunis afin d'étudier les sujets des prochaines votations fédérales du 26 septembre 1993. Ils se sont particulièrement intéressés aux arrêtés sur l'assurance-maladie et sur l'assurance-chômage, qu'ils estiment indispensables à ce jour. Les JRN ont donc dit oui aux mesures d'urgence de l'Arrêté fédéral sur l'assurance-maladie, qui sont nécessaires pour lutter contre l'explosion des coûts de la santé, en attendant une réforme plus profonde de l'assurance-maladie actuellement en préparation.

Les JRN ont de même largement accepté l'arrêté urgent sur l'assurance-chômage, qui prévoit notamment d'améliorer la protection sociale des chômeurs de longue durée, de faciliter leur réintégration au marché du travail et d'augmenter les subventions des programmes d'occupation des chômeurs. La baisse du taux d'indemnisation ne touchera qu'un quart des chômeurs et la période d'indemnisation sera prolongée, ces mesures cherchant à établir une certaine solidarité entre chômeurs.

Les JRN, approuvant ces mesures urgentes, attendent toutefois avec grand intérêt la prochaine révision, actuellement en consultation, qui traite des abus des entreprises et des chômeurs. L'Arrêté fédéral contre l'usage abusif d'armes, lui, n'aura peut-être pas de grands effets, mais il en résultera que tous les cantons auront une législation en la matière, ce qui est une bonne chose.

Le changement de canton du Lauffonnais a laissé les JRN perplexes quant à leur compétence à décider du sort de cette région; il ont tout de même décidé de voter oui au rattachement du Lauffonnais au canton de Bâle, puisque ce sont les Lauffonnais eux-mêmes qui l'ont choisi, bien que le résultat de leur vote ait été extrêmement serré.

L'initiative visant à faire du premier août un jour férié n'a pas particulièrement emballé les JRN, qui ont toutefois pris position pour le oui.

Les Jeunes radicaux neuchâtelois vous conseillent donc d'accepter tous les objets qui vous seront proposés le 26 septembre.

(comm)

SERVICES

NEUCHÂTEL

- **PHARMACIE D'OFFICE**
Beaux-Arts, av. du Premier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite φ 25 10 17.

VAL-DE-TRAVERS

- **AMBULANCE**
φ 117.

COUVET

- **HÔPITAL**
maternité et urgences:
φ 63 25 25.

LES CONTEMPORAINES 1922

se souviendront affectueusement de leur chère amie

Madame Vincenza TANNER

et présentent leur sincère sympathie à sa famille.

132-510686

LE LOCLE



Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Andrée Stadelmann-Ménétrier:

Madame Josiane Stadelmann, ses enfants et petit-enfant,

Monsieur Denis Stadelmann,

Monsieur et Madame

Eric et Marie-Madeleine Stadelmann et leurs enfants,

Madame et Monsieur

Nathalie et Serge Burdet-Stadelmann et leurs enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Pierre Stadelmann-Perrin;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marcel Ménétrier-Lacroix,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gabriel STADELMANN

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 72e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 17 septembre 1993.

La cérémonie a eu lieu mardi 21 septembre, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Châtelard 13
2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

LE LOCLE

Repose en paix chère épouse.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur Albert Rubi;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz-Emile Nydegger-Tschantz;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Alfred Rubi-Arlettaz,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Liliane RUBI

née NYDEGGER

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, subitement, dans sa 72e année.

LE LOCLE, le 21 septembre 1993.

Le culte sera célébré le vendredi 24 septembre, à 14 heures, au Temple du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Corbusier 23
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

157-14004

LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE MÉDECINE

a le pénible devoir de faire part du décès du

Docteur

Olivier THIÉBAUD

ses membres garderont de ce confrère le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-516287

MADAME SUZANNE RAUBER-HILD

ainsi que la famille de

MONSIEUR MARCEL AMEZ-DROZ

profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourées, par les présences, les messages, les dons, ou les envois de fleurs.

Elles expriment leurs sentiments de vive reconnaissance.

132-12418

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures



Repose en paix

Achille Cattin-Boichat:

Jean-Claude et Gabrielle Cattin-Paape et leurs enfants:

Laurence et Laurent Molliex-Cattin,

Jocelyne Cattin;

Rose-Marie Cattin-Gigon et sa fille Aurélie;

Roger Cattin et ses enfants Séverine et Christian;

Rose-Marie et Jean-Louis Froidevaux-Cattin et leurs enfants Joëlle et Jean-Paul;

Les familles de feu Henri Boichat-Pedretti;

Les familles de feu Amédée Cattin-Bouverat,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Germaine CATTIN

née BOICHAT

leur bien chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 81e année après une longue maladie supportée vaillamment, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 septembre 1993.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: Parc 153.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-510689



Maman, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous, ta vie ne fut qu'amour et dévouement.

Monsieur Maurice Tanner:

Bruno Tanner, au Fuet,

Viviane et Raymond Krebs-Tanner, à Saint-Imier;

Madame Gerlanda Montandon-Vella, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils;

Madame Maria Bruno-Vella, en Sicile, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;

Madame et Monsieur Abel Dubois-Vella, leurs enfants et petits-enfants.

ainsi que les familles parentes et alliées ont le très grand chagrin d'annoncer le départ de

Madame

Enza TANNER

née VELLA

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 71e année, après une longue maladie supportée avec courage et dignité.

Post tenebras lux

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 septembre 1993.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 23 septembre à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 5, rue de la Paix.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Repose en paix chère épouse.

Monsieur Henri Bader;

Monsieur et Madame Marcel Jossevel et famille, à Yverdon;

Madame Angèle Jossevel et famille, à Genève;

Les descendants de feu Léon Jossevel;

Madame Mathilde Bader,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Juliette BADER

née JOSSEVEL

leur chère et bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 septembre 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 131, rue Jardinière.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'orgue? Ce n'est pas un bruit de fond qu'on entend à l'église...

«Je trouve plus important de créer quelque chose là où l'on vit que de glisser, comme une étoile filante, sur les claviers du monde...» dit Philippe Laubscher qui inaugurera par deux concerts, samedi et dimanche, l'orgue, tant attendu, du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. En 1977, dans le contexte des manifestations qui ont marqué le 50e anniversaire de l'institution, une récolte de fonds a démarré dans le but de financer la construction de l'instrument dont Robert Fallar a souhaité la présence au Conservatoire.

Le fonds créé en 1977 par MM. Jacques Bernheim et Pierre Sancho a été alimenté au fil des ans par de généreux donateurs. La transformation du bâtiment 34, avenue Léopold-Robert, a permis la réalisation du projet. Les travaux ont été confiés à la Manufacture d'orgues de Saint-Martin, avec la collaboration de Théo Vuilleumier, architecte, pour l'esthétique du buffet et de Philippe Laubscher, organiste titulaire à l'Eglise française de Berne, pour la composition.

«Composer» un orgue, qu'est-ce que cela veut dire?

«C'est choisir les jeux en fonction du style qu'on va donner à l'instrument et de la littérature qu'on va lui faire jouer. Il s'agit ici d'un orgue situé dans le contexte d'un Conservatoire, il ne devait pas avoir une couleur trop caractérisée, française, ita-

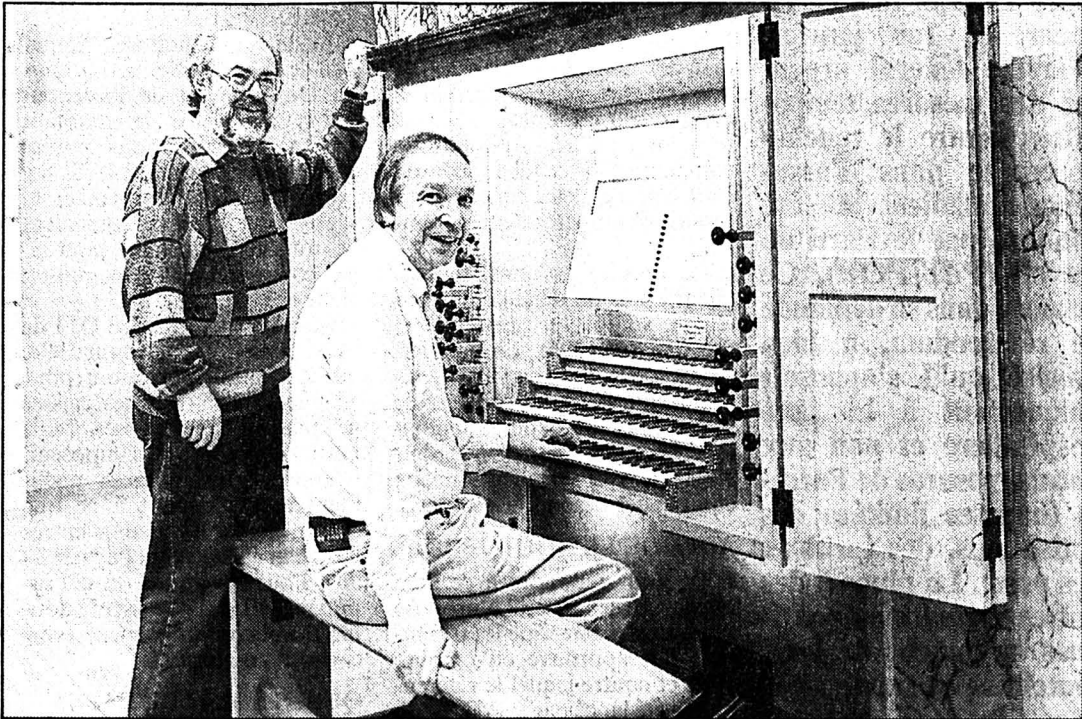
lienne ou espagnole. Il devait être éclectique, tandis que la salle imposait ses dimensions.

«Combien de jeux avez-vous retenus?»

«L'instrument a 27 jeux et la façon dont ils sont répartis sur quatre claviers, rend à chacun son caractère propre. Cette disposition permet d'aborder un vaste répertoire. La Fantaisie en ut majeur op. 16, de César Franck, que je jouerai lors de l'inauguration, démontrera qu'un certain romantisme passe très bien. Si cet instrument n'a pas de «grand récit», il a néanmoins l'essentiel. La mécanique, précise et directe, ainsi que tous les plans sonores, sous-tendent une utilisation très agréable.

«Sur votre proposition, pour la circonstance, une œuvre a été commandée au compositeur chaux-de-fonnier Emile de Ceuninck. Comment avez-vous structuré votre programme?»

«Si l'inauguration d'un orgue ne saurait se faire sans Jean-Sébastien Bach, une création c'est, à mon sens, la meilleure façon de marquer un tel événement. Le prélude «Pro Organo pleno» BWV 552,1, de Bach, ouvrira la manifestation, la Fugue à 5 «Pro Organo pleno» BWV 552,2 terminera le concert. Des



Sur la proposition de Philippe Laubscher (aux claviers), une œuvre commandée à Emile de Ceuninck marquera l'inauguration de l'instrument du Conservatoire. (Impar Gerber)

partitions de Araujo, Pierre Du Mage, Jehan Alain, feront ressortir d'autres couleurs sonores.

L'orgue que nous célébrons est un instrument d'aujourd'hui, bien fait pour refléter la musique d'aujourd'hui. Le grand triptyque d'Emile de Ceuninck, «Prélude, Antienne variée et Toccata», s'organise autour du thème de l'antienne grégorienne «Confiteor tibi Domine». Située

au centre de la partition, exposée au ténor à la pédale, elle est le pivot de l'œuvre, l'axe d'articulation mélodique, harmonique, rythmique, dont les trois mouvements sont issus. La Toccata, pièce brillante, illustre bien les potentialités de l'instrument.

«Quel est l'avenir de l'instrument?»
«D'abord il servira aux élèves.

La plupart des Ecoles de musique possèdent de tels instruments. Disposer, pour l'enseignement, d'un orgue à traction mécanique, c'est un atout. Ne perdons pas de vue que depuis que j'ai repris la classe d'orgue du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, une dizaine de diplômes ont été décernés. Ce répertoire figurera aux programmes des «Heures de musique», nous l'associerons à des chœurs, des orchestres. Nous n'allons pas faire de grand tapage autour de l'ouvrage, tant il prouvera de lui-même son utilité.

Et puis l'orgue, ce n'est pas un bruit de fond qu'on entend à l'église...

«Si cette réputation colle aux basques des organistes, c'est que les orgues d'églises sont parfois mal jouées...»

«Je l'admets, mais il faut faire évoluer cela. Depuis l'époque baroque jusqu'aux contemporains, l'instrument dispose d'un des plus vastes répertoires.

Par sa forme, sa composition, son ornementation de style baroque, l'instrument est en parfaite harmonie avec la salle de concert du Conservatoire. Il constitue un enrichissement du patrimoine culturel de la ville.

Denise de CEUNINCK

● Conservatoire, concerts d'inauguration:
Samedi 25 septembre, 20 h 15
Dimanche 26 septembre, 17 h 30

50 ans, un bel anniversaire!

Le Chœur mixte des paroisses réformées de La Chaux-de-Fonds est une phalange de grande tradition. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la liste impressionnante des oratorios, cantates, passions, que les choristes ont interprétés lors de 55 «Concerts des Rameaux». Mais quelle est l'opération arithmétique qui subtilise cinq années au chœur qui marquera samedi son 50e anniversaire?

Le Chœur mixte des paroisses réformées est issu des Eglises nationale et indépendante. A la tête de la chorale indépendante, Georges-Louis Pantillon a instauré, dès 1938, la tradition des concerts des Rameaux, dont l'éclat, par la collaboration de l'Art social, de Mme Madeleine Junod, rejaillit aujourd'hui encore sur la région.

«UN PLUS UN ÉGAL UN»

En 1943, sous l'impulsion de Louis Perregaux, pasteur visionnaire, les choristes des deux ensembles se sont unis afin de constituer, sous la baguette du maître Georges-Louis Pantillon, le «Chœur mixte des paroisses réformées». Autre bizarrerie arithmétique: la fusion n'a pas doublé l'effectif! Six ans après la fusion, on comptait 67 choristes. Il était courant que les catéchumènes fréquentent le chœur. Depuis lors, les registres se sont régulièrement étoffés; on dénombre aujourd'hui 158 membres.

En 1943, la ville ne comptait qu'une paroisse réformée, divisée en trois «foyers»: le Grand Temple, Farel (Indépendant), et l'Abeille. Le chœur, itinérant, soutenait, dimanche après dimanche, la foi des paroissiens par des chants bien préparés. Lors de premières communions, de ratifications, les choristes, sans rechigner, prenaient part aux services du matin et du soir.

GRANDS RENDEZ-VOUS

Si le chœur s'est souvent manifesté lors des soirées de paroisse, à l'hôpital, dans les foyers et jusqu'à la prison, l'étude du répertoire a constitué, dès l'origine, le

cœur de l'aventure. On étudiait, et ce n'était pas courant à l'époque, les grandes œuvres chorales, *Les saisons*, de Haydn, l'oratorio de Noël de Bach. Pour un anniversaire de la Réformation, le chœur a chanté *Le Messie*, un *Te Deum*, le *Psautier* 112, de Haendel. En d'autres occasions profanes, l'ensemble a interprété Jacques-Dalcroze. Pour honorer la République en 1948, il a monté *Terre neuchâteloise* de Georges-Louis Pantillon.

Que d'ouvrages, de compositeurs, de solistes, révélés, aux choristes, aux publics, au cours du voyage de 50 années et de 55 concerts des Rameaux: Beethoven, Brahms, Mendelssohn, Mozart, Vivaldi, Schubert, Bruckner, Kodaly, Dvorak... Les anciens élèves du directeur, quelques musiciens professionnels appelés en renfort, constituaient alors l'orchestre d'accompagnement. Au fil du temps le niveau s'est élevé jusqu'à l'Orchestre de la Suisse romande, qui s'est associé à quelques exécutions. Depuis 1972 une efficace collaboration s'est établie avec l'Orchestre symphonique de Bienne.

BAGUETTE TRANSMISE

En 1980 Georges-Henri Pantillon a repris la baguette de direc-

Concert du 50e anniversaire

Le Chœur mixte exécutera le Gloria de la Messe en ré majeur de Dvorak, *Notre Père* de Georges-Louis Pantillon. A l'orgue Georges-Henri Pantillon jouera le 3e Choral de Franck. Au piano Marc Pantillon interprétera l'Impromptu op. 142 de Schubert, la Sonate op. 7 de Grieg. En soliste Violaine Brand chantera Vivaldi, Brahms et Wolf-Ferrari.

tion des mains de son père. Avec compétence, conviction et patience, il maintient l'ensemble sur ses sommets. L'activité a été étendue aux nouvelles paroisses des Forges, de Saint-Jean, des Eplatures.

Plusieurs présidents ont ponctué la vie du chœur, trois d'entre eux, Bernard Burkhalter, Alice Sandoz, Marcel Perrenoud, ont effectué les plus longs parcours. Leurs personnalités généreuses ont marqué le cours des choses.

Le chant a des qualités thérapeutiques insoupçonnées, assurent quelques choristes de la première heure. La preuve? ils ont parcouru tout le trajet!

D. de C.

● Temple Farel
Samedi 25 septembre, 17 h



Le Chœur mixte des paroisses réformées
En répétition générale avant un concert des Rameaux

Bienvenue au «Wamde» de Ouagadougou!

Événement tout empreint de chaleureuse amitié, la venue à La Chaux-de-Fonds du théâtre «Wamde» de Ouagadougou, de Mama Kouyaté, marquera, samedi 25 et dimanche 26 septembre l'ouverture de la saison des enfants du TPR.

La compagnie théâtrale des Amis réunis, le «Wamde» créée en 1988 par Mme Moussognouma Kouyaté, rassemble une trentaine d'enfants de 5 à 15 ans, de diverses ethnies: Mossi, Peulh, Gourounsi, Samo, Bambara. L'objectif visait à réunir, après l'école, des jeunes laissés à eux-mêmes, et de perpétuer la culture traditionnelle dans les

domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Le groupe établit ainsi des liens entre les traditions populaires des différentes communautés burkinabées. Au sein de la structure d'échanges dynamiques conduite par Mama Kouyaté, la créativité de chacun s'enrichit au contact d'autres sensibilités.

Conteuse, musicienne, danseuse, comédienne, Mama Kouyaté a passé par l'école Jacques Lecoq de Paris, elle a suivi les stages de Peter Brook. Vice-présidente de la Fédération africaine des arts traditionnels, elle connaît parfaitement la mosaïque culturelle de son pays.

En 1991, le passage en Romandie du «Wamde», de Mama Kouyaté, ont laissé des souvenirs indélébiles. La rencontre a été si chaleureuse qu'il fallait «remettre ça!» Le «Wamde», en tournée en Romandie depuis le 22 août, avec 8 danseuses, 6 danseurs, 7 musiciens, un tailleur et un plasticien, terminera son périple suisse à La Chaux-de-Fonds. La tournée a été soutenue par «La Bouquinière» de Dully, Terre des Hommes Suisse, Genève, et le Théâtre populaire romand. DdC

● Beau-Site
Samedi 25, dimanche 26 septembre, 17 h.

The Wipers: la réalité en face

On dirait un vieux jeune homme beau et amer. Greg Sage ne sait pas (ou ne veut pas) sourire. Quand il occupe une scène, avec ou sans ses «Wipers», ce maigre héros à la sensibilité à fleur de peau se montre bouleversant, électrisant et peu enclin à caresser le public dans le sens du poil. Il n'est pas là pour amuser la galerie, mais pour interpréter ses magnifiques constructions rock'n'roll.

Vous l'avez deviné, les «Wipers» sont un groupe tout à fait hors du commun. Référence incontournable, groupe culte passionnément aimé par son entourage, ces contemporains de X furent des pionniers, puis des innovateurs, et enfin l'incarnation d'un style original sans cesse poli et repoli par un Greg Sage veillant farouchement à la pureté de sa création.

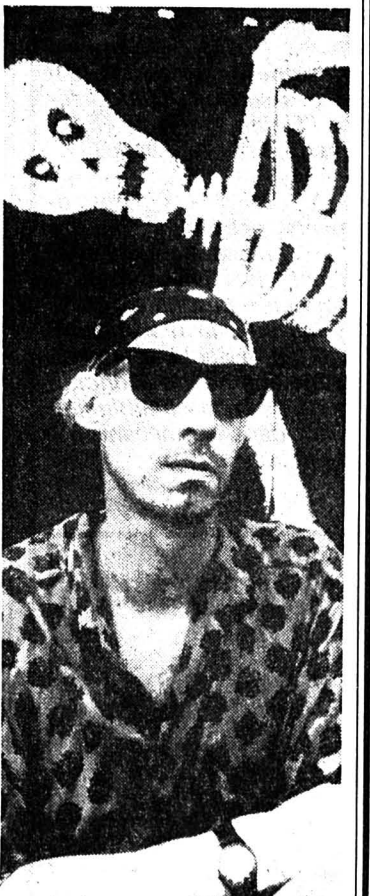
Quand le punk exlose en 1977, Greg Sage est gérant de cinéma à Portland, dans l'Oregon. Il laisse tout tomber et fonde les «Wipers» avec cette volonté: écrire des chansons sur des thèmes difficiles qui seraient exposés avec la clarté de l'eau de roche. Les «Wipers» regarde-

ront la réalité en face. Dix albums plus tard, il est évident qu'ils ont effectué un parcours magnifique, digne de notre respect.

La musique des «Wipers» est puissante, poignante. Sa charge émotionnelle trouve peu d'équivalents. Il n'est pas jusqu'à son qui ne soit unique: amélioré au fil des albums, il évoque un peu la froide et irréalité beauté des cathédrales, la distorsion (employée à bon escient) en plus. Pour mesurer l'influence des «Wipers» arrêtez-vous sur la compilation «14 songs for Greg Sage and the Wipers», sur laquelle, ces contemporains de X furent des pionniers, puis des innovateurs, et enfin l'incarnation d'un style original sans cesse poli et repoli par un Greg Sage veillant farouchement à la pureté de sa création.

MAM

● La Chaux-de-Fonds, à Bikini Test, vendredi 24 septembre. En première partie: «The Moonlizards», (Pays-Bas). Portes à 21 heures.



Greg Sage (sp)

Arrêté urgent contre la hausse des coûts dans l'assurance-maladie

Taxe hospitalière contestée

Voté au Parlement en octobre 1992 et mis en vigueur le 1er janvier, l'«arrêté fédéral urgent sur des mesures temporaires contre le renchérissement dans l'assurance-maladie» a été contesté par le Parti du travail (PdT/POP). Ce dernier, dans sa demande de référendum, a bien précisé qu'il s'opposait uniquement à la taxe hospitalière et non aux autres mesures de l'arrêté (hausses limitées des cotisations, des tarifs et des prix). La plupart des autres formations politiques de gauche ne l'ont toutefois pas suivi.

DEMAIN
les votations
fédérales

PRIMES 1994

Les cotisations maximales (par mois) ont déjà été fixées pour 1994. Elles ne concernent que la couverture des soins de base et correspondent à ce que devront payer les assurés entrés dans leur caisse avant l'âge de 30 ans (à part Vaud et Genève, qui ne font plus cette différence). Pour les autres assurés, on ne pourra dépasser le double des montants indiqués.

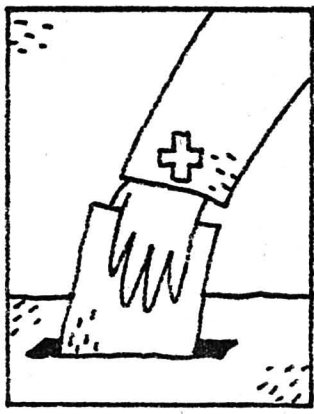
Vaud	Fr 227,50
Genève	219,75
Tessin	159,55
Fribourg	149,90
Valais	147,65
Jura	140,95
Neuchâtel	137,75
Bâle-Ville	150,30
Berne	138,60
Bâle-Camp	132,95
Zurich	132,75
...	
Grisons	86,35
Appenzell RI	84,15

MOTS D'ORDRE

La quasi-totalité de la classe politique et des grandes organisations soutiennent l'arrêté. En particulier, la gauche socialiste et syndicale (du moins en bonne partie) n'a pas suivi l'extrême-gauche.

L'opposition du PdT/POP a trouvé quelques appuis syndicaux: la Conférence romande du travail (CRT), le Syndicat industrie et bâtiment (SIB), et des sections cantonales de l'Union syndicale (Bâle, Tessin, Fribourg, Vaud).

A droite, les Groupements patronaux vaudois (GPV) recommandent également le rejet de l'arrêté, pour des raisons inverses. Selon eux, le blocage des prix de la santé «porte atteinte à la liberté économique et s'immisce arbitrairement dans les mécanismes du marché». (fn)



deux arrêtés. Dans le premier, les caisses-maladie devaient limiter à la fois la hausse des cotisations des assurés et les tarifs et prix des prestations (médicales, hospitalières, pharmaceutiques) qu'elles leur remboursent. Dans le second arrêté, un fonds de compensation et de solidarité était créé entre les caisses assurant de «bons risques» et les autres.

Ce dernier est entré en vigueur après un délai de mise en œuvre, soit le 1er janvier 1993 (jusqu'à fin 1994). Le premier, en revanche, a vu sa validité réduite par les Chambres à la seule année 1992: les députés souhaitaient de nouvelles mesures pour 1993-94, qui tiennent mieux compte des besoins des cantons.

ABROGÉ LE 7 OCTOBRE?

C'est pour répondre à ce vœu que le Conseil fédéral a proposé un nouvel arrêté, que les Chambres ont approuvé en octobre 1992 et contre lequel le référendum a été lancé par le PdT/POP. S'agissant d'un arrêté urgent, le référendum n'a pas d'effet suspensif. Il est donc entré en vigueur en janvier dernier, et le restera de toute façon jusqu'au 7 octobre (un an après son adoption au Parlement). Il sera abrogé à ce moment-là s'il est rejeté dimanche par le peuple, et maintenu jusqu'à fin 1994 s'il est accepté.

COTISATIONS FIXÉES

Que contient cet arrêté? D'abord l'égalité des cotisations entre hommes et femmes, ce qui

est nouveau et n'avait jamais pu être introduit par la voie normale.

Ensuite une nouvelle limitation de la hausse des cotisations. Le Département de l'intérieur (DFI) a calculé le montant moyen des cotisations payées dans chaque canton en 1992. Il y a ajouté le renchérissement et un supplément presque équivalent (les quatre cinquièmes), pour tenir compte de l'augmentation réelle des coûts.

Ce calcul a permis au DFI de fixer, pour 1993 puis pour 1994, une cotisation maximum pour chaque canton, que les caisses ne doivent pas dépasser. Mais plusieurs précisions s'imposent. D'abord ces montants maximum correspondent à ce que doivent payer les assurés entrés dans leur caisse avant l'âge de 30 ans. Pour les autres, la cotisation ne doit pas dépasser le double du maximum imposé (voir ci-contre, à gauche).

QUELS SOINS DE BASE?

Ce montant fixé par le DFI concerne en outre la couverture des soins de base, dont la liste est fixée par la loi. Certaines caisses, toutefois, offraient un catalogue de soins de base plus large (lunettes, cures): elles ont dû se montrer plus restrictives pour pouvoir respecter les exigences de l'arrêté concernant les cotisations.

Des hausses peuvent dès lors être appliquées aux assurances complémentaires (par exemple, le régime privé ou semi-privé à l'hôpital). De même, les assu-

26 milliards

Selon une étude l'Office fédéral de la statistique (OFS), les Suisses ont dépensé en 1990 26,3 milliards de francs pour la santé, ce qui représente 8,4% du produit intérieur brut (PIB). Le coût de la santé a augmenté de 43% entre 1985 et 1990. Dans le même temps, le nombre d'emploi dans le secteur de la santé a progressé de 27% pour atteindre 350.000 (une personne active sur dix).

L'OFS cite quelques raisons de cette évolution: élargissement de l'éventail des prestations, degré croissant de professionnalisme et de technicité exigé par la santé, demande croissante de soins liée au vieillissement de la population.

Ce sont les établissements de santé (hôpitaux, homes médicalisés, institutions pour handicapés) qui engendrent la majeure partie des coûts: 51,4%. Les soins ambulatoires y participent pour 29,4%, les

médicaments pour 11,4% et les frais administratifs des assurances et de l'Etat pour 6,1%. La prévention n'a bénéficié que de 1,6% des dépenses.

Les ménages supportent la plus grande partie des coûts: 33,6% en primes d'assurance et 29,3% en frais directs (non remboursés). En tout, 62,9%. A noter que ce pourcentage est resté pratiquement identique depuis entre 1985 et 1990. Les pouvoirs publics assument 27,4% des frais (la Confédération 6,2%, les cantons 15,9% et les communes 2,5%) et les entreprises 6%.

Sur les 350.000 personnes occupées en 1991 dans le domaine de la santé (dont 70% de femmes), 56% travaillaient en établissements, 18% dans le secteur ambulatoire et 17% dans le commerce des produits médico-pharmaceutiques (dont un quart à Bâle).

(fn)

Par
François NUSSBAUM

Depuis l'échec, en votation populaire, de la dernière révision de l'assurance-maladie (décembre 1987), la politique de la santé n'est pas restée au point mort. Flavio Cotti, alors chef du Département fédéral de l'intérieur, a immédiatement mis en route un nouveau projet: refonte de la loi sur l'assurance-maladie (LAMA), destinée notamment à rendre cet instrument plus social.

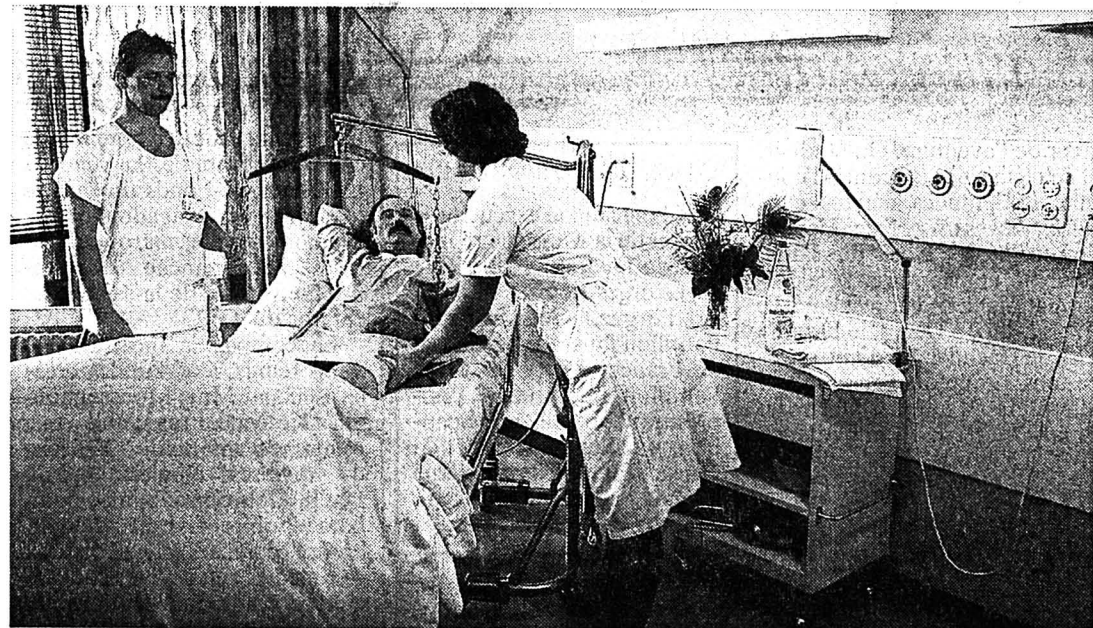
REFONTE POUR 1995

Mais cette entreprise, pour avoir enfin quelques chances d'aboutir, nécessitait une étude minutieuse et du temps. Inutile, donc, d'espérer mettre la nouvelle loi en vigueur avant 1995. Elle est aujourd'hui en bonne voie puisque le Conseil des Etats l'a approuvée en décembre 1992 et que le National s'y attaque début octobre.

Entretemps, les coûts de la santé ont explosé, entraînant des hausses des cotisations dépassant largement la courbe des salaires. Et le phénomène ne faisait que s'accroître. Le Conseil fédéral a donc jugé qu'on ne pouvait attendre 1995 pour freiner cette escalade et qu'il fallait intervenir, dans l'intervalle, par voie d'arrêté urgent.

PREMIERS ARRÊTÉS

C'est ainsi qu'en décembre 1991, les Chambres ont approuvé



Taxe hospitalière

Dix francs de contribution quotidienne à charge de l'assuré.

(Photo CRS)

Josef Zisyadis: Démantèlement social programmé

Pour le conseiller national Josef Zisyadis (PdT/VD), l'introduction de la taxe hospitalière dans l'arrêté fédéral représente un premier pas vers le démantèlement de la protection sociale, programmé par la droite dans plusieurs secteurs.

A cet égard, souligne-t-il, il faut mettre en parallèle cette taxe avec la pénalisation des chômeurs dans l'arrêté urgent (également en votation ce week-end) et l'âge de la retraite des femmes à 64 ans dans la 10e révision de l'AVS.

Le député vaudois rappelle que le conseiller fédéral Flavio Cotti lui-même (alors à la tête du DFI), déploierait cette participation des assurés aux frais hospitaliers, qui ne respectait pas l'équilibre des sacrifices: les assurés ont en effet supporté jusqu'ici la majeure partie de l'explosion des coûts de la santé.

La taxe est doublement anti-sociale, dans la mesure où, en plus, elle ne tient pas compte des différences de salaires, estime Josef Zisyadis. Elle est en outre incohérente: elle pénalise les assurés sans qu'ils puissent intervenir, puisque

ce ne sont pas eux qui décident d'entrer ou non à l'hôpital. Aucune économie ne sera donc réalisée par ce biais.

Si cette taxe n'est pas refusée le 26 septembre, avertit Josef Zisyadis, elle sera inscrite définitivement dans la révision en cours de la loi sur l'assurance-maladie: la participation des assurés aux coûts (dans les domaines ambulatoire et hospitalier) sera de 10%, voire de 15%, sans compter les frais dits «hôteliers» des hôpitaux.

En cas de refus, en revanche, le PdT/POP s'engage à demander immédiatement au Conseil fédéral un nouvel arrêté urgent qui reprendrait les mesures positives de l'ancien, mais écarterait la taxe hospitalière. Le Parlement serait alors obligé de tenir compte de l'opposition populaire.

En fin de compte, le PdT/POP craint que l'initiative populaire social-syndicaliste, déposée en 1986, ne soit retirée au profit de la révision de la loi. Pour Josef Zisyadis, cette initiative, qui demande un calcul des cotisations en fonction du salaire, doit être maintenue et soumise au peuple en même temps que le projet de révision. (fn)

Claude Frey: Eteindre l'incendie

Pour le conseiller national Claude Frey (rad/NE), il est évident qu'il faut voter cet arrêté: la flambée des prix de la santé et des cotisations nécessitait un extincteur pour au moins circonscire le sinistre. L'arrêté permet de passer l'année 1994 sans retomber dans l'anarchie des coûts et de mettre en vigueur, ensuite, la grande révision de l'assurance-maladie.

Le député neuchâtelois relève que l'extrême-gauche a lancé le référendum parce qu'elle s'oppose à une seule mesure de l'arrêté, alors qu'elle juge toutes les autres positives. Or, précise-t-il, la participation de 10 francs par jour demandée à l'assuré hospitalisé représente à peu près la somme qu'il dépenserait en nourriture en restant chez lui.

En plus, cette participation n'est pas exigée pour les enfants, les malades chroniques et les femmes enceintes, et un plafond est fixé à 500 francs par an. C'est donc, résume Claude Frey, une mesure très limitée quant à ses effets négatifs pour les assurés. Ses effets positifs sont d'ailleurs aussi modestes, admet-il, mais vont quand même en direction d'une maîtrise des coûts.

Le référendum met donc en danger, à cause d'un petit point, toutes les mesures favorables aux assurés (plafonnement des cotisations, des tarifs et prix dans les domaines hospitalier et ambulatoire). Sans compter, ajoute le député radical, l'égalité des cotisations entre hommes et femmes, qui a toujours valu de si âpres discussions jusqu'ici.

En refusant l'arrêté, on court le risque énorme d'une nouvelle flambée des coûts, qui serait socialement insupportable. Et qui s'étendrait du 8 octobre (abrogation de l'arrêté) jusqu'en janvier 1995, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée en vigueur de la révision de la loi. Une révision, commente le député neuchâtelois, qui va dans la bonne direction.

Plus généralement, Claude Frey met en relief l'absence de tout esprit de consensus. Cela vaut autant pour l'arrêté sur le chômage que pour celui sur l'assurance-maladie: un compromis est voté au Parlement, le référendum est lancé malgré tout, soutenu par d'autres pour des raisons opposées. «Si cette désagrégation politique continue, on risque un blocage de la société». (fn)